

La Rive-Sud subit des radiations dangereuses

Les scories de la compagnie Erco de Varennes menacent la santé des résidants

Louis-Gilles Francoeur

DES MILLIERS de personnes de la région de Varennes, de la Rive-Sud et même de l'île de Montréal subissent présentement sans le savoir des doses de radiations jugées « inutiles » et dangereuses par les autorités médicales québécoises et canadiennes. Ces radiations proviennent de la dispersion depuis 35 ans des 3,5 millions de tonnes de résidus de production faiblement radioactifs vendus entre 1953 et 1985 par la compagnie

Erco, de Varennes. Cette impressionnante quantité de matériaux — l'équivalent de 350.000 camions à déneigement — émet des radiations 5,7 fois supérieures aux normes du Règlement sur les déchets dangereux (RDD) du Québec. La compagnie, avisée de cette situation en février 1986, a continué de vendre des scories sans être jamais poursuivie ou stoppée par voie d'injonction. Une étude du 25 novembre 1988, de M. Jean-Pierre Trépanier, de la direction des évaluations environnementales, fixe à un cas de cancer ou de dommages héréditaires par 2.400

EXCLUSIF

habitants le risque « non négligeable » couru involontairement par une personne demeurant chez elle pendant 30 ans toute la journée, une situation très courante dans la région de Varennes, Boucherville et Contrecoeur. Un tel risque, bien réel, est 3.000 fois plus élevé que le risque potentiel de une mortalité de cancer sur 6 millions, qui avait justifié l'évacuation de Saint-Basile-le-Grand l'an dernier.

Les normes utilisées pour les produits toxiques et la gestion sécuritaire de l'environnement au Québec et au Canada sont établies pour limiter les risques d'exposition involontaire et acceptables socialement à une mortalité par million d'habitants. Les scories d'Erco sont le résultat de l'extraction de phosphates à partir d'un minerai faiblement radioactif provenant de la Floride. Ces scories éparpillées à l'échelle de toute une région émettent des rayonnements ionisants qui sont supérieurs aux critères de décontamination utilisés par le Bureau canadien de gestion des déchets radioactifs de faible activité, révèle d'autre part un mémo daté du 19 juillet 1988 et signé par le chef de la défunte division de radio-protection du ministère québécois de l'Environnement en radioactivité, M. Jean-Marc Légaré.

M. Légaré explique dans cette lettre à un avocat du ministère que la « décontamination » de sites moins radioactifs en Ontario et en Saskatchewan a déjà coûté aux deux provinces et à Ottawa « une dizaine de millions de dollars ».

Selon l'enquête du DEVOIR, à laquelle a participé la station CKAC, plusieurs documents du ministère de l'Environnement établissent que non seulement des centaines de résidents de la région de Varennes sont bourrés de ces scories, qui constituent un excellent matériau de remblaiage, mais aussi qu'on en trouve aussi sous les rues et les parcs publics de nombreuses villes de la Rive-Sud, autour des canalisations d'eau, sous des routes et autoroutes, dans les stationnements de dizaines, sinon de centaines de commerces, Voir page 8 : Radiation

SPRINT DE NÉGOCIATIONS

Espoir à la CSN et colère à la CEQ

Jean-Pierre Proulx et Bernard Descôteaux

EN CETTE JOURNÉE d'été finissant où, depuis 15 jours, où à peu près tout le personnel des hôpitaux, des écoles et de la fonction publique était au poste, il régnait, sur le déroulement et l'aboutissement des négociations, un certain optimisme à la CSN, mais un pessimisme certain à la CEQ.

« Il en est tombé plus en 48 heures, aux tables de négociation, qu'en neuf mois », a déclaré hier matin, la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard. Mais, une heure et demie plus tard, la présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, lançait : « Aux tables de négociation, on se heurte à un mur d'indifférence totale. Il n'y a eu aucune véritable contre-proposition patronale ».

Les deux leaders ont aussi fait une lecture très différente de la décision du gouvernement de suspendre la négociation ce soir, à 18 h, si on ne s'est pas entendu d'ici là. Mme Simard a déclaré : « On ne considère pas que M. Bourassa a lancé un ultimatum. On a compris qu'il veut négocier ». Mais Mme Pagé déclarait peu après : « L'annonce de M. Bourassa s'apparente davantage à l'ultimatum et au chantage qu'à une ouverture véritable ».

Le « ton compréhensif » de M. Bourassa, a ajouté Mme Simard, est le fruit d'une grève de trois, quatre ou cinq jours. C'est à partir de cette analyse que les membres ont dit : « Nous serons au rendez-vous ». On pourra toujours vérifier le sérieux du gouvernement ».

C'est pourquoi, les 800 délégués au conseil de la Fédération des affaires sociales (CSN) campent toujours à l'aréna Maurice-Richard au moins jusqu'à samedi pour, selon le chemin parcouru ce soir, décider de poursuivre ou non la trêve amorcée depuis dimanche déjà.

En maintenant leur trêve, les délégués ont pris une décision « rationnelle, logique et stratégique », a soutenu Mme Simard, malgré la frustration qui les animait.

Elle a par ailleurs imputé à l'« intensité du moment » les propos de la présidente de la FAS, Mme Catherine Lomède, qui, quelques heures plus tôt, déclarait que le « gouvernement voulait faire la peau » de sa fédération.

Les professeurs de cégeps, les professionnels et les employés de soutien de la CSN sont, quant à eux, entrés au travail hier.

Voir page 8 : Espoir



Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Denis Grenon, devant le « temple des négociations ».

Hydro-Québec à la merci de la pluie

Mathieu-Robert Sauvé
collaboration spéciale

SI LES pluies des deux prochaines années ne sont pas plus abondantes qu'elles ne l'ont été en 1989, les réserves des bassins d'Hydro-Québec ne pourront suffire à la demande que jusqu'au printemps 1991 seulement. Après cette date, la société d'État serait dans l'obligation d'acheter plus d'électricité aux réseaux voisins

et/ou de reporter certains contrats d'énergie régulière.

C'est ce qui ressort du rapport interne émanant du service Production d'Hydro-Québec (direction Planification de l'exploitation du parc d'équipement) dont LE DEVOIR a obtenu copie. Ce rapport, produit au cours des dernières semaines, vient confirmer les prévisions qui circulent depuis quelques mois.

M. Jean-Claude Roy, vice-président (production, transport et distri-

bution) d'Hydro-Québec ne cache pas la gravité de la situation. Si la situation ne change pas, a-t-il admis lors d'une conversation téléphonique, nous « n'avons plus qu'à fermer boutique et construire des centrales thermiques ou nucléaires ».

Le délai de deux ans est même jugé « optimiste » par certains cadres d'Hydro. La société pourrait se retrouver carrément en faillite technique — point où l'offre ne satisfait plus la demande prévue — dès l'an

prochain.

Quant aux engagements qui ont été pris avec la New York Power Authority en avril dernier (un contrat de \$17 milliards en 20 ans qui doit débiter en 1996), ils tiennent eux aussi à la météo, selon le Jean-Claude Roy.

M. Roy a toutefois soutenu que la situation n'était pas hors de contrôle. Le réseau d'Hydro-Québec — conçu pour traverser sans problème jusqu'à quatre ans consécutifs de fa-

Voir page 8 : Hydro-Québec

Une chute record du taux de natalité surprend le Brésil

Jean-François Lemounier
de l'Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO — Démarrant les prédictions alarmistes des démographes de la fin des années 60, le Brésil ne comptera finalement que 170 millions d'ha-

bitants en l'an 2000 contre 145 aujourd'hui et l'explosion démographique redoutée ne sera pas produite.

Le taux de fertilité des Brésiliennes a chuté de 5,8 enfants par femme dans les années 65/70 à 3,5, selon une enquête réalisée

Voir page 8 : Brésil

Les conséquences de l'effet de serre demeurent méconnues

Martin Pelchat

LES PARTICIPANTS au 14e congrès de la Conférence mondiale de l'énergie ont arrêté hier les grands principes d'une stratégie visant à « gagner du temps » dans la lutte contre l'effet de serre : recours aux mesures de conservation et aux énergies non fossiles dont le nucléaire, et acceptation d'une certaine part d'intervention de l'État dans les mécanismes du marché.



Conférence mondiale de l'énergie

« Que devrions-nous faire dès maintenant au chapitre de l'effet de serre? », était la question posée à un groupe de scientifiques réunis à une table ronde dont les discussions étaient animées par Robert White,

président de la National Academy of Engineering, des États-Unis.

S'il faut gagner du temps, expliquait M. White, c'est qu'il existe encore des incertitudes scientifiques quant aux conséquences de l'effet de serre.

Ce qu'on sait cependant, c'est qu'en un siècle, la température mondiale s'est élevée de 0,5 degré centigrade. Et les scénarios les plus pessimistes prévoient que la hausse de la température aura doublé en 2020, compte tenu d'une croissance des Voir page 8 : Effet de serre

AUJOURD'HUI

La paix dans le transport

Le gouvernement Bourassa et les municipalités de la région de Montréal présentent une version améliorée du plan de transport en commun prévoyant un métro prolongé jusqu'à Laval. Page 2

Mandela serait bientôt libéré

Le gouvernement sud-africain annoncerait sous peu la libération de Nelson Mandela. Page 5

L'ÉNERGIE EN HÉRITAGE
Le pétrole et le gaz

NOUVELLE PARUTION

216 pages,

L'énergie en héritage

LE PÉTROLE ET LE GAZ

par Jean-Marc Carpentier

«Combien reste-t-il de pétrole et de gaz dans le sous-sol terrestre? Quelles sommes devons nous déboursier pour exploiter ces richesses? Quels impacts, la production et la consommation d'énergies fossiles risquent-elles d'avoir sur l'environnement? Comment se dessine l'avenir énergétique de la planète?»

90 illustrations en couleur

Méridien
ÉDITIONS DU MÉRIDIAN

1980 Sherbrooke O.
Suite 520
Montréal, H3H 1E8
(514) 932-9037



\$600 MILLIONS POUR PROLONGER LE MÉTRO

Le gouvernement Bourassa et les villes du grand Montréal font la paix

Bernard Descôteaux

LE GOUVERNEMENT Bourassa et les municipalités de la région de Montréal ont fait la paix hier pour, à quatre jours de l'élection provinciale, lancer une version améliorée du plan de transport en commun prévoyant un métro prolongé jusqu'à Laval.

En grande pompe, le premier ministre Robert Bourassa a présidé hier après-midi à la signature du traité de paix sous la forme de quatre ententes qui prévoient aussi le prolongement du métro à Montréal-Nord, la mise en place d'un laissez-passer régional pour les usagers au prix de \$42 par mois et, à moyen terme, la mise en place d'une tarification selon la distance.

En compagnie d'une batterie de ministres et de maires, le premier ministre a présenté la conclusion de ces ententes comme une victoire de la concertation entre gouvernements municipaux et Québec.

Depuis des mois, sinon des années, les municipalités et Québec étaient en effet incapables de s'entendre sur les priorités à retenir pour le transport en commun à Montréal, en rai-

son notamment de la rivalité inter-municipale. On pense ainsi pouvoir filer sans problèmes jusqu'à l'an 2000.

Depuis deux ans, deux commissions parlementaires avaient eu lieu sans que les élus municipaux et québécois s'entendent sur ces priorités. Des discussions intensives amorcées en mai dernier ont conduit à ce que le maire Michel Leduc, président de la Conférence des maires de banlieue de la CUM, qualifiait hier de « petit miracle ».

Ce miracle n'est toutefois survenu qu'au dernier moment, puisque hier matin des fils restaient à attacher. Fils que, dans la conjoncture électorale, on eut tôt fait de nouer.

Ce n'est pas parce qu'il y a des élections que nous devons remettre à plus tard toutes les bonnes nouvelles », a expliqué le premier ministre à ceux qui s'étonnaient que cette annonce intervienne à ce moment-ci. Il a ajouté : « Nous avons eu notre part de mauvaises nouvelles ces dernières semaines », évoquant les affrontements du secteur public.

Pour les élus municipaux, le maire Doré en tête, c'était visiblement une bonne nouvelle à laquelle on n'avait aucune réticence à s'associer. M. Doré devait ainsi parler de « choix

déterminant pour l'avenir de Montréal et de sa région » qui, a-t-il dit, seront en mesure de relever ainsi les défis de l'an 2000.

La première entente signée hier a trait à la mise en place d'un Organisme régional de transport (ORT) que Québec réclamait et menaçait d'imposer afin d'assurer une coordination minimum entre les services de transport de la CUM, de Laval et de la rive sud de Montréal.

L'ORT étant créé, il sera possible d'aller de l'avant avec le projet d'un laissez-passer régional pour les usagers qui utilisent plus d'un réseau de transport. Ce laissez-passer sera disponible dès le 1er janvier prochain au coût de \$42.

Les trois autres ententes ont trait aux prolongements du métro dont le gouvernement québécois autorise la réalisation à court terme.

On confirme ainsi le choix de construire une nouvelle ligne de métro, la 7, dans l'axe du boulevard Pie IX ou de la rue Viau, depuis la rue Sherbrooke jusqu'à Montréal-Nord. On prolongera du même coup la ligne 5 actuelle, dans l'axe de Jean-Talon, pour qu'elle rejoigne dans un premier temps cette ligne 7.

De cette façon, Québec rejoint les désirs exprimés par la CUM l'hiver dernier, sauf qu'elle reporte sine die

le prolongement de la ligne 7 jusque dans Anjou. Ce prolongement ne sera l'objet que d'études.

Ce faisant, Québec dégageait toutefois les fonds nécessaires pour la réalisation d'un prolongement de la ligne 2 Sud-Nord jusque dans Laval. Ce prolongement avait été promis plus tôt en début de campagne par le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, mais on n'envisageait pas de décision avant plusieurs mois. La double conjoncture de l'élection provinciale et municipale a favorisé le maire sortant de Laval, Gilles Vailancourt, qui, hier, avait le sourire d'un politicien gagnant.

Le métro dans Laval se rendrait au-delà du boulevard Saint-Martin sur un terrain inutilisé (la carrière Demix) qui permettrait l'aménagement d'un grand stationnement dit « incitatif ». Au total, ces prolongements devraient coûter \$600 millions investis sur une période de 10 ans environ. On pense qu'à Laval, le métro pourrait être en service vers 1995 ou 1996.

Comme on ne pouvait tout faire, les élus locaux ont convenu par ailleurs avec Québec de réaliser une série d'études coûts-bénéfices sur divers autres prolongements du métro, question de donner l'impression que

personne n'est oublié. Ces études porteront sur le prolongement de la ligne 5 vers Anjou, de la ligne 4 vers Saint-Hubert, de la ligne 7 à Laval, et sur la construction d'une nouvelle ligne de Berri-UQAM vers Brossard et d'une ligne 8 pour desservir l'extrême est de Montréal.

Comme par le passé, Québec financera à 100 % la construction de ces immobilisations qui, a signalé M. Bourassa, permettront de nombreuses économies d'échelle tout en permettant de diminuer la pollution.

Le gouvernement s'est par ailleurs engagé à financer à 75 % une série de dépenses, telles le remplacement et la rénovation du matériel roulant du métro, la rénovation des garages, stations de métro, tunnels et équipements, l'installation d'équipements de perception et de distribution de titres de transport liés au mandat de l'OTR.

La mise en place de l'OTR s'accompagnera par ailleurs d'une subvention annuelle et indexée de \$25 millions. Il s'agit par cette subvention de faciliter l'introduction des laissez-passer inter-réseaux et de compenser les effets financiers inter-réseaux.

Québec espère que la mise en place de l'OTR et cette subvention

de \$25 millions régleront une fois pour toutes les problèmes de déficit de la STCUM qui, depuis deux ans, attribuent ses difficultés financières au fait que Laval et la Rive-Sud ne payaient pas leur juste part pour la clientèle dite régionale. Désormais les déficits de la STCUM, de la STL et de la STRSM ainsi que le coût de la dette du métro seront repartagés entre l'ensemble des municipalités membres de l'OTR en fonction de leur richesse foncière.

Les ententes intervenues hier prévoient que les sociétés de transport mettront fin à leurs demandes supplémentaires d'aide pour boucler leurs budgets annuels. La STCUM, qui présente ce soir son budget, devrait être en mesure de présenter en conséquence un budget équilibré.

Dans l'OTR, la Ville de Montréal aura le gros bout du bâton avec six membres sur 13. Les municipalités de la CUM auront deux membres, Laval et les municipalités de la Rive-Sud également. Un président sera choisi parmi les représentants élus des municipalités.

Un des mandats de l'OTR sera de mettre en place une tarification selon la distance qui, se sont engagées les municipalités, sera la règle aussitôt que les équipements seront disponibles.

En bref

La Fédération des femmes n'est pas contente

QUÉBEC (PC) — Tant le Parti libéral que le Parti québécois ont, à l'endroit des femmes, un discours « insatisfaisant, timide, quand il n'est pas inexistant ». Tel est le sévère bilan que dresse la Fédération des femmes du Québec (FFQ) après avoir analysé les réponses d'un questionnaire transmis à 36 candidats dans la région de Québec. Les questions portaient sur les principaux sujets intéressant les femmes, comme l'avortement, les garderies, les congés parentaux, la loi sur les sages-femmes, l'équité salariale et les programmes d'accès à l'égalité. Une copie du document comportant huit questions a été envoyée aux 13 candidats libéraux, aux 13 péquistes et à 10 candidats néo-démocrates des comités de la région de la capitale. Six péquistes, trois néo-démocrates et un seul libéral ont daigné répondre à la Fédération des femmes. « Le manque d'enthousiasme à répondre, particulièrement de la part du Parti libéral, amène la FFQ de la région de Québec à constater que dans cette campagne électorale, la condition des femmes n'est pas une priorité », constate Suzanne Messier, présidente régionale de la Fédération.

Le Parti égalité aurait 16 candidats bilingues

(LE DEVOIR) — Une dépêche publiée hier dans nos pages, émanant de la Presse canadienne, affirmait qu'hormis MM. Robert Libman et Richard Holden, aucun des candidats du Parti égalité ne parle suffisamment le français pour s'adresser à ses électeurs dans cette langue. M. Robert Libman nous rappelle qu'au contraire 16 des 19 candidats parlent couramment le français et que seuls trois candidats sont unilingues. « Le programme du Parti égalité n'est pas anglophone du tout, signale le chef du parti, il reconnaît et apprécie le fait français, et s'est engagé à promouvoir l'essor de la langue française au Québec ». Le programme du PE, faut-il signaler, préconise l'abolition de la Loi 178, de la clause « nonobstant », et le rétablissement de l'affichage bilingue et de la liberté de choix de la langue d'enseignement.

QUALITÉ DE L'EAU

Les écologistes renvoient dos à dos PLQ et PQ

Rolande Parent
de la Presse Canadienne

L'ASSOCIATION québécoise des techniques de l'eau (AQTE) souhaite que le ministère de l'Environnement jouisse de plus d'autorité au conseil des ministres, passe à l'action dans le domaine des eaux et cesse de consacrer une part de ses ressources à corriger l'action de d'autres ministères, comme ceux des Transports et de l'Énergie.

En conférence de presse, hier, le président de l'AQTE, Guy Courchesne, a soutenu que le ministère de l'Environnement doit cesser « d'être le correcteur de l'action des autres ministères, car le budget nécessaire serait pharamineux ».

« Si le ministère des Transports ne s'occupe pas de l'environnement, ça va coûter moins cher de gérer le ministère de l'Environnement. Si le ministère de l'Énergie ne s'occupe pas, ça va coûter également moins cher ».

« Les ressources libérées pourraient être utilisées avec profit pour amorcer la dépollution agricole, celle du fleuve Saint-Laurent et des ses berges. L'argent pourrait aussi servir à la mise en place d'une politique de tarification de l'eau et au contrôle des

pesticides, notamment ».

Mais à la lumière des réponses fournies par le Parti libéral du Québec et le Parti québécois au questionnaire préparé par l'AQTE à l'occasion de la campagne électorale, M. Courchesne se demande si les partis politiques ont le même genre de préoccupations que le reste du monde.

Il considère que les deux partis manquent de sensibilité à la question environnementale, n'ont aucune vision globale et ne semblent pas prêts à assumer un rôle de leader en ce domaine.

À propos du fleuve Saint-Laurent qui alimente en eau potable presque l'ensemble des Québécois, les deux partis politiques ne s'intéressent qu'à la question de dépollution industrielle sans référer à la qualité de l'eau potable et les façons envisagées pour l'améliorer.

« On fixe un objectif de réduction de rejets de 75 %, mais on ne parle pas de l'état de dégradation des eaux du Saint-Laurent, de la récupération des berges, de la qualité de l'eau brute à certains endroits », a-t-il signalé.

L'Association québécoise des techniques de l'eau note que rien n'est fait pour corriger les carences importantes observées au niveau de la qualité de l'eau.

AUTOROUTES

Le PQ investirait près de \$600 millions

Paul Cauchon

RIMOUSKI — Le Parti québécois est prêt à investir \$591 millions additionnels en quatre ans dans le réseau routier, afin de compléter l'autoroute 50 de Masson à Montréal, compléter l'autoroute 20 entre Bic et Cacouna, améliorer la route entre Québec et Chicoutimi et compléter l'autoroute 70 entre Jonquière et La Baie.

Les engagements pris hier par le leader péquiste ne mentionnent pas le cas de Montréal, mais Jacques Parizeau a ajouté qu'il partagerait l'hypothèse soulevée par le maire Jean Doré, qui veut d'abord régler les graves problèmes de circulation à Montréal en s'attaquant à la jonction Décarie-Métropolitain.

L'hypothèse d'un tunnel pour le Métropolitain semble lui plaire (« à examiner », ajoute-t-il). « Pour les liaisons entre la Rive-Nord et la Rive-Sud il faut examiner toutes les hypothèses alternatives. Le problème du plan de transport du ministère Côté, c'est qu'il ne présente aucune analyse sérieuse comparative ».

En présentant ses engagements dans le domaine du développement régional et du réseau routier Jacques Parizeau terminait hier la série d'engagements électoraux du PQ, comme il terminait ces journées-bliitz où il s'agit de parcourir au pas de course une région.

La tournée du Parti québécois se déplaçait hier à Baie-Comeau et à Rivière-du-Loup pour se terminer en soirée à Rimouski.

Comme rien ne se produit vraiment aux heures prévues lors de ces tournées, Jacques Parizeau a été coincé à Baie-Comeau par les problèmes d'horaires. Il a dû écourter au maximum une visite au chantier de construction d'une nouvelle aile de l'aluminerie Reynolds, se privant de rencontrer plus d'un millier de travailleurs, s'engouffrant plutôt à l'hôtel-de-ville de Baie-Comeau pour s'adresser à une poignée d'invités.

À Rivière-du-Loup, Jacques Parizeau a annoncé qu'un gouvernement péquiste consacrerait \$10 millions de plus par année au développement régional, et entre \$131 et \$161 millions par année pendant quatre ans pour développer le réseau routier.

Jacques Parizeau déplore l'incurie du gouvernement libéral dans le domaine routier et s'engage à rehausser les budgets d'entretien du réseau — le budget actuel de \$560 millions serait augmenté de \$70 millions la première année et de \$100 millions pour chacune des trois années suivantes.

Le problème avec le réseau routier, c'est qu'Ottawa doit faire sa part. Le PQ chercherait donc à négocier avec Ottawa cette « juste part », mais si les dossiers traînent il s'engage à procéder tout de même.

Ainsi, on compléterait seul le tronçon Masson-Montebello dans l'Ouatawa (autoroute 50) en espérant

qu'Ottawa puisse financer le tronçon qui reste.

De la même façon, le PQ verrait à prolonger l'autoroute 20 entre Bic et Cacouna, et prolongerait l'autoroute 73 entre Québec et Chicoutimi, et l'autoroute 70 entre Jonquière et La Baie.

En ce qui concerne le développement régional, Jacques Parizeau s'est appuyé, comme il l'a souvent fait lors de cette campagne, sur le récent rapport du Conseil des affaires sociales, « Deux Québec dans un », pour stigmatiser l'abandon par les libéraux d'une politique régionale articulée, et déplorer qu'une partie du Québec s'appauvrisse toujours plus.

Le Parti québécois créerait des fonds d'action économique régionaux, véhicules d'investissements qui seraient d'abord financés par une injection de \$5 millions du gouvernement, pour ensuite faire appel à la participation du public, un peu sur le modèle du Fonds de la FTQ.

Les engagements du PQ: \$3,3 milliards en quatre ans

Sans hausse de taxes, soutient Parizeau

Paul Cauchon

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les engagements électoraux du Parti québécois depuis un mois totalisent \$3.3 milliards en quatre ans.

Jacques Parizeau a lui-même confirmé ce chiffre hier, après avoir annoncé ses derniers engagements électoraux de la campagne.

Le chef péquiste s'est efforcé d'ajouter que ce montant n'était pas si élevé. « Le ministre des Finances Daniel Johnson a injecté \$700 millions cette année au chapitre des nouvelles dépenses. Et vous savez les revenus du gouvernement pendant quatre ans peuvent dépasser \$100 milliards ».

Parmi les promesses péquistes, environ \$2 milliards concernent des engagements dans le domaine de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Les engagements du PQ prennent trois formes. D'abord les dépenses budgétaires récurrentes. Pour la première année d'un mandat gouvernemental ces sommes s'élèveront à \$570 millions. Auxquels s'ajoutent \$238 millions la deuxième année, \$120 millions la troisième et \$78 millions la quatrième.

Ces engagements ne nécessiteront pas de hausse d'impôts, indique M. Parizeau. Il s'agit en fait d'utiliser la part des crédits budgétaires qui, chaque année, sont déclarés périmés.

Ces crédits périmés, des sommes non dépensées en fin d'année s'élèvent à environ \$600 millions par an. Jacques Parizeau fait valoir que, justement, l'actuel ministre des Finances utilise les crédits périmés pour lancer de nouvelles activités.

Le PQ a aussi annoncé qu'il créerait deux nouveaux fonds, l'un pour la formation professionnelle et l'autre pour la recherche et le développement, en prélevant 1 % de la masse salariale des entreprises qui ne consacrent aucune somme à ces projets.

Grâce à ces deux fonds un gouvernement péquiste utiliserait \$91 millions la première année, \$40 millions la deuxième et \$5 millions la troisième pour financer ses engagements.

Une troisième et dernière source de financement viendra lorsque le PQ aura rapatrié d'Ottawa des sommes actuellement gérées par le fédéral. Dans le domaine de la politique familiale particulièrement les engagements péquistes sont largement conditionnels au rapatriement des sommes du fédéral. Une fois ces sommes rapatriées, sommes non comptabilisées ici, le PQ ajouterait \$158 millions la première année suivant le rapatriement, \$31 millions la deuxième et \$30 millions la troisième.

Jacques Parizeau ne prévoit pas de récession telle qu'il obligerait à modifier ces prévisions.



Mercredi soir, 1,500 partisans ont ovationné Jacques Parizeau lors du grand rassemblement péquiste à Québec.

Trois grands thèmes à Laval: transport, environnement et zonage agricole

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

AU FIL des campagnes électorales, le transport, l'environnement, le zonage agricole restent les thèmes les plus populaires dans les cinq comtés de Laval, ainsi que dans la région de Laurentides-Lanaudière.

Sur la Rive-Nord, le transport en commun et les autoroutes représentent des enjeux majeurs, qui méritent à eux seuls des dizaines de promesses électorales : co-voiturage, prolongement de l'autoroute 440, intégration efficace du transport en commun sur les deux rives et à Montréal, prolongement du métro à Laval, implantation d'un métrobus aux heures de pointe, etc.

Cette année encore, les candidats ont ressorti l'éternelle promesse de prolonger le métro, qui arrête à la station Henri-Bourassa, dans le nord

de Montréal. Le député sortant de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, ne veut pas une, mais deux stations de métro. Et southeraines à part ça, pour que les Lavallois ne soient pas en reste des Longueuillois.

Curieusement, à Laval, on parle davantage de l'élection municipale du 5 novembre que du scrutin provincial. La ville est envahie de panneaux publicitaires de tous les candidats. Même l'ancien député libéral de Vimont, Jean-Paul Théoret, est candidat à la mairie de Laval.

Le chaud dossier du zonage agricole à Laval, sur lequel le PQ mise même à l'échelle provinciale, a sensibilisé les électeurs aux nécessités de respecter l'environnement, les schémas d'aménagement et les terres à vocation agricole.

Dans Chomedey, la ministre de l'Environnement et des Affaires culturelles Lise Bacon n'est nullement

menacée par le péquiste Bruno Trudelle. En décembre 1985, elle avait été élue avec une majorité de 14,800 voix. Cette fois, la ministre, qui fut jadis responsable de la Loi 101, devra aussi faire face à un candidat du Parti égalité, M. Jean-Paul Barbutti. Chomedey compte 6,000 Grecs, 1,000 Italiens, 1,000 Portugais, en plus des 11,300 anglophones.

Le Parti québécois a misé dans Vimont sur son candidat-vedette, David Cliche. Porte-parole du PQ en matière d'environnement, on le voit souvent aux côtés du chef Jacques Parizeau, déplorer le « laxisme » des libéraux qui ont laissé polluer nos rivières, nos lacs. Près des rivières des Mille-Îles et des Prairies, son discours est bien reçu. Il fait face au tout jeune libéral Benoît Fradet, 24 ans.

Dans Laval-des-Rapides, où l'ex-ministre péquiste Bernard Landry

régnait, le libéral Guy Bélanger se présente de nouveau. Il fait face au péquiste François Shanks, un avocat de 35 ans. En plus du développement du métro, M. Bélanger parle du développement du Parc scientifique et de haute technologie, de même que d'usines d'épuration des eaux.

Dans Laurentides-Lanaudière, le portrait est tout autre. Les comtés sont plus agricoles.

Dans L'Assomption, le chef péquiste Jacques Parizeau affronte le libéral sortant Jean-Guy Gervais. Ce dernier n'avait été élu que par une majorité de 216 voix en 1985. M. Parizeau s'est souvent trouvé hors de son comté à cause de ses responsabilités de chef. Il s'est toutefois fait un devoir d'effectuer plusieurs visites pour serrer des mains à Repentigny et dans les environs. Dans L'Assomption, on parle de la dépollution de la rivière du même nom,

ainsi que de pollution agricole en général.

Dans Argenteuil, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science Claude Ryan, également responsable de la loi 101, n'est guère en danger. Il avait été élu en 1985 avec une majorité de 9,500 voix. Argenteuil recoupe les municipalités de Mirabel et Lachute.

Berthier ne risque pas de changer de couleur non plus, le soir du 25 septembre. Le libéral sortant Albert Houde, un député très présent dans son comté, avait été élu avec une majorité de plus de 8,200 voix.

Dans Groulx, le Parti québécois présente l'ex-ministre Robert Dean, issu de la FTQ. M. Dean a toujours fait la promotion du plein-emploi et de la concertation syndicat-patronat. Le comté de Groulx abrite l'usine de la General Motors avec ses 4,000 travailleurs. Les libéraux présentent contre lui le député sortant Made-

leine Bleau, élue en 1985 avec une majorité de 600 voix. C'est aussi dans Groulx qu'on retrouve la petite municipalité de Rosemère, dont le statut de ville bilingue a été remis en cause, au grand dam du groupe de pression anglophone Alliance Québec. C'est sans doute une des raisons qui a poussé le Parti égalité à soumettre la candidature de June Paquette-Vernham.

Dans Joliette, le PQ présente une autre figure connue de l'ancien gouvernement Lévesque, l'ex-ministre Jacques Léonard, doyen de la faculté d'Éducation permanente de l'Université de Montréal. Il fera face au libéral sortant Damien Héty.

Dans Joliette, c'est le bouillant Guy Chevrete qui portera les couleurs du PQ. Élu et réélu depuis 1976, leader en Chambre et ancien ministre, M. Chevrete fait face à la libérale Sylvie Lespérance.

À LA SUITE DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

La Défense nationale analyse un plan de réorganisation de ses Forces armées

Jocelyn Coulon

LE MINISTÈRE de la Défense nationale étudie présentement un plan général pour rééquiper les Forces armées canadiennes au cours des cinq prochaines années après les coupures de \$ 2,7 milliards annoncées en avril dernier.

Le Comité de gestion de la Défense nationale, qui regroupe les représentants des trois armées et les principaux sous-ministres du ministère, a remis le mois dernier au ministre William McKnight un plan comprenant plusieurs options pour moderniser et réorganiser les Forces armées.

Selon des sources au sein de la Défense nationale, le plan toucherait principalement la marine et l'armée de terre, l'aviation ne nécessitant pas de changements majeurs pour les prochaines années.

Le ministre de la Défense doit étudier ce plan au cours des prochaines semaines et présenter ses conclusions au cabinet à la fin de l'automne. Parallèlement à ces options sur l'achat de matériel, le ministère révisé en ce moment l'ensemble de

la politique de défense pour mettre à jour le livre blanc publié en 1987. Il n'est toutefois pas question de publier un nouvel exposé sur la défense, mais plutôt une mise à jour qui tiendrait compte des restrictions budgétaires et des changements dans les relations Est-Ouest.

En avril dernier, le gouvernement annonçait l'annulation du programme d'acquisition des sous-marins nucléaires, le cœur du livre blanc de 1987, et d'une demi-douzaine d'autres programmes, la plupart liés à la marine nationale. Au total, le ministre des Finances réduisait de \$ 2,7 milliards les fonds prévus pour les cinq prochaines années. Sur quinze ans, les coupures devraient atteindre \$ 20 milliards.

Le plan déposé par le Comité de gestion est une série d'options qui vont de l'achat de nouveaux matériels à l'annulation pure et simple de certains programmes sinon d'engagements au sein de l'OTAN.

La Marine nationale devrait recevoir le plus d'attention car, selon plusieurs spécialistes, elle est dans un piteux état. Les militaires soumettent quatre grands programmes de plus de \$ 100 millions :

- achat de plusieurs sous-marins à

propulsion conventionnelle ;

- acquisition d'un nouveau système acoustique remorqué pour la lutte anti-sous-marine ;
- achat de nouveaux missiles mer-air pour les 12 frégates et 4 destroyers ;
- modernisation de la flotte auxiliaire (remorqueurs, pétroliers, barges, etc.), un programme estimé à \$ 600 millions.

Le gouvernement n'a pas l'intention de réduire le nombre de frégates (12 d'ici la fin du siècle) ni d'abandonner la construction de 12 destroyers de mines et l'achat d'une quarantaine d'hélicoptères de lutte anti-sous-marine.

La Marine n'a pas renoncé à l'idée de remplacer ses trois sous-marins Oberon et d'élargir son rôle de surveillance des océans à l'Arctique. Le livre blanc de 1987 soulignait que seuls les sous-marins à propulsion nucléaire pouvaient effectuer la patrouille sous les glaces. Le nouveau plan de la marine suggère l'achat de six sous-marins à propulsion conventionnelle et l'étude d'une nouvelle technologie, dite hybride, qui permettrait à ces sous-marins de passer plusieurs jours sous les glaces sans utiliser l'énergie nucléaire.

L'acquisition de ces nouveaux sous-marins commencerait vers 1995, ce qui obligerait la Marine à prolonger la vie des trois Oberon.

Du côté de l'armée de terre, il est acquis que le programme de remplacement des chars Leopard 1 (\$ 1 milliard), stationnés en Allemagne de l'Ouest, est complètement gelé et pourrait même être abandonné si les négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe aboutissent à un accord de réduction d'ici la fin de 1990.

Les batteries de défense antimissile produites par Oerlikon à Saint-Jean-sur-Richelieu seront installées à Lahr et à Baden-Baden comme le prévoyait le livre blanc.

En ce qui concerne l'aviation, l'acquisition d'une vingtaine de F-18 pour remplacer ceux que l'armée perd est définitivement abandonnée. Les trois escadilles basées en Allemagne de l'Ouest seront maintenues à Baden-Baden, alors que l'aviation prévoyait en déplacer une vers Lahr.

Selon un haut responsable des Forces armées, à plus long terme le gouvernement étudie la présence du Canada en Europe et le rôle des militaires dans les missions de paix.

INFIRMIÈRES

Après les tout premiers résultats du vote sur l'entente: «Ça va bien»

Lia Lévesque
de la Presse Canadienne

LES INFIRMIÈRES ont voté toute la journée hier sur l'entente de principe intervenue le 13 septembre avec le gouvernement.

Le résultat final ne devrait toutefois être connu qu'aujourd'hui, lorsque les votes auront été enregistrés dans l'ensemble des 400 établissements de santé.

Les 41.000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec devaient voter pour ou contre l'entente, entérinée à 85 %, par leurs délégués.

À la FIQ hier, la responsable des communications Lucille Auger affirmait que les « quelques résultats » reçus en fin d'après-midi laissaient entendre que « ça va bien ». C'est dire que le vote va dans le sens de la recommandation d'acceptation formulée aux membres par les délégués.

Pour être validée, l'entente de principe doit être entérinée par deux majorités : 50 % des membres votants et 50 % des membres dans chaque secteur (hôpitaux, CLSC, centres d'accueil et établissements privés).

Ombre au tableau, toutefois : l'entente de principe n'est pas assortie d'un protocole de retour au travail. Le comité de négociation de la FIQ et le gouvernement n'ont pu s'entendre.

Théoriquement, donc, les sanctions qui ont été servies aux infirmières lors de leur grève sont maintenues.

Les infirmières avaient débrayé durant sept jours et avaient tenu deux journées de trêve.

Toutefois, l'application des sanctions a été laissée localement à chaque direction d'hôpital.

Hier, d'ailleurs, la direction de l'Hôtel-Dieu de Québec indiquait son intention de punir ses infirmières pour leur grève illégale. « L'Hôtel-Dieu se doit d'appliquer la Loi 160 et les décrets qui en découlent », écrit le directeur général Victorin B. Laurin, dans un communiqué.

Il prend soin de préciser, toutefois, que le moment de l'application de ces sanctions sera fixé « en concertation avec les autres établissements du secteur hospitalier ».

Un juge accorde à la femme la propriété de 7 embryons

MARYVILLE, Tennessee (AFP) — Un juge du Tennessee a déclaré, hier, que « la vie commence dès la conception » en rendant son verdict dans la bataille sans précédent que se livrait un couple en instance de divorce sur l'avenir de ses sept embryons congelés, et en décidant qu'ils iront à la femme.

Ce jugement devrait faire jurisprudence dans de nombreux problèmes d'éthique médicale. Il est également susceptible d'avoir d'importantes répercussions sur la lutte autour du droit à l'avortement actuellement très intense aux États-Unis, dans la mesure où les adversaires de l'interruption volontaire de grossesse affirment précisément que la vie commence dès la conception.

Le juge de Maryville, M. Dale Young, a accordé à la « garde provisoire » des embryons à l'épouse, Mme Mary Sue Davis, 29 ans, qui désire avoir des enfants à l'avenir, car, a-t-il estimé, « c'est manifestement dans l'intérêt de l'enfant ou des enfants » existant à l'état d'embryon.

Le juge Young a ainsi donné tort à l'époux, M. Junior Davis, 31 ans, qui demandait à avoir droit de regard sur ce qu'il adviendrait de ces sept embryons. Il voulait les maintenir en état de congélation parce qu'il refusait d'assumer une éventuelle paternité après son divorce.

Dans le cas où un des embryons, implanté dans l'utérus de l'épouse, donnerait une naissance, les questions du soutien financier à l'enfant, des visites et de la garde devront être résolues ultérieurement, a décidé le juge.

Lors de trois jours de dépositions en août dernier, M. Davis n'avait pas réclamé que l'on détruise les embryons, mais que l'on interdise à sa femme de les utiliser sans son consentement. Élevé par un seul parent, il avait affirmé avoir connu les difficultés que cela représente pour un enfant et ne voulait pas que ses enfants naissent dans les mêmes conditions.

Mme Davis avait déclaré qu'elle souhaitait une implantation de ces embryons car ils représentent « sa meilleure chance de maternité ».

Elle avait ajouté que son mari exigeait un droit qui n'est d'ordinaire pas accordé à un homme : celui de décider si un enfant devait naître après qu'il eût fertilisé un œuf.

L'un des points centraux du débat, qui a passionné les communautés scientifique et juridique, résidait dans le statut légal des embryons. Les arguments échangés s'inspiraient beaucoup de la phraséologie du débat sur l'avortement.



18 enfants noyés

PHOTO CP

Au moins 18 enfants et adolescents ont été tués et 49 autres blessés, hier matin, après qu'un autobus de transport d'écoliers, heurté à l'arrière par un camion, fut tombé dans une carrière remplie d'eau près d'Alton, au Texas, non loin de la frontière mexicaine, ont annoncé les autorités.

Il s'agit du plus grave accident scolaire jamais survenu au Texas, selon les mêmes sources. Les secours dépêchés sur les lieux ont dû faire appel à des plongeurs pour dégager les corps restés

bloqués à l'intérieur du car, qui transportait des adolescents de 12 à 18 ans dans une école des environs. La carcasse du bus, d'une capacité de 70 personnes, a été retirée à l'aide d'une grue, mais les plongeurs continuaient à chercher d'autres victimes éventuelles. L'eau accumulée dans la carrière en raison d'importantes chutes de pluie avait atteint une profondeur de plus de 10 mètres. « Ils étaient coincés. Nous avons dû briser les vitres des fenêtres pour pénétrer » à l'intérieur du bus, a déclaré un plongeur, Al Nye, qui a raconté avoir dégagé à lui seul sept corps.

Un porte-parole de la police, M. Mike Cox, a précisé que toutes les victimes étaient des écoliers âgés de 12 à 18 ans.

ROSEMÈRE UNILINGUE

L'Office de la langue française s'explique

Bernard Morrier

DEVANT son nouveau statut de municipalité unilingue francophone, Rosemère ne peut se prévaloir de l'article 113 (f) de la Charte de la langue française pour aller à l'encontre d'une décision gouvernementale. Comme municipalité, Rosemère fait partie de l'administration du gouvernement du Québec et étant même une de ses créations, elle ne peut donc du même fait se prévaloir de la Loi 101 pour contrer cette même administration responsable de la passation de la loi en cause.

C'est ce qu'a soutenu hier, en Cour supérieure, l'avocate de l'Office de la langue française (OLF), Me Jeanne Leclerc, en réponse à la ville de Rosemère et à une dizaine de ses citoyens qui, avec l'appui d'Alliance Québec, contestent une décision rendue en janvier 1988 et faisant désormais unilingue cette municipalité.

À la suite du recensement de 1971, cette municipalité composée alors

de 49 % de francophones, de 46 % d'anglophones et de 5 % d'allophones, s'était vu accorder le statut de ville bilingue par l'OLF, mais ce statut lui fut révoqué à l'hiver 1988, après que le recensement de 1981 eût révélé que sa population francophone était passée à 71 %.

Cité à la barre comme témoin, le secrétaire de l'OLF, M. Gilles Racine, a expliqué devant le juge Paul Reeves que le seul critère qui guidait son organisme dans l'attribution d'un statut sur la langue d'usage dans les municipalités était le recensement décennal effectué par le gouvernement fédéral, avec révision partielle à tous les cinq ans.

D'autre part, rappelant que l'OLF, en appliquant l'article 113 (f) de la Loi 101, détient un pouvoir ministériel, Me Leclerc soutient que cet organisme n'avait pas à consulter la municipalité, ni ses citoyens avant de prendre sa décision, étant donné que les règles de justice naturelle ne

s'appliquent pas en matière ministérielle. Aussi, précise-t-elle, le geste posé par l'OLF est-il tout à fait légal.

L'avocate a insisté par la suite sur le fait que « l'article 113 (f) de la Charte de la langue française n'accorde pas de droits aux municipalités et à leurs citoyens, mais plutôt ne fait que reconnaître que la langue maternelle de la majorité des contribuables d'une municipalité donnée peut être autre que le français. » Cet article, ajoute-t-elle, ne fait que suspendre l'application de certains articles de la Loi 101.

Lors du changement de statut à Rosemère, l'Alliance Québec avait allumé le flambeau en prétendant qu'on enlevait des droits acquis aux anglophones et que l'OLF avait agi illégalement dans ce dossier.

Après avoir entendu en début de semaine les représentations de l'administration de Rosemère, le juge Paul Reeves se permet un délibéré de quelques jours.

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée

"5% Sinking Fund Debentures for Metro Lines Construction, due November 1, 2004"

(ci-après appelées "Obligations") de la

VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA



AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er novembre 1989, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir :

Numéros des Obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 1 ^{er} novembre 1989 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants :					
010.....	25 000 \$	453.....	582 000 \$	694.....	1 000 \$
016.....	125 000 \$	479.....	3 000 \$	696.....	1 000 \$
047.....	5 000 \$	495.....	3 000 \$	699.....	3 000 \$
049.....	2 000 \$	514.....	7 000 \$	700.....	6 000 \$
054.....	3 000 \$	543.....	15 000 \$	720.....	66 000 \$
221.....	8 000 \$	552.....	21 000 \$	735.....	6 000 \$
373.....	94 000 \$	599.....	3 000 \$	740.....	1 000 \$
420.....	5 000 \$	687.....	25 000 \$	746.....	5 000 \$
438.....	13 000 \$	688.....	3 000 \$		
446.....	1 000 \$	689.....	468 000 \$		

Numéros des Obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er novembre 1989 :

AUCUN NUMERO

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et Etat de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus.

Les Obligations entièrement immatriculées et les Obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, sauf avis contraire.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1er novembre 1989.

VILLE DE MONTRÉAL
ROGER GALPEAU, C.A.
Directeur des finances

DATE À MONTRÉAL, ce onzième jour de septembre 1989.
Avis de Rachat no 361 - Compte no 1096 - 1 500 000 \$



AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée

"5% Sinking Fund Debentures for Public Works, due November 1, 1990"

(ci-après appelées "Obligations") de la

VILLE DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er novembre 1989, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes (ou partie de ces Obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir :

Numéros des Obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 1er novembre 1989 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis les numéros suivants :			
3128.....	118 000 \$	3264.....	47 000 \$
3233.....	12 000 \$	3265.....	58 000 \$
3240.....	15 000 \$	3266.....	3 000 \$
3242.....	338 000 \$	3267.....	2 000 \$
3261.....	7 000 \$		

Numéros des Obligations à coupons de 1 000 \$ chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er novembre 1989 :

AUCUN NUMERO

Les Obligations (ou partie de ces Obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et Etat de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des Obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus.

Les Obligations entièrement immatriculées doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les Obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute Obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les Obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les Obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

AVIS PUBLIC EST AUSSI PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'intérêt sur le montant en principal des Obligations (ou partie de ces Obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître à partir du 1er novembre 1989.

VILLE DE MONTRÉAL
ROGER GALPEAU, C.A.
Directeur des finances

DATE À MONTRÉAL, ce onzième jour de septembre 1989.
Avis de Rachat no 362 - Compte no 1103 - 600 000 \$

Imprimé au Canada

MUSIQUE CLASSIQUE



CE SOIR, VENDREDI 22 SEPTEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22-00

- divertimento no. 11 en ré K. 251 (Mozart)
- andantino extr. sérénade poshorn K. 520 (Mozart)
- six valses (Weber)

DEMAIN SOIR, 22:00

- sonates pour cordes no. 3 et 6 (Rossini)
- concert 1-2-3- extr. opus IV (Vivaldi)
- concert no. 7, 8, 3 et 2 extr. opus V (Albinoni)
- sérénade no.1 en fa (Pleyel)
- ricercare à 6 extr. offrande musicale (JS Bach)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

99 Visite Libre

CONDO, \$66,900. HYP. 10%
Neuf, spacieux, moderne, propre, patio, privé, 10 min. centre-ville, 3410 rue Provost #1. Lachin, Dimanche 24/9, 13 à 17h, 637-0970.

101 Propriétés à vendre

A LACHUTE Petite maison à vendre par proprio, déjà toute locataire fiable. Excell. placement. \$24,000. (1819)327-2683, Louise.

A ST-SAUVEUR paroisse, cause: transfert. Superbe canadienne en montagne, 28 X 46, nov. 87, terr. 51,216 pi.ca. Par prop. 1-227-2791.

BLAINVILLE, bung., 3 chambres, grand terrain paysager, piscine, faut vendre. \$400,000 ou 964-0927.

BOUCHERVILLE, bung, piscine creusée, thermopompe, 2 s/bains, s/sol fini, 5 chambres, plusieurs extra. Pas d'agent. 655-9132.

CARTIERVILLE, split level rénové, 10 pièces, \$265,000. Sans agent, rens. de 9h à 6h. 337-7018.

CHATEAUGUAY, beau split-level, secteur tranquille, 4 chambres, s/sol fini avec foyer, 2 s/bains complètes, garage, \$150,000. discutable. Mary, 692-1366, pas d'agent.

DUVERNAVY, Cn. grand split, pierre, brique, 8 pièces, cuisine chaudière et céramique, foyer, garage, chauffe radiant. PRIX NEG. \$125,000. 667-9943.

GRAND LAC BROMPTON
Maison de prestige. Terrain 84,400 pi.ca. 5 chambres, 4 s/b., 6 garages + boat house + pool, hydrovaton et bateau, piscine creusée, foyer, évier, patio, façade lac 265 pi. Construction 3 ans. \$685,000. (1819)823-2804.

L.D.R., 5 min. du métro, bungalow 1980, 4 chambres, foyer, garage, 2 s/bains, \$139,000. 669-4329.

LAVALLÉE, près fleuve, 140 St-Thomas. Split de 3 ans, paysager, 990,000. 586-3905, 586-1020, p.m.

MAISON À VENDRE sans agent, à Mont St-Hilaire, secteur de la Pomme-rale, grand bung. 46' X 26', avec abri d'auto, const. 77, terrain 78' X 102', foyer au sol, système d'alarme, système d'alarme, piscine entièrement encastree, système d'alarme, piscine, 2 h.t., pas de voisin arri. arri. décoration de bon goût, plusieurs extra. 464-2762.

MONT-TREMBLANT, maison 30 X 70, terrain 40,000 pi. ca., 3 chambres, salon avec foyer, face pente de ski, 8 h.s., 819-425-4240, Maryse ou Gilles, soir: 425-9114.

OUTREMONT: Superbe cottage semi-déché, dans coin résidentiel, 4 c.c. 2 s/bains, boiseries, foyer, s/sol fini, garage, immense terrain. Prix exceptionnel. Visite libre, dimanche de 13h à 16h. Tran. 737-6437.

PRÉS parc Lafontaine, 5 h, type split, murs de briques, tout rénové. \$179,000. 687-2491.

SKI MORIN HEIGHTS, style « Cape Cod », skiez à votre porte, 3 chambres, foyer, garage double, \$119,000. Visite libre 23-24 sept., 1063 Du Village, 1-226-6118. Pas d'agent.

ST-HILAIRE Côté supérieur, face Richelieu, + terr. riverain, 9 pces, foyer, piscine creusée, 17,440 pi.ca. 467-1302.

ST-HUBERT, bungalow 3 chambres, 2 salles de bains, sous-sol fini, thermopompe, piscine, patio, 398,900. 656-6586.

V.M.R., rue Trenton, bung., s/manger, cuisine/chêne, 3 chambres, s/sol fini, \$345,000. 684-5584.

VAUDREUIL - SPLIT 88: 3 c.c., 2 s/bains, s/famille, garage, \$149,500. 455-8887.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

121 Condos à louer

N.-ROSEMONT, condo 7 pces, 2 s/bains, foyer, sur trois étages, garage, 9900/mois. 384-5947.

OUTREMONT Le Sanctuaire, Phase 3, 4/2 c.c., 2 s/b., 1 place stat. garage, \$1,760. Libre 15 oct. ou 1er nov. Bur: 861-8241, fin de sem. 1-514-224-2200.

PENTHOUSE UNIQUE
8 pièces, piscine, sauna et foyer. Privé au PH. 672-8505.

R.D.P. Boul. Gouin est. Grand 4/4, s/s, très éclairé, avec électroménager. Libre imm. \$650/m. nég. 582-2830.

VIEUX-MONTREAL
Superbes, rénovés, \$1,100/mois, 9995/mois. 1 c.c., foyer, lav./séch., lav-vaiss. cuisinière/frigo fournis, plafonds 14 pi., décorés bois-brûlé et pierre. Mme. Dajoz. 252-5252 — 277-4456 Imka Crtr.

VILLE ST-LAURENT: Condo 4 c.c., 2 s/bains, entrée lav./séch., accessible, négoc. 333-4520 — 333-6667.

BOIS ST-LAMBERT
3½ spacieux, bien éclairé, \$75,000. Entre 9h à 5h. 1-349-9214, 658-0300.

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval. Imm. victorien, ent. restauré (1986) avec 4 luxueux condos, 2 garages. Vente en bloc: \$585,000 ou par unité. 488-4337.

CHOMÉDEY Ile Paton. Condo, grand 4 c.c., Libre immédiatement. Inf: Andy Lafrenière. 472-0284, Syst-Ma Crtr.

CONDO DELUXE REPENTIGNY
Bord du fleuve, 4½, terrasse, 3 garages, piscine int., tennis, sauna, salle d'exercices. Tél. après 18 hres 581-1818, pas d'agent S.V.P.

DORVAL
Condos neufs, 3½, 4½, 5½, béton, air climatisé, ascenseur, 2 s/bains, garage, hyp. 9%, 631-3486.

ILE-DES-SOEURS
Le 200. Superbe condo de coin, grande terrasse côté fleuve, 2 chambres, foyer, sauna, piscine, 6 apparts, climatisé. Pas d'agent. Condition impeccable. 766-1037.

LASALLE 4½, foyer, système d'alarme, stationnement, métro. \$94,900. 365-7520.

LUXUEUX CONDO, 1,600 pi.ca., garage, foyer, fenêtre serre, 2 portes patio, foyer, 1-de-ch., face à parc, près métro H.-Beaugrand, \$155,000. Agents s'abstient. Apr. 18hrs. 351-6889.

MONT-ROYAL PRÉS PIE IX Grand 3½, très ensoleillé, stationnement. 528-8125.

STE-ADELE
Condo luxueux, équipé, près des pentes. 342-3032, (819)322-1653.

VIEUX-LONGUEUIL Condo prestige, 5½, sur fleuve, relié au métro. Plusieurs extra. Qualité de vie incomparable. G. Leclerc. 651-6618. Boillard, Parenteau crtr. 442-4432.

125 Chalets à louer

A VAL DAVID
Chalet luxueux, foyer, piscine, tennis. Privé. 967-0470, 1-834-6363.

BROMONT, chalet à louer, tout compris, très propre, pré ski. 651-9294, 442-3397.

ILE-DES-SOEURS
Pyramide 77. Condo 2 c.c., 2½ s./b. Vue sur fleuve, grand balcon, système sécuritaire, piscine, Squash et sauna. \$1050/mois. Appeler Herb. 845-3776, soir: 768-4058.

ILE-DES-SOEURS Val de L'Anse
Sous-louer jusqu'à juillet. Luxueux, \$750/mois. 769-9564.

MIAMI BEACH, 172e Rue et Collins, condo 3½, 4½, à louer 2 mois et plus, 669-1237.

NORD, panoramique, vue exceptionnelle, foyer, 2 c.c., complètement équipé, \$1,000/mois. Nov. à 1er. 1-227-3789, 333-7532, après 18h.

ST-SAUVEUR: Lac Millot, 4 c.c., foyer, équipé, \$1,000/mois. Nov. à 1er. 1-227-3789, 333-7532, après 18h.

129 Chalets à vendre

CANTONS DE L'EST
Chalet bord de l'eau, Lac Louise, WEEDON, hiver-été, 2 ch., grand salon, foyer, grand solarium, dans les \$50,000. 819-569-1694, 877-3339.

LAC DES PILES
30 min. de Trois-Rivières, chalet suisse hivernisé avec foyer en pierre, meublé, 3 chambres, bord du lac, terrasse, patio et quai, bateau 115 h.p., \$129,000. 819-538-3314, 819-538-3247.

MAURICIE Grand chalet d'été, site enchanter, privé, avec barrière. Boisé 56 acres. 600 pi. sur lac, belle plage. (819)374-1209, (819)532-2992.

ORFORD - BORD DE LAC
5 min. ski, golf, Magog, 3 c.c., 2 cuisines, foyer. 514-759-0687.

137 Maisons de campagne à louer

FRELIGHSBURG Entièrement meublé, équipée, 3 c.c., 2 foyers, 2 s/bains, du 1er oct. '89 au 30 avril '90. 487-6283, 1-296-5264.

145 Terres, fermes à vendre

TERRE DE 100 ACRES, Lac Beauport, bois. projet const., placement d'argent, domaine privé. 882-3885, après 9h p.m.

VILLE LE GARDEUR
Terre maréchale 110 arpents, 35 de terre noire, 85 de terre française légère, petit bois. À 10 min. de Montréal. Inf: entre midi et 13h. 561-9988.

149 Terrains à vendre

BELLEFEUILLE: Beau domaine, luxueux, partiellement déboisé, 49,16 pi.ca. 70c/p.ca. 664-1720.

BIENVENUE AUX PARTICULIERS Lots prêts à construire à la mi-oct., région St-Hilaire, Otterburn-Park. \$4/pi.ca. Services inclus. 844-0465, 469-3094.

PARC ÉQUESTRE DE BLAINVILLE: Terrains 7,000 p.c. et +, secteur hippique, \$2,50/p.c. + extra. Autre secteur, \$2,90/p.c. + extra. Jean-Guy, 435-0098.

RÉGION DE QUÉBEC 5 min. Mont Ste-Anne, plus de 1 million de p.c., du proprio à vendre en bloc. Magnifique vue. 1-418-626-2390.

ST-LIN, Laurentides, 20 minutes du Pont Pie IX, 3,100,000 pied carré, zone résidentiel, boisé, \$0.19 le pied carré, négociable. Élia: 442-9008, après 20h.

160 App. et log. à louer

PLACE ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3½, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine. 649-7061.

RIVIÈRE-DES-PRAIRES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus. 654-5621, 654-6483, 353-4192.

ROSEMONT Condo 1½ meublé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, \$420/mois. Libre 1er oct. 453-7758.

ROSEMONT Grand 4½, haut duplex, près métro. Cour, laveuse/sécheuse, rénové. \$535. 721-6513.

ROSEMONT Grand 5½, propre, beau quartier. Soir, après 18h: 254-5215 ou 259-7314.

ROSEMONT, 4½ chauffé, 5 min. métro, tr. peint, tranquille, magasins, services, entrée lav./séch. \$400. 642-2875.

ROSEMONT, 6 pces, haut duplex, tranquille, lav./séch., chauff. élect. Libre 1er oct. Après 2h30, 727-7772.

SALABERRY, près Gouin, 1 mois gratuit, beaux 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. 447-1448, 336-8967 ou 336-7497.

SHERBROOKE-EST: Près du métro. Grand 3½, élect., entres. \$355. 729-5924.

SNOWDON, 6½, ensoleillé, propre, équipé, chauffé. Libre 15 oct., \$700. 731-4705.

ST-LÉONARD: Triplex 4½, semi-chauffé, très propre, \$425. 374-4213.

ST-LÉONARD Grand 5½, non-chauffé, près Langlier. Libre immédiatement. 255-9923, 329-5907.

ST-LAURENT, grand 4½ chauffé, 15ième, poêle, frigo, piscine, prix discutable \$664. 325-3780.

TÉTRAULTVILLE 6½, 1 mois gratuit, 4 c.c., entrée laveuse/sécheuse, chauffage électrique, 522-6292.

TAILLON: Notre-Dame, 3½, chauffé, eau chaude, propre. \$400. 374-4213.

TAILLON: Notre-Dame, 3½, chauffé, eau chaude, propre. \$450. 374-4213.

TAILLON: Sherbrooke, 6½, garage, salle familiale, \$625. 374-4213.

U.de M. 3½, demi-sous-sol, éclairé, ch. fermées, poêle/frigo, lav./séch., chauffé. \$360. 523-4123, 677-3425.

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, \$565/mois. 769-8708.

167 À louer hors frontières

HOLLYWOOD
Chambre à louer dans maison privée. À la semaine. 387-0175.

251 Bureaux à louer

SECTEUR ST-DENIS ET STE-CATHERINE
975 pi. ca. d'espace à bureau au 2e étage de l'édifice situé au 1290, rue Saint-Denis. Sous-location allant jusqu'au 30 juin 1992, occupation immédiate,oyer mensuel 887,25\$.

Veillez contacter
Pierre Samson
(613) 521-3400
poste 229

251 Bureaux à louer

BUREAU SPACIEUX
Près métro, 236, Jean-Talon-Est. Idéal pour professionnel. 272-1677.

DEUX ESPACES DE BUREAUX
À sous-louer, dans immeuble neuf prestigieux, 1er bureau: 181 25 pi.ca., 2ème: 190 75 pi.ca. Près du métro. Accès salle de conférence, équipement audio-visuel, service de réceptionniste. Possibilité aménagement bureaux et garage int. Très sécuritaire. Vue sur le fleuve. Situé au 50 rue de la Barre, Longueuil. À court ou à long terme. 783-3050.

HOCHÉLAGA/LANGELIER 30 X 60, 900 à 1 800 pi.ca. \$750/pi.ca. 2 puits de lumière. 256-9048.

LOCAL COMPLETEMENT RÉNOVÉ
À louer, pour bureaux de professionnels, situé au 6579 rue de Chateaubriant, face à la station de métro Beauport. 276-3701.

PAPINEAU (NORD SHERBROOKE)
2 espaces, porte à porte, 2,200-3,500 et 1,900 pi.ca. Climatisé, système d'alarme. Idéal professionnels. Prix à discuter. M. Papineau, jour: 256-3141, soir: 523-0158.

RUE ST-HUBERT
Entre Ontario et de Maisonneuve, 1,400 pi.ca., \$13/pi. Libre immédiatement. 522-1287 (entre 9h et 13h).

VIEUX-MONTREAL Rénovation unique, 2 c.c. en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. \$45-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

MAGASIN À LOUER au 5041 Avenue du Parc, excellent pour boutique, près rue Laurier. 272-3033.

VILLE ST-LAURENT. Autoroute Trans-Canada, sortie Côte-Vertu dans St-Laurent, 2 unités de 2,300 pi.ca. chacune, sous-location pour 2 ans, loyer très raisonnable. 332-0750 ou 457-5556.

268 Espaces industriels à louer

EDIFICE INDUSTRIEL neuf, longueur: 40 pi. X largeur selon vos besoins. Aucune taxe. 659-3091, jusqu'à 23h00.

LOCAUX À LOUER
BOISBRIAND, près aut. 15 et 640, 3,500 pi.ca. et plus avec option d'achat, style condo, occ. imm. 667-4035.

269 Propriétés commerciales

À VENDRE OU À LOUER
POUR PETITE ENTREPRISE
Atelier de réparation ou entrepôt, 3,000 pi.ca., grand stationnement libre imm. VILLE MERCIER, 691-8073.

BÂTIMENT à bureaux, 5055 Métropolitain E. 65, 500 pi.ca. Revenu: \$32,000. Prix: \$4,000,000. Comptant: \$1,500,000. Trudeau Crtr. 581-0494.

275 Locaux à louer

275 EST-ST-JOZUE
entre St-Denis/St-Laurent env. 1300 pi.ca. 271-6654.

VERDUN 741 DE L'ÉGLISE
1,500 pi.ca. plusieurs autres possibilités, faut voir! Libre imm. 761-7357.

283 Commerces à vendre

* ÉCOLE DE CONDUITE *
Appelée Maria 272-1296.

BOULIQUE VÊTEMENTS de dame, rue Notre-Dame Ouest, près métro, négociable. 382-0360.

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR

RECHERCHE

camelots

secteurs
Châteauguay, Mercier, Outaouais, Outremont

contacts
Daniel Gauthier: 699-1868
Jean-Paul Gratton: 243-4970
Denise Cabot: 643-3854

camelots motorisés

secteurs
Outaouais
Outremont

contacts
Jean-Paul Gratton: 243-4970
Denise Cabot: 643-3854

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur
Extérieur: région 514
région 418-819

332-3890
1-800-361-6059
1-800-361-5699

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

De jour ou de soir

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme.

Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

LAURIER

désire offrir des cours de guitare et violon classique, populaire, moderne et progressif. \$30./hre

1-418-654-0052

04-10-89

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

HOMME AVEC petit camion ferait petits déménagements ou transport léger, 441-1897.

559 Entretien, réparations, rénovation

A.A.A. BAS COMPTE
Joint gyroscop, peinture, toute rénovation intérieure, travail garanti. 623-1605

567 Lavage, nettoyage

SERVICE D'ENTRETIEN MALO ENR
Lavage de vitres (hauteur), murs, tapis, peinture, démolition. Net. général. Compt. rés. 20 ans d'exp. 447-0675.

578 Santé

DÉTENTE
PRÉVENTION, MASSAGES
LOUISE, 933-7535

ON A DE L'ESPACE POUR VOUS

LES ESPACES À BUREAUX DES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LE DEVOIR

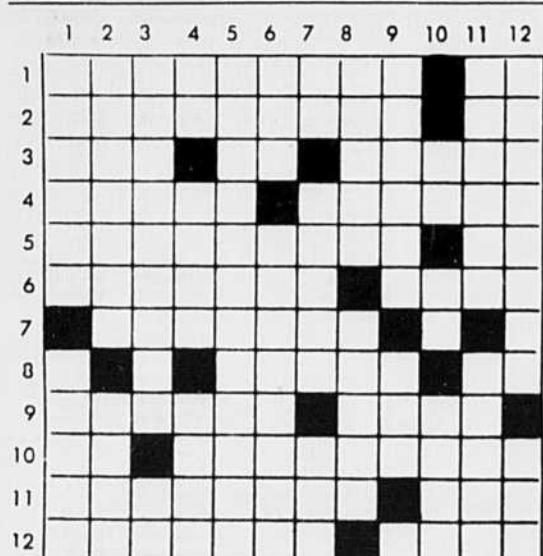
25-09-89

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS, professeur diplômé, immersion, \$45. 207 heures. 481-9474.

COURS DE VIOLON, par professionnel expérimenté. Enfants, adultes. Prix raisonnables. 484-8118.

LES MOTS CROISÉS



- ### Horizontalement
- Ouvrier travaillant le stuc. — Terribus.
 - Affabilité. — Rhénium.
 - Portion de courbe. — Laize. — Fer-blanc.
 - Double point sur une voyelle. — Bourdonné.
 - Petit de l'hirondelle. — Ancien do.
 - Briser les dents. — Femme d'un raja.
 - Accouchement normal. — Moutarde de champs. — Strontium.
 - Poisson des mers froides. — Élément chimique.
 - Note de musique. — Métal voisin du platine.
 - Monarque. — Mille deux.
 - Comprimera. — Ardeur au travail.
- ### Verticalement
- Bractée entourant l'épi dans les papies (Bot.). — Ré-sultat d'une action. — Caniculaire. — Ruinant des Andes.
 - Couverte d'ulcères. — Post-scriptum.
 - Curie. — Élévation de terrain. — Beau-coup.
 - Reptile fossile.
 - Au golf, petite cheville. — Clarifier.
 - En matière de. — Appareil de levage. — Consue.
 - Consommer. — On y lave la vaisselle.
 - Action de revenir. — Agent de Louis XV.
 - Américium. — An-née. — Impôt pré-lévé par l'Église.
 - Orateur populaire. — Entrée d'une maison.
 - Réceptier à eau bé-nite. — Partie du pain.
- ### Solution d'hier
- 11-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
NOVEMBRE
APRIL
APRIL
SPORT
BOREAL
SOLEIL
FOIS
LAC
ESON
ARRÊTÉ
CANEADÉ
L'ÉTÉ
ARCEAU
S'ENFANT
BÉROUD
L'UNE
KALA
ÉCRIRE
EL
BUTANE
GREG
SUD
REM
EN
OBESE
AXE

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Offres occidentales au Pacte de Varsovie

VIENNE (AFP) — Les Occidentaux ont donné un nouveau coup d'accélérateur aux négociations sur le désarmement conventionnel (CFE) à Vienne en présentant officiellement hier un nouveau paquet de propositions portant notamment sur des mesures de stabilisation, de vérification et de non-contournement d'un futur accord entre les seize pays membres de l'Alliance Atlantique et les sept pays signataires du Pacte de Varsovie. Ces mesures, qui complètent celles introduites en mars et en juillet, représentent le plus vaste, le plus détaillé et le plus ambitieux système de contrôle des armements qui ait jamais été mis sur pied pour les forces conventionnelles, a indiqué au cours d'une conférence de presse M. David Peel, chef de la délégation canadienne qui a présenté officiellement les nouvelles propositions au nom des seize pays de l'OTAN.

Attentats de la Mecque : des exécutions en masse

RYAD (AFP) — Seize chiites koweïtiens accusés d'être les auteurs des attentats à l'explosif de la Mecque qui avaient fait un mort et 16 blessés en juillet lors du grand pèlerinage, ont été exécutés hier dans cette même ville, selon un communiqué du ministère saoudien de l'Intérieur. Parmi les personnes exécutées, dix sont d'origine iranienne, quatre d'origine koweïtienne et deux d'origine saoudienne, précise le communiqué diffusé par l'agence saoudienne d'information SPA. Quatre autres Koweïtiens arrêtés ont été condamnés à des peines allant de 15 à 20 ans de prison et à la flagellation, entre 1,000 et 1,500 coups de fouet, selon le communiqué. Ce supplice sera étalé sur 20 à 30 séances, à raison de 50 coups chaque fois.

Le Canada au Maroc

CASABLANCA (AFP) — L'ambassadeur spécial du premier ministre canadien pour l'aide alimentaire au tiers monde, M. George Hees, est arrivé hier à Casablanca pour une visite au Maroc entrant dans le cadre de la préparation de l'aide alimentaire canadienne à ce pays pour les dix prochaines années, a-t-on appris de source officielle. M. Hees a précisé, dans une déclaration à la presse, qu'il a été chargé par son gouvernement de « s'entretenir avec les responsables marocains et de préparer un dossier sur la coopération entre le Maroc et le Canada ». Il a ajouté que cette visite « entre dans le cadre du renforcement de cette coopération qui, a-t-il dit, a connu un développement notable ces dernières années ». Le responsable canadien aura une série d'entretiens avec les responsables marocains. Le Canada, note-t-on, a octroyé au Maroc pour l'année 1989-90, une aide alimentaire de l'ordre de \$3 millions.

Duarte à l'agonie

SAN SALVADOR (AFP) — L'ancien président démocrate-chrétien du Salvador Jose Napoleon Duarte, qui souffre d'un cancer terminal du foie, est entré en agonie, a annoncé hier à l'AFP son médecin personnel, Jose Luis Saca. M. Duarte, 63 ans, a passé « une mauvaise nuit » et « a eu de nouveau une crise de bronchospasme », a déclaré le docteur Saca. Hier matin, son état était « stable, mais très grave », a-t-il dit, en précisant que l'ancien président, qui reste conscient, avait failli mourir mercredi soir. M. Duarte, qui a gouverné le Salvador entre 1984 et 1989, se trouve dans sa résidence avec sa famille.

Un enfant toutes les quatre minutes

LONDRES (AFP) — « Un enfant meurt toutes les quatre minutes en Angola et au Mozambique à cause de la guerre », a affirmé hier à Londres le cinéaste britannique Sir Richard Attenborough lançant un appel à tous les États de signer et de ratifier la charte des droits de l'enfant de l'UNICEF. Cette charte, qui doit être examinée avant la fin de l'année par l'assemblée générale des Nations-Unies, « pourrait être notre plus grande contribution à l'avenir de l'humanité » a affirmé le cinéaste. Dénonçant l'impact des guerres sur les enfants, particulièrement choquant, selon lui, au sud de l'Afrique, il affirme que « 15 millions d'enfants vivant aux frontières de l'apartheid dans 9 pays indépendants sont sujets aux agressions militaires et économiques de l'Afrique du Sud ».

Un autre modéré assassiné

BEYROUTH (AFP) — Un député musulman modéré a été assassiné hier au Liban alors que l'émissaire du triumvirat arabe, M. Lakhdar Ibrahim, a signifié au camp chrétien qu'un refus de son plan de paix entraînerait la fin de sa mission. Membre d'un rassemblement de personnalités sunnites modérées, les Assises islamiques, Nazem Kadri, 74 ans, a été assassiné en pleine rue à Beyrouth-Ouest, sous contrôle syrien. Quatre hommes l'ont mitraillé à bout portant, au moment où il sortait de chez son coiffeur et s'apprêtait à monter dans sa Mercedes noire, dans un quartier résidentiel animé. Son garde du corps a été également tué et deux passants blessés dans la fusillade. Ses agresseurs ont pris la fuite. Cet attentat intervient à neuf jours de la date fixée par le triumvirat arabe (Maroc, Algérie, Arabie saoudite) chargé de régler la crise libanaise pour une réunion des parlementaires afin de débattre d'un « document d'entente nationale ». Cette réunion est prévue dans le nouveau plan en sept points annoncé samedi par le triumvirat, qui a reçu l'approbation immédiate de la Syrie et de ses alliés libanais, alors que le camp chrétien n'a toujours pas donné de réponse.

AU NAGORNY-KARABAKH

C'est la guerre civile

d'après AFP

MOSCOU — Au lendemain du plénum historique qui a vu Mikhaïl Gorbatchev se débarrasser des restes de la vieille garde au Bureau politique du Parti communiste, la réalité de la haine inter-ethnique, sur laquelle le premier secrétaire avait fait une intervention angoissée, est plus réelle que jamais au Nagorny-Karabakh. Une région où il n'est plus exagéré de parler de véritable guerre civile. Un blocus est imposé en Azerbaïdjan sur les voies menant non seulement vers les régions majoritairement arménienne du Nagorny-Karabakh, mais aussi vers l'Arménie, par lesquelles transite 85 % de l'approvisionnement importé par cette république, selon un responsable local. La pénurie de carburant et de nombreux autres produits commence à paralyser sérieusement la vie économique, de nombreux vols ayant été supprimés à l'aéroport d'Erevan, avaient annoncé mercredi les *Izvestia*.

En Azerbaïdjan, où les « informels » du Front populaire avaient

annoncé mardi à l'AFP qu'une partie du blocus avait été levée à leur demande, déclaraient hier qu'ils étaient dépassés par la volonté des cheminots de maintenir le blocus.

Le plénum a renoncé à lancer un appel à la modération aux Azéris et aux Arméniens, comme l'avait suggéré à l'ouverture M. Mikhaïl Gorbatchev.

Annonçant que des mesures seront prises pour « éviter anarchie et bains de sang » dans la région, il a réaffirmé que la solution ne résidait pas

dans une modification des frontières, comme l'auraient souhaité les Arméniens.

M. Volski a cependant précisé que le « principe fondamental est le droit des nations à l'autodétermination », ce principe devant être appliqué selon lui aux formations ethniques ne jouissant pas du statut républicain, comme celles du Nagorny-Karabakh. Ce droit doit leur permettre, a-t-il dit, de « modifier les formes de leur gouvernement local dans le cadre des frontières existantes ».

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.....1-800-361-6059
Indicatif 418.....1-800-463-4747
Indicatif 819.....1-800-361-5699
Indicatif 613.....1-800-361-5699

OUVERTURE DÉCISIVE EN AFRIQUE DU SUD ?

La libération de Mandela à l'ordre du jour

d'après AFP

PRETORIA — Les signes d'ouverture politique en Afrique du Sud se multiplient. Des manifestations d'opposition sont autorisées, d'autres mollement réprimées, et la capitale grouille de rumeurs sur l'annonce imminente de la libération du chef historique de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela.

Le nouveau gouvernement, qui a prêté serment hier matin à Pretoria, devrait décider prochainement, peut-être même dans les prochains jours, de la date à laquelle le leader nationaliste noir Nelson Mandela, emprisonné depuis 27 ans, sera remis en liberté, estimait-on dans les milieux politiques.

En outre, les deux principaux syndicats noirs du pays ont confirmé le lancement, aujourd'hui, d'une campagne de boycottage de deux semaines des commerces blancs, afin de protester contre une loi, promulguée l'an dernier, qui a considérablement restreint le droit de grève.

Cependant, la police est intervenue, hier matin, à l'aide de bâtons, pour disperser plus de 400 lycéens noirs qui manifestaient sans autorisation depuis une heure dans le centre de Durban. À Johannesburg, une autre manifestation illégale, qui devait traverser la ville, a avorté, près de 2,000 étudiants décidant de rebrousser chemin et de revenir sur le



PHOTO AP

Deux leaders noirs, l'archevêque sud-africain Desmond Tutu et le chef de la SWAPO Sam Nujoma, se sont rencontrés hier à Windhoek.

campus de l'Université du Witwatersrand après des discussions avec les forces de police.

Au lendemain de l'entrée en fonctions du président Frederik W. de Klerk, les 17 membres du nouveau cabinet ont, à leur tour, prêté serment, hier, à la résidence officielle du chef de l'État.

Dans sa première allocution en tant que président, M. de Klerk avait affirmé, mercredi, que le gouvernement « commencerait à travailler immédiatement » afin de mettre au point « les mesures pratiques destinées à atteindre nos objectifs », le

principal étant l'ouverture d'un processus de négociation entre le pouvoir et les leaders de la majorité noire.

Parmi ces « mesures pratiques », la remise en liberté des prisonniers politiques, au premier rang desquels Nelson Mandela, chef historique du Congrès national africain (ANC, clandestin), est considérée comme la plus importante.

Sous le titre « Mandela presque libre », le quotidien de langue afrikaans *Beeld* (pro-gouvernemental), toujours bien informé, affirmait, hier, que le nouveau gouvernement

pourrait prendre une décision dès la semaine prochaine, même si M. Mandela ne devait être libéré que dans plusieurs mois.

La période la plus souvent mentionnée maintenant dans les milieux gouvernementaux pour la libération de Nelson Mandela est le début de l'année prochaine. Cependant, depuis le début de l'année 1989, la libération de M. Mandela a été évoquée à plusieurs reprises sans être pour autant suivie d'effet.

Citant « des sources gouvernementales de haut rang », *Beeld* indique que la remise en liberté du chef historique de l'ANC est désormais « proche », surtout après que M. de Klerk ait, dans une allusion évidente à M. Mandela, dit qu'il poursuivait la politique d'élargissement des prisonniers politiques.

L'une des autres tâches prioritaires du gouvernement sera aussi de définir une attitude face à l'opposition noire, enhardie par le fait que le pouvoir a autorisé, la semaine dernière, deux manifestations qui ont réuni plusieurs dizaines milliers de personnes au Cap et à Johannesburg.

Malgré l'intervention, hier, contre les lycéens noirs qui défilaient, sans autorisation, dans le centre de Durban, les témoins ont souligné que la police avait fait preuve de « retenue ».

Washington accueille Chevardnadze

Pas de sommet mais des propositions précises

WASHINGTON (AFP) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré hier, après un entretien avec le président George Bush, qu'il n'avait pas fixé avec lui de date pour un éventuel sommet américano-soviétique.

M. Chevardnadze, en visite américaine depuis hier, s'adressait à la presse après un entretien de deux heures avec M. Bush. Il a indiqué qu'il avait discuté avec lui d'idées très spécifiques « en matière de désarmement, mais n'a pas voulu donner de détails, affirmant qu'il devait continuer d'en discuter aujourd'hui et demain avec le secrétaire d'État James Baker à Jackson, dans le Wyoming.

Il a qualifié ses discussions avec M. Bush de « très intéressantes » et empreintes d'une « très bonne atmosphère ».

En ce qui concerne un sommet, il a estimé qu'une telle rencontre était nécessaire mais devait être bien pré-

parée. Il a indiqué qu'il en discuterait en détails avec M. Baker.

M. Chevardnadze a d'autre part indiqué que la lettre du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev qu'il a transmise à M. Bush traitait des questions du traité ABM, des armements stratégiques, conventionnels et chimiques, des test nucléaires et de la proposition américaine dite du « ciel ouvert », consistant à libéraliser les survols réciproques des territoires des deux camps par des appareils de reconnaissance non armés.

Dans le même ordre d'idées, les États-Unis vont proposer à l'Union soviétique la levée réciproque de pratiquement toutes les restrictions aux déplacements des diplomates, représentants commerciaux et journalistes imposées par chacun des deux pays aux ressortissants de l'autre, ont indiqué des responsables gouvernementaux américains.

L'idée est d'abolir les restrictions sur une base réciproque, de sorte que

les voyages soient permis partout », a déclaré l'un de ces responsables.

Actuellement, près de 90 % du territoire de l'Union soviétique sont interdits aux Américains, héritage de la période stalinienne. Au fil des années, les États-Unis ont à leur tour limité les possibilités de déplacement des ressortissants soviétiques sur une grande partie du territoire américain.

Si les Soviétiques acceptent de lever leurs restrictions, ont précisé ces responsables, les États-Unis leveront les leurs. La seule obligation qui restera imposée aux citoyens soviétiques désireux de se déplacer aux États-Unis sera de déclarer leur plan de voyage auprès du bureau des missions étrangères du département d'État, ceci uniquement pour des raisons de sécurité, ont-ils ajouté.

Le FBI a approuvé ce plan et ses modalités sont prêtes à être présentées lors des entretiens de Jackson Hole, ont-ils encore indiqué.

Carmel d'Auschwitz Mgr Glemp cède sur tout

LONDRES — Sans qu'on sache si des pressions ont été appliquées sur lui pour le faire changer d'idée, le primate de Pologne a cédé hier sur la question du carmel d'Auschwitz, abandonnant complètement sa position d'intransigeance maintenue depuis un mois.

Dans une déclaration à 180 degrés de ses interventions précédentes, il a estimé qu'il est « essentiel non seulement que le couvent (le carmel) soit placé en dehors du périmètre du camp d'Auschwitz, mais qu'un nouveau centre culturel soit créé ».

Dans une lettre adressée à Sir Sigmund Sternberg, président de la commission exécutive du Conseil international des juifs et chrétiens, à Londres, le cardinal Glemp se prononce pour l'application de la déclaration de Genève de 1987.

Cette dernière prévoit la création, en dehors du site de l'ancien camp de concentration, d'un centre d'information, de rencontre de dialogue et de prière.

avis de demande d'un permis d'alcool



Régie des
permis d'alcool
du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
93092 CANADA INC. Souvlaki Fino 600 Sir Wilfrid Laurier Beloeil	1 Restaurant pour vendre dans Aire Commune	600 Sir Wilfrid Laurier Beloeil
DESJARDINS, Richard 407 boul. St-Laurent S. 600, Montréal	1 Bar dans Théâtre	83, rue Ste-Anne Ste-Anne de Bellevue
2733-8755 QUÉBEC INC. Salle de Quilles Site-Foy 7198 Iberville Montréal	1 Bar dans Centre Sportif	610, boul. Ste-Foy Longueuil
CALLOCCIA, Angelo Café Bar Fantasy 5830, Bélanger Est St-Léonard	1 Bar	5830, Bélanger Est St-Léonard
JEAN DIFILIPPO, TONY JR. DIFILIPPO, BENNY NG Restaurant Kotai Enr. 6660, Jarry Est St-Léonard	2 Restaurants pour vendre 1 Bar	6660, Jarry Est St-Léonard
RENAUD, Michel Restaurant Fil de l'Eau M.R. 7015 boul. Gouin Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	7015 boul. Gouin Est Montréal
CUISINE PASTA CASARECCIA INC. Cuisine Pasta Casareccia Inc. 5849, Sherbrooke Ouest Montréal	1 Restaurant pour vendre	5849, Sherbrooke Ouest Montréal
136074 CANADA LTÉE St-Laurent Billech 3702 boul. St-Laurent Montréal	Changement de capacité bar avec danse et spectacles	3702 boul. St-Laurent Montréal
NSK GOLDEN HORN INTERNATIONAL INC. Le Club Sex Tuple P.O. 5283 St-Laurent	Autorisation de films dans un Bar avec danse et spectacles (Suite à cession)	5777, St-Laurent Montréal
RECEPTION ACTIVITE 2,000 INC. Réception Activité 2,000 Inc. 202 rue Libersan Ste-Thérèse	1 Bar avec danse spectacles	242, boul. Labelle Ste-Thérèse
BERNARD LEBRASSEUR, GAETANE LEBRASSEUR Danse Sociale Le Brasseur Enrg. 1016 St-Antoine Terrebonne	1 Bar avec danse	864, Léon Martel Terrebonne
168451 CANADA INC. Restaurant Au Vieux Duluth, Lasalle 7741, boul. Newman Lasalle	1 Restaurant pour servir	7741, boul. Newman Lasalle
168271 CANADA INC. Pizzeria Donini St-Eustache 9520 de l'Acadie Suite 420 Montréal	1 Restaurant pour vendre	15, de la Grande Côte St-Eustache
2737-8595 QUÉBEC INC. Le Four de St-Léonard Enr. 4645 boul. Métropolitain Est St-Léonard	1 Restaurant pour vendre	4645 boul. Métropolitain Est St-Léonard

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Hénfeld,
Montréal, Canada, P-3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

CARTES D'AFFAIRES

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoit LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeur adjoint:
Guy DeshaiesDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

Un autre mandat pour le PLQ

C'est le projet de souveraineté qui fait toute la différence

DOMINÉE par l'actualité dès le début et pervertie en fin de course par le violent conflit de travail dans le secteur public, la campagne électorale, si longue aura-t-elle été, risque de se terminer dans l'éclipse générale des véritables enjeux de cette lutte pour le pouvoir. On en arrive à la curieuse conclusion qu'il faut faire abstraction d'une bonne partie de ce que nous avons vu et entendu pour se faire une bonne idée du choix qui est à faire. Officiellement, un choix entre plusieurs partis; en pratique, exception faite de quelques comtés pour le Parti Égalité, un choix entre le Parti libéral et le Parti québécois.

Programmes et engagements

Eu égard aux programmes et aux engagements, au-delà des apparences et malgré les emballages, sauf en ce qui regarde le projet de souveraineté du Parti québécois, les différences sont bien minces. On a beau, du côté péquiste, pointer le néo-libéralisme et le désengagement de l'État des libéraux et, du côté libéral, souligner l'interventionnisme, voire le socialisme des péquistes, il s'agit plutôt de nuances que de véritables oppositions. D'autant plus que quoi qu'il prétende, au lendemain des élections, le parti gagnant devra continuer de composer avec des environnements très dynamiques, une capacité de payer fort limitée, la force énorme des groupes de pression, sans parler des besoins en croissance exponentielle et des résistances souvent imprévisibles.

Oubliant la surenchère des promesses ponctuelles et compte tenu du contexte et des contraintes, à quoi peut-on bien s'attendre de vraiment différent du Parti québécois ou du Parti libéral dans les domaines de l'environnement, de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la démographie? Même dans un domaine aussi dramatique que celui de la formation professionnelle et au seul stade des engagements électoraux, la différence ne porte que sur les moyens à l'intérieur de la même seule voie : la solutin fiscale.

Nous n'avons donc pas à choisir entre une idéologie de gauche ou de droite mais entre deux partis, l'un d'allure empirique, l'autre en apparence plus dogmatique, mais que l'exercice du pouvoir ramènera rapidement au centre.

Ce n'est pas non plus en examinant leurs performances passées qu'on peut facilement faire le partage. Il est injuste de parler du marasme de la gestion péquiste pendant ses neuf ans de pouvoir, comme il est ridicule de louer le béatement la gestion libérale depuis 1985. Après la récession en particulier et dans des conditions très difficiles, le Parti québécois a été un bon gouvernement et a pris des décisions courageuses. Depuis quatre ans le Parti libéral a agi en bon gestionnaire des fonds publics et dans l'ensemble, a su prendre des décisions responsables qui tenaient compte d'intérêts très divergents dans un contexte de très grande pression. À cet égard MM. Parizeau et Chevreton sont bien mal venus de donner des leçons à M. Bourassa dans l'actuel conflit du secteur public. Souhaitons qu'il s'agisse d'une amnésie temporaire et non d'une légèreté permanente.

Leaders et équipes

Sera-ce les leaders et les équipes qui feraient la différence? Peut-être. Plusieurs se sont dits surpris de la performance de M. Parizeau. Elle était pourtant attendue. De l'une ou l'autre façon, le brillant professeur est aux affaires depuis longtemps déjà et sa performance dans le débat public a toujours été objet d'admiration sinon de ravissement. Qui ne se souvient du plaisir gratuit éprouvé à voir et à écouter le prestigieux ministre des Finances de René Lévesque? Le spectacle valait le déplacement. Par ailleurs, qui niera son courage et sa détermination à rassembler les troupes en déroute, au nom de l'idéal auquel il a sacrifié tant d'intérêts personnels?

M. Parizeau ne manque manifestement pas de leadership. Le problème vient plutôt de l'adéquation entre la nature du leadership du chef péquiste et les exigences inhérentes aux tâches de chef de

gouvernement. M. Parizeau est un idéateur passionné et un tribun de grande classe et d'une belle éloquence. Habile à jouer avec les concepts et les idées, il en met plein les yeux et les oreilles. Un formidable analyste et un puissant séducteur. Un décideur prudent à l'écoute des autres et du réel? C'est moins évident. La population ne s'y trompe pas qui tient en haute estime ce grand Québécois mais lui fait moins confiance qu'à M. Bourassa pour diriger les affaires de l'État.

Le chef libéral a sans doute moins de panache et donne souvent l'impression d'être à la remorque des événements. Encore faut-il apprécier sa maîtrise de la mécanique politique et sociale. De toutes façons, par les temps qui courent, marqués par la complexité croissante des problèmes, la diversité des courants et la volatilité de l'opinion, avons-nous plutôt besoin d'un chef de gouvernement bien en selle mais habile à composer avec le dynamisme ambiant et les forces contraires, ou d'un guide politique davantage mû par l'énergie des concepts et l'attraction d'une grande idée? Bien sûr, les grands projets de société ont toujours quelque chose d'envoûtant : c'est même leur rôle premier et les intellectuels y trouvent particulièrement leur compte. Les sondages nous rappellent cependant régulièrement que la majorité a d'autres sensibilités.

Quant à la qualité des équipes en présence, les deux partis peuvent compter sur d'excellents acquis malgré les défections qui se sont produites. La relève n'est pas mauvaise non plus. Sans vouloir être exhaustif, les Tremblay, Robillard, Hébert, Elkas et Cosgrove chez les libéraux; les Trudel, Cliche, Beaulnes, Denis, Lalonde et Simard chez les péquistes, sont des atouts intéressants. Compte tenu cependant de l'importance de la maîtrise des dossiers et de la nécessité d'un large enracinement des équipes qui aspirent au pouvoir, il faut donner une note supérieure à l'équipe libérale. Si justifié soit-il, ce choix est de l'ordre de la préférence.

Une orientation fondamentale

Or, le cap mis sur la souveraineté du Québec par le PQ nous oblige à prendre position sur une orientation fondamentale. Et on ne pourra pas reprocher à M. Parizeau d'avoir occulté les tenants et aboutissants de cette option.

Il est vrai que tous les votes pour le Parti québécois ne devront pas être versés au compte de la souveraineté. En effet, beaucoup de facteurs interviennent au moment d'une élection générale, outre les programmes et les engagements. Mais il n'en demeure pas moins qu'en toute légitimité démocratique, un gouvernement issu du Parti québécois pourra s'autoriser du mandat de réaliser l'indépendance du Québec. Pour ceux qui croient que seule la souveraineté permettra aux Québécois de garantir leur survie et leur épanouissement comme peuple de langue française, de développer pleinement leur potentiel économique et de mettre fin aux problèmes qui résultent actuellement du partage des compétences entre les paliers fédéral et provincial, pour ceux-là, pas d'hésitation, ils doivent voter pour le PQ.

Mais l'inverse est aussi vrai. Et il ne sert à rien de renvoyer la question à la prochaine élection puisque c'est à celle-ci que le Parti québécois nous la pose clairement. Si cette formation prenait le pouvoir (quoique ce soit peu probable, ce n'est pas une impossibilité), nous y serions de toutes façons entraînés de référendum sectoriel en référendum sectoriel jusqu'au oui final.

Au contraire, ceux qui croient que le règlement des problèmes majeurs des générations montantes ne doit pas passer par des années et des années de luttes et de divisions épuisantes, doivent le signifier clairement en votant libéral. Cette option ne fait pas disparaître tous les problèmes sur la table, mais permet de les aborder dans une perspective autre qu'une guerre à finir, en évitant de tout ramener à une vision séduisante mais par trop totalisante. C'est encore l'option du DEVOIR.

— BENOIT LAUZIÈRE.

Laval remporte le gros lot

Serait-ce le prix que la CUM aura accepté de payer?

LA CRÉATION d'un organisme régional de transport pour la région de Montréal faisait l'objet de discussion depuis plusieurs années.

À Québec, sous le régime péquiste, le ministère concevait cet organisme sous la forme d'une super-société de transport, ayant autorité sur tout le réseau de transport collectif à vocation régionale. Le projet, exposé dans un livre blanc publié en 1982, a été rapidement mis en veilleuse.

Ce sont les difficultés financières de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) qui l'ont remis sur le tapis. En raison surtout du vieillissement de ses installations, la STCUM était accablée à une hausse substantielle soit de ses tarifs, soit de la contribution des municipalités, soit des subventions du gouvernement — ou des trois. Il y avait une quatrième solution : la participation des municipalités hors de l'île de Montréal au prorata de l'usage que leurs citoyens font du réseau de la STCUM.

C'est de là que tout est parti, ou mieux reparti. L'Organisme régional de transport (ORT) dont on annonçait hier la création n'est pas la grosse machine qu'on a pu craindre. Mais, comme il fallait s'y attendre, c'est le contribuable québécois qui en fera les frais.

Le gouvernement, en plus de hausser sa contribution à l'exploitation des réseaux, enrichira sa formule de financement des immobilisations, tout en s'engageant à prolonger le métro jusqu'à Laval, soit un tronçon de 3,2 kilomètres, ponctué de trois stations et complété par un immense parc de stationnement.

Il n'est pas sans intérêt d'analyser cette entente en termes de gagnants ou même de perdants.

À court terme, la Communauté urbaine de Montréal y gagne. Elle s'assure d'un financement plus adéquat de son réseau, tout en conjurant le spectre d'une hausse trop forte de ses tarifs (selon l'esprit sinon la lettre des engagements électoraux du RCM).

À première vue, la rive-sud n'y gagne pas grand-chose, si ce n'est de très hypothétiques prolongements du métro en direction de Saint-Hubert et même de Brossard! Dans l'immédiat, les usagers de Longueuil verront le prix de leur « carte régionale » passer de \$ 35 à \$ 42. Voilà sans doute pourquoi, la veille de cette annonce, le ministre a senti le besoin de rappeler les projets qu'il caresse pour la rive-sud!

Mais le grand gagnant paraît être Laval. Même si l'opposition qui fait la lutte à l'administration sortante y voit un cadeau de Grec, les Lavallois y gagnent une carte régionale réduite de \$ 56 à \$ 42, trois stations de métro, et un stationnement en bout de ligne.

Il y a plus que cela.

Si l'on en croit une étude de l'INRS-Urbanisation, faite pour le compte de la Ville de Montréal, le prolongement du métro jusqu'à Laval augmentera son pouvoir d'attraction résidentielle. Plus « grave » encore, selon la même étude, la station terminale du tronçon de Laval « pourrait faire émerger un important sous-centre commercial et un pôle dynamique d'emplois de bureau ».

Tournant le fer dans la plaie, les auteurs enchaînent : « Il n'est pas exagéré de supposer que ce projet déclencherait un processus de développement rapide capable de créer un centre tertiaire sous-régional concurrent de celui d'Anjou », ajoutant que « ce développement se ferait en grande partie au détriment du tertiaire de la CUM ». Cela est d'autant plus plausible que, dans l'entente qui vient d'être conclue, la CUM renonce pour le moment à son projet de prolongement de la ligne 5 jusqu'à Anjou, qui était pourtant un de ses « impératifs » en juin 1988.

Ce serait là le prix que la CUM aura accepté de payer pour sortir de l'impasse sa propre société de transport en commun.

— JEAN FRANCOEUR



LETTRES AU DEVOIR

Plus de risques

ISABELLE Brabant, sage-femme, fait face à une enquête du coroner. Voilà, la chasse aux sorcières est ouverte! L'affaire étant « sub judice », tout ce que nous savons, c'est qu'un bébé est décédé à l'hôpital trois jours après la naissance qui avaient eu lieu à la maison.

Même dans les meilleurs hôpitaux du monde, il y a entre trois et huit bébés sur 1,000 qui meurent à chaque année. Nous ne mettons pas notre système judiciaire en alerte à chaque fois!

Accouchement et naissance comportent des risques, que ce soit à l'hôpital ou à la maison. Un préjugé tenace au Québec veut que l'accouchement à la maison présente plus de risques. C'est faux. Au Pays-Bas, l'accouchement à la maison est courant et le taux de morbidité et de mortalité infantile se compare favorablement aux nôtres. Là où les sages-femmes travaillent, le taux des interventions médicales, et entre autres le taux de césarienne, est nettement moins élevé.

À l'hôpital, on court plus de risques qu'à la maison de contracter une infection. Les médecins qui vivent dans la crainte d'une poursuite judiciaire interviennent souvent trop rapidement, multipliant les interventions inutiles dont les césariennes; toute anesthésie comporte des risques non négligeables. Pendant le travail, il arrive souvent que des infirmières surchargées, ne vous connaissant guère, se succèdent à vos côtés. Le plus souvent, la routine hospitalière impose de fréquents changements de lieux. Tout cela peut perturber le travail et conduire ultimement à la césarienne.

L'accouchement est une affaire privée. Les parents ont le droit de choisir le lieu de l'accouchement. Et, quel que soit le lieu, ils devraient être accompagnés du professionnel de leur choix.

Il reste à espérer que le pouvoir médical et le système judiciaire, conjugués à l'inertie du gouvernement, ne rendent pas impossible la pratique des sages-femmes au Québec. Car, quoi qu'en disent les juges, les médecins et les politiciens, il y aura toujours des femmes qui décideront d'accoucher à domicile. La présence des sages-femmes est la seule garantie de leur sécurité et de celle de leurs bébés.

— CHANTAL PILON
Boisbriand, le 13 septembre.

Ignorance n'est pas racisme

« LE RACISME est la valorisation généralisée et définitive des différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ou des privilèges. » (Albert Memmi)

Je pensais à ça lors de l'assemblée d'investiture du Parti québécois dans Outremont.

Lors du rapport de la Commission des droits de la personne sur « le racisme dans l'industrie du taxi » ou encore, quand les prix des maisons étaient évalués à la baisse dans les quartiers « ethniques », la définition de Memmi trouvait tout son sens.

Mais, ce jour-là, quelque chose n'allait pas. J'avais de la difficulté

à voir où il pouvait être question de racisme. Une dame âgée, tout près de moi, parlait à une jeune fille : « Je suis peut-être raciste, mais je trouve que les immigrants ne veulent pas parler français. » Plus loin, un jeune québécois de vieille souche affirmait : « Le racisme, ça m'écoeure ! J'appuie Victor Uribe parce que je ne veux pas qu'on pense que les Québécois sont racistes. » Certains latino-américains voulaient me convaincre qu'ayant été victime de racisme, Victor devait être élu!

L'assemblée du PQ d'Outremont n'est qu'un exemple parmi d'autres, des tensions créées par ceux et celles qui se disent racistes sans vraiment l'être et par ceux et celles qui en profitent.

Le racisme existe, à Outremont et ailleurs. Mais pour le combattre, on a besoin de l'identifier. Autrement, on s'attaque à tout le monde sans distinction et on ne fait alors que l'alimenter.

La dame âgée qui se croit raciste parce que, d'après elle, les immigrants refusent de parler français, elle a peut-être un préjugé ou encore, elle n'a pas une vision précise de la situation. Mais est-elle raciste? Bien sûr que non, tout comme le jeune homme qui pense combattre le racisme en appuyant M. Uribe.

Ils sont les victimes d'un malentendu. Ils sont le résultat de l'incompréhension qui, faute de sensibilisation, augmente en créant un mur autour d'eux. C'est tout d'abord cela qu'il nous faut vaincre : ce mur d'ignorance qui nous sépare.

— DIEGO RIVERA
Outremont, le 15 septembre.

L'éducation à l'environnement

L'ÉDUCATION à l'environnement, plutôt que d'aller en s'améliorant, se détériore de façon alarmante. C'est un dossier inexistant au ministère de l'Éducation, sinon marginalement dans l'enseignement des sciences et du plein air.

Au ministère de l'Environnement, les budgets consacrés à la division de l'Éducation sont passés de \$ 300,000 en 1980 à \$ 20,000 en 1988-89.

À l'Énergie et aux Ressources, le budget du service de l'Éducation à la conservation n'est plus que de \$ 223,000 pour les organismes collaborateurs. La situation n'est guère plus avantageuse au Loisir, Chasse et Pêche.

Les groupes ayant assumé un leadership en éducation à l'environnement ne trouvent pas les appuis financiers et techniques qui leur permettraient de consolider et de développer leurs expertises et leurs actions, tant en milieu scolaire qu'extra-scolaire.

Pourtant, les sondages démontrent que l'environnement est la préoccupation première des Québécois, en particulier les jeunes. Et c'est aux groupes environnementaux que la population accorde la plus grande confiance.

Nous demandons, avec les 150 participants au colloque sur l'éducation relative à l'environnement (ACFAS, mai 1989) :

— que le ministre de l'Éducation demande au Conseil supérieur de l'éducation d'émettre un avis sur l'éducation relative à l'environnement;

— que le ministre reconnaisse l'importance de l'éducation à l'environnement en milieu scolaire et y affecte des ressources, en particulier pour la formation des enseignants et la production de matériel didactique;

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

— que le gouvernement mette en place un mécanisme de concertation interministérielle et consolide les programmes déjà existants dans les ministères (MER, MLCP, MESS);

— que les ressources de la Division de l'Éducation du ministère de l'Environnement soient considérablement augmentées;

— que le Conseil du Trésor octroie à la Division de l'Éducation du ministère de l'Environnement un budget annuel minimum de \$ 5,000,000 permettant de financer et de soutenir l'action du milieu;

— que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la science octroie des budgets pour des programmes de formation universitaire des enseignants en éducation à l'environnement.

C'est pas la réalisation d'actions comme celles-ci que le gouvernement prouvera qu'il reconnaît l'importance de l'environnement et de l'éducation à l'environnement, au-delà du discours superficiel que nous connaissons.

— JEAN-YVES BENOIT
CIRADEM-Québec
Centre de la Montagne
Environnement Jeunesse
Groupe de recherche PPIERE
Montréal, le 19 septembre.

Pas toutes

EN TANT que femme, je proteste, et je proteste vigoureusement, contre l'utilisation de la cause des femmes pour justifier une grève cruelle et inhumaine dans les hôpitaux.

Ce n'est pas vrai que toutes les femmes sont prêtes à aller jusqu'à la mécanicité pour leur propre promotion. Il y en a encore qui croit à la justice des moyens. Et la grève contre les malades n'est pas un moyen qui justifie la fin.

— LUCIE FORGET
Outremont, le 16 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements: (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La Chine : nouvelle crise, vieux dilemme

Le régime ne pourra faire l'économie d'un autre « printemps »

ROBERT THIBEAULT

L'auteur est sinologue

APRÈS dix années de réformes économiques, la Chine s'interroge : où veut-elle se diriger ? Si les réformes n'ont abouti qu'à la nuit fatidique du 4 juin dernier, c'est que, pour l'essentiel, le pouvoir n'a point renoncé à l'intransigeance doctrinaire du maoïsme pour gouverner le pays. Les quatre modernisations proposées par Deng Xiaoping ne doivent en aucun cas remettre en cause l'autorité du Parti communiste chinois (PCC) en tant que seul et unique porte-parole du peuple chinois.

La cinquième modernisation, la démocratie, celle à laquelle aspire toute une génération éprise de justice, mais que le régime redoute, serait la condition sine qua non du succès des quatre premières. Cependant, le régime a bien laissé entendre qu'il s'inoculera pas de démocratie. Tout au plus consentait-il à reconnaître la nécessité d'une démocratisation du pouvoir. La crise qui a secoué le pays ne peut se réduire à l'apparition soudaine et dramatique d'un mouvement démocratique, ni à une quelconque lutte intestine du PCC. La déconfiture du gouvernement et la faillite morale du PCC sont le résultat patent d'une contradiction inhérente au programme de modernisation.

« Le savoir chinois pour fonder, le savoir occidental pour pratiquer » (*shongxue wei li, xixue wei yang*) ; voilà donc un slogan qui explique en partie le dilemme auquel la Chine doit faire face aujourd'hui et résume les déboires de la modernisation sous l'égide du Parti. Ce mot d'ordre fut toutefois lancé il y a déjà plus d'un siècle, lorsque la

Chine fut contrainte d'ouvrir ses portes aux puissances étrangères. Il s'agissait d'une réponse prudente aux exigences de la modernisation. L'élite d'alors n'est plus la même que celle d'aujourd'hui, mais certains comportements à l'égard du Pouvoir et le maintien de ses prérogatives, de même que certaines attitudes face aux notions du progrès, de la liberté et de la modernité, demeurent les mêmes, inchangés par le passage des hommes, des régimes et des idéologies.

Un appareil rouillé par la corruption

Les événements des derniers mois ont bien démontré que les impératifs absolus du développement économique serviraient de modus vivendi entre réformateurs et partisans de l'orthodoxie en temps de crise ou d'instabilité. En fait, les dangers viennent moins des têtes dirigeantes du Parti et de l'orientation générale de sa politique que des faiblesses internes de son appareil rouillé par l'étendue de la corruption.

Les réformes ont été avant tout formulées pour revigorer l'économie nationale et la tirer de la torpeur dans laquelle l'avaient placée 30 années de dirigisme économique. Pour remédier aux insuffisances chroniques de son économie, la Chine de Deng Xiaoping décida de recourir à un remède-choc, à une sorte de « greffe capitaliste » dont les chances de rejet seront d'autant plus catastrophiques si le régime ne parvient pas à contrôler les effets secondaires de celle-ci, effets qui ont commencé à profondément modifier le tissu social du pays. Depuis plusieurs années, les secteurs clés de l'économie, tels que l'agriculture, l'énergie, les matières pre-



Un ouvrier chinois, couvert de sang, proteste sur la place Tiananmen au plus fort des affrontements avec l'armée.

mières et les transports, ne suivent plus la cadence d'une croissance économique effrénée, les effets des réformes ayant déjà plafonné.

Après quelques années consécutives de croissance, la production céréalière stagne. De nombreuses entreprises ne fonctionnent qu'à 75 % de leur capacité, faute ou d'énergie, ou bien de matières premières. Plus d'un million d'entrées elles ont fait faillite depuis 1986. Les autorités chinoises ont constaté que les réformes ont entraîné un exode rural devant lequel elles se déclarent impuissantes. La presse chinoise fait état de plus de 50 millions d'itinérants. Le brigandisme est réapparu, n'épargnant pas même les convois de l'armée.

L'abandon unilatéral de la commune et les nombreux insuccès visant à combler le vacuum qui s'est ensuivi ont entraîné une désagrégation du pouvoir central au profit des municipalités, des provinces, voire des nouvelles couches sociales privées qui entendent chèrement conserver leurs nouveaux privilèges. D'un centralisme accapareur, voici que l'administration chinoise retourne à son éparpillement traditionnel, aggravée cette fois-ci par l'incompétence et l'affairisme des autorités locales. La lutte contre la corruption s'annonce longue et ardue, pour ne pas dire perdue d'avance.

Par ailleurs, l'émergence d'une économie de marché, à la fois plus prospère, volatile et difficile à contrôler que celle que dirige l'État, n'a fait qu'accentuer les inégalités

entre provinces, régions, individus, riches et pauvres. Et tout comme il y a cent ans, la modernisation a négligé le vaste hinterland chinois. La coexistence de deux systèmes économiques différents fut loin d'être pacifique.

Par ailleurs, l'inflation à plus de 30 % dans certaines villes lamine les revenus et freine les minces progrès que les réformes ont apportés au niveau de vie urbain. Deng Xiaoping avait beau vouloir vanter l'initiative individuelle, mais sans doute savait-il aussi que celle-ci allait se buter contre les acquis de la période maoïste, notamment la garantie du travail à vie.

La méfiance d'un peuple victime de chimères

Et la crédibilité auprès des masses ? L'exercice, qui ne pourra s'en remettre qu'à la propagande, sera des plus délicats pour les têtes dirigeantes qui auront à jauger l'intégrité et l'esprit de corps du Parti et la nécessité du recours au tiers arbitre. Toutefois, à cet égard, les carences du système juridique chinois sont patentes. Impossible pour ce dernier de soustraire l'interprétation du droit aux impératifs politiques et idéologiques. Il n'en demeure pas moins que le régime a besoin de beaucoup plus d'avocats que ne peuvent en sortir les universités aussi bien pour répondre à ses besoins internes que pour faire face aux complexités légales des échanges commerciaux qui, de plus en plus, lient le pays à l'étranger.

Le régime alla mésestimer les implications idéologiques des réformes sur son système de valeurs. Préceptes confucéens et principes marxistes subissent maintenant l'assaut de nouvelles valeurs que sont l'éloge de la réussite individuelle, le culte de l'argent et l'égalité de tous devant la loi. Le travail idéologique n'intéresse plus personne et n'a fait qu'aiguiser la méfiance d'un peuple victime des chimères d'une gérontocratie.

Gouverner la Chine, c'est tout autant contrôler le chaos que de subjuguer les aspirations de toute cette jeunesse. Devant cette dernière, assoiffée de connaissances, critique, téméraire et agitée par les vérités qu'on lui cache, les médias chinois ont voulu répondre, mais en vain. La presse écrite, notamment, s'est faite le fer de lance d'une campagne contre la corruption et l'obscurantisme du régime en appelant celui-ci à plus de « transparence » (*touming*), version chinoise déformée de la *glasnost* soviétique. S'il est vrai que les journalistes peuvent manier leurs plumes à leur guise, il est tout aussi vrai que l'État ne s'est jamais gêné de leur en rationner l'encore.

S'il semble acquis que la Chine entend se maintenir sur la voie des réformes économiques, on ne voit pas comment le régime pourra esquisser l'inéluctabilité d'un autre « printemps ». Le succès des réformes sera sérieusement compromis si le PCC et le gouvernement n'entament pas un vaste processus de démocratisation.

La fin approche



Daniel LATOUCHE

▲ À propos.

APRÈS nous avoir prédit une campagne ennuyante et sans histoire, voici que les observateurs nous apprennent que cette même campagne a ensuite été détournée de son sens original pour ensuite être carrément kidnappée par les syndicats, bref qu'elle n'a pas eu lieu. Il n'est pas facile d'être en campagne aujourd'hui !

Il est cependant plus facile d'être chef de l'opposition officielle. En effet, toujours selon les mêmes observateurs, il y aurait pas moins de 27 Jacques Parizeau sur le terrain (contre un seul Robert Bourassa : pas étonnant que ce dernier trouve le temps long). Il y a d'abord JP (prononcé JAY-PEA) professeur d'université et qui donne un cours magistral à la moindre occasion ; en général, celui-là on l'aime bien. Il y a ensuite JP qui se comporte en « vulgaire chef de parti politique », un méchant s'il en est un, presque aussi méchant que le JP « grand responsable de tout » et en particulier du marasme actuel dans nos hôpitaux.

Que dire du JP « ébouillanteur public numéro un » puisqu'il jette de l'huile sur le feu en osant répéter que le gouvernement doit porter une partie du blâme pour les grèves actuelles ? Heureusement, qu'il y a aussi le JP « franchement séparatiste ». C'est un rôle qui lui va bien, encore que l'on ne semble pas s'entendre si c'est le même vieux rôle qu'il répète ou un tout nouveau. Le JP « bien dans sa peau », celui qui se révèle être un bon politicien malgré tout, et continue d'en impressionner certains alors que d'autres sont franchement scandalisés du JP « fumeur invétéré ».

Il y a aussi le JP « grand financier », le JP « père du REA », le JP « pourfendeur du trait d'union » et le tout nouveau JP « social-démocrate », celui du Québec coupé en deux. Rarement un seul homme n'aurait-il joui d'autant de personnalités. Et un bon point pour les professeurs !

Jusqu'à la toute fin, le Parti libéral aura détenu le championnat toute catégorie des affirmations gratuites, des jugements à l'emporte-pièce et des promesses ridicules. Mais voilà que le Parti québécois relève la tête. Découvrir à cinq jours d'une élection que le chef de cabinet adjoint du premier ministre est en charge du département des faveurs obtenues et des récompenses promises. Il faut le faire. Et dire que ces gens-là prétendent avoir le nez assez fin pour pouvoir nous gouverner. Ou bien ils ne le savaient pas, alors-là, ils sont en retard, ou bien ils pensent nous apprendre quelque chose. C'est l'insulte. L'autre bonne blague péquiste de la campagne : promettre que dans un Québec souverain Radio-Québec intégrera Radio-Canada. René Lévesque a dû se retourner dans sa tombe.

Le seul enjeu intéressant de cette campagne : le vote des anglophones. Peter Blaikie a bien raison : c'est le temps pour les Anglais d'agir ou de la fermer. S'il fallait qu'il remporte trois sièges, ce serait la première percée d'un parti ethnique au Canada. Attendez de voir ce que les Italiens de Toronto et les Asiatiques de Vancouver vont faire de cette initiative.

Mais à bien y penser, c'est Robert Bourassa qui remporte la palme avec son affirmation que sous un régime péquiste l'anarchie régnerait en maître, l'incertitude serait à son maximum, les hôpitaux et les écoles fermentaient faute de subventions d'Ottawa. La souveraineté, c'est le stress, l'anxiété et les tensions sociales. Son gouvernement baigne dans l'huile, c'est bien connu.

Prédire les résultats ? Un jeu d'enfants. Il s'agit d'imaginer le scénario permettant au PQ d'affirmer qu'il a remporté une victoire morale. Cette fois, c'est plus difficile car ce parti n'a pas pris de chance en déclarant avant même le jour de l'élection que la souveraineté du Québec était en fait la grande gagnante de cette élection. Ce sera donc l'un ou l'autre des scénarios suivants : 1) le PQ remporte 42 % du vote, mais seulement 12 sièges, 2) ou encore le PQ remporte 30 sièges, mais seulement 35 % des faveurs populaires, 3) le PQ remporte le même nombre de sièges et le même pourcentage de votes qu'en 1985, 4) le PQ fait moins bien qu'au référendum pour ce qui est des votes, mais mieux que Johnson pour ce qui est des sièges, 5) l'inverse du scénario précédent.

Un autre système infallible consiste à jouer sûr et prendre la moyenne de tous les sondages ainsi que le résultat péquiste en 1976, 1981 et au référendum. Cela donne quoi ? 39,7 %. Tiens, c'est à peu près la température du corps humain. Cela doit vouloir dire quelque chose. On pourrait peut-être en faire un film.

Vous pouvez toujours imaginer l'inévitable : le PQ remporte l'élection, Jacques Parizeau est défait dans son comté et Robert Bourassa lui offre le sien.

Mon analyse profonde ? Si le PQ obtient 20 sièges et 40 % du vote c'est qu'il s'est vraiment passé quelque chose d'important. Avec moins de 20 sièges et moins de 40 %, il ne s'est rien passé du tout. Entre les deux, il faudra attendre à la prochaine élection pour le savoir.

Rigueur ou désinformation ?

RÉPLIQUE

DANIEL CAUCHARD

L'auteur est vice-présidente du Festival des films du monde. Elle répond ici à un article de Robert Lévesque paru dans LE DEVOIR du 16 septembre

Sous prétexte d'une pseudo-comparaison entre les festivals de Montréal et Toronto, Robert Lévesque se livre à une attaque en règle contre le Festival des films du monde en biaisant les données et même en se livrant au mensonge. C'est un comble dans un journal dit « sérieux ». M. Lévesque, il est vrai, était l'invité de Toronto.

M. Lévesque prétend que le critique américain Roger Ebert aurait dit que Toronto possédait « le plus important festival de cinéma en Amérique du Nord ». Or, rejoint au téléphone, Roger Ebert nous affirme qu'on lui a demandé quels étaient les festivals les plus importants pour lui et il a commencé par citer Montréal et les autres sont venus après (la cassette de son entrevue à la télévision en est la preuve).

Les chiffres

Robert Lévesque déforme les propos d'un critique (Roger Ebert) en répétant le slogan publicitaire utilisé par le Festival de Toronto il y a plusieurs années (on a le plus de spectateurs donc on est « le plus important festival »), soit avant que nous ne démontrions par A + B que tout cela n'était que de la poudre aux yeux parce que l'assistance annoncée dépassait de 100.000 leur capacité totale en sièges. Nous avions alors dénoncé ces chiffres surréalistes.

Depuis cela, le Festival de Toronto ne parle plus d'assistance, mais les slogans ont tendance à rester. Cette année, la capacité totale du Festival de Toronto était de 244.000 sièges, celle du Festival de Montréal était de 322.000 sièges sans compter le Marché du film. Ils sont toujours loin derrière à la fois en capacité et en assistance. D'ailleurs le Festival de Toronto dure 10 jours alors que le Festival de Montréal dure 12 jours.

Il semble que M. Lévesque a vraiment des problèmes avec les chiffres. Il dit qu'il y avait 251 films à Montréal et 322 à Toronto. Il compte (fait-il exprès ?) uniquement les longs métrages pour Montréal, mais il a soin d'ajouter les courts métrages dans le cas de Toronto. Le total, si on veut inclure les courts métrages, est de 390 films pour Montréal et de 322 pour Toronto. Ou bien, 251 longs métrages pour Montréal (dont 248 sont des longs métrages récents) et 235 longs métrages pour Toronto (dont seulement 181 sont des longs métrages récents et parmi ces longs

métrages récents, 53 ont déjà été montrés au FFM. Nous ne comptons pas ceux qui sont sortis commercialement à Montréal auparavant ni ceux que nous avons refusés).

Quant à dire que le Festival de Montréal « est le fief d'un seul homme », là il désinforme encore les lecteurs. Comment un seul homme pourrait-il choisir tous ces films, faire tout le travail que suppose une telle organisation ? En fait, Serge Losique délègue beaucoup à ses collaborateurs. Une équipe solide n'a pas besoin de publicité ni de s'auto-congratuler en public pour faire son travail correctement. M. Lévesque confond les apparences et la réalité.

Serge Losique ayant été très visible (il est vrai qu'il a créé et défendu dans ses premières années le Festival des films du monde contre le négativisme pathologique de certains individus...), il conclut que c'est lui qui fait et décide de tout. Facile !

Il omet allégrement les conseillers qui, aux quatre coins du monde, voient des films pour nous : les Maurice Bessy, Kashiko Kawakita, Leonard Schein, Mario Natale, Jacques Poitrenaud, Pierre-Henri Deleau et les autres dont la réputation n'est plus à faire. Pas un seul grand festival ne demande à ses programmeurs d'écrire les textes de présentation des films. C'est la production ou le réalisateur qui écrit son propre texte. C'est ainsi également à Cannes, à Berlin et à Venise. M. Lévesque trouve peut-être plus facile qu'on lui dise quoi penser des films, mais ce n'est pas notre rôle de nous substituer à la critique.

M. Losique

Le FFM est le seul festival compétitif reconnu par la FIAPF (Fédération internationale des associations de producteurs de films) en Amérique du Nord et il doit respecter un certain nombre de règlements internationaux. Et puis, quand les programmeurs d'un festival rédigent les textes des films qu'ils ont choisis, on peut lire de telles bêtises car il y a une surcharge des superlatifs. Telle œuvre, pourtant mineure, devient la « meilleure de son auteur », un auteur dont personne n'entendra plus parler devient « le plus grand du monde ». Les réalisateurs ou les producteurs ont généralement beaucoup plus de retenue.

Quant au volet « rétrospectives », il est bien entendu que si nous faisons cela, Lévesque serait le premier à nous attaquer car c'est avant tout le travail des cinéastes. Ainsi, Kieslowski qui était membre du jury à Montréal et auquel nous avons rendu hommage dans le cadre du FFM en présentant ses quatre derniers « décalogues », était déjà venu à Montréal présenter sa rétrospective en janvier au Conservatoire d'art cinématographique.

Autre reproche : Losique ne serait « pas assez affable et accessible ». Cela dépend pour qui... La cinquantaine de délégations étrangères qui sont venues à Montréal ne disent pas la même chose. En fait, ils sont tous ravis de l'accueil qu'ils ont reçu, à la fois de la direction, du personnel du Festival et du public. Les commentateurs que nous recevons des réalisateurs, des critiques étrangers sont extrêmement flatteurs et quand il y a comparaisons avec d'autres festivals prestigieux de même catégorie, celles-ci jouent en notre faveur. D'ailleurs ils ne comparent le FFM qu'à Cannes ou à Venise. Lévesque ne parle pas des journalistes, bien plus importants que lui, qui sont allés une fois à Toronto, pour voir, et qui sont revenus à Montréal l'année d'après, parce que vraiment « cela ne valait pas la peine ».

Les bâtisseurs

Il cite six noms de réalisateurs et dit « il serait long d'aligner les noms venus à Toronto ». De la rigueur, que diable ! Alors combien de noms de réalisateurs puisque son argumentation s'appuie là-dessus ? À Montréal nous avons accredité 198 réalisateurs, soit de loin beaucoup plus qu'à Toronto. Même Tavernier, qui est allé à Toronto, a d'abord rendu hommage à Montréal en présentant son film ici avant.

Que dirait-il si, comme à Toronto, nous présentions six films américains sur 10 « galas » ? Si nous présentions une proportion de 15 films américains sur 25 en compétition ? Il y a longtemps qu'il nous aurait accusés d'être vendus aux Américains. Quant à l'intérêt de Toronto pour le lancement des films en Amérique du Nord, cela reste à prouver. S'il connaissait un peu mieux l'industrie, il saurait que les films autres qu'américains qui sortent à Toronto sont extrêmement rares. Il devrait savoir que les distributeurs québécois qui ont tenté une percée à Toronto avec des films autres qu'américains financent leurs opérations au Canada anglais grâce aux profits réalisés au Québec. Le Festival de Toronto ne changera pas cela en faisant la promotion d'abord des films américains qui sont de toutes manières assurés d'une sortie commerciale et d'un large battage publicitaire.

On dit souvent que les Québécois se divisent en deux catégories : les bâtisseurs qui font partie de la majorité et quelques individus qui ont des crises d'urticaire en voyant les premiers réussir. Il est évident que le succès du FFM donne des démanagements à M. Lévesque.

■ Mme Cauchard (donc, M. Losique) est en doute mon honnêteté et ma compétence journalistique. De la part de trafiquants de chiffres, le procédé me fait rire !

— ROBERT LÉVESQUE

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez le mot-passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel du Japon!

Tirage le 29 sept. 1989

Complétez et retournez à:
Ciel, C.P. 98.5 — Longueuil, J4H 3Z3

Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone résidence	Téléphone bureau
Mot passeport	Date de diffusion

JAPON

RADIATIONS SUR LA RIVE-SUD

Québec n'a pas dressé l'inventaire complet des endroits «contaminés»

Louis-Gilles Francoeur

MÊME SI le ministère québécois de l'Environnement possède de nombreuses listes de résidences, commerces, entreprises et lieux publics où se trouvent les 3,5 millions de tonnes de scories faiblement radioactives vendues depuis 35 ans, jamais au cours des 10 dernières années le gouvernement n'a jugé un instant nécessaire de dresser un inventaire complet des lieux ainsi contaminés pour évaluer les risques et aviser les utilisateurs.

On discute depuis un an au ministère de l'Environnement d'un projet d'inventaire aérien pour détecter par télémétrie des principales sources d'émissions de rayons. Mais faute de moyens, le projet dort sur les tablettes et, entretemps, personne à Québec n'a pensé à faire à tout le moins dresser une compilation des sites connus depuis 1953 pour en aviser les usagers.

Le ministère est conscient depuis des années que les scories d'Erco ne doivent pas faire partie du décor familial et, sous certaines conditions seulement, des milieux de travail. D'après les documents consultés au ministère, la production de phosphate chez Erco génère 150.000 tonnes de scories qui émettent de faibles concentrations de rayons Alpha, Bêta, gamma et même du radon, un gaz particulièrement cancérigène qui a la fâcheuse tendance d'envahir les sous-sol.

Selon les relevés de ventes fournis en 1978 par la compagnie Armand Sicotte et Fils, qui broyait et vendait ensuite les scories d'Erco, des dizaines d'entrepreneurs de la région ont utilisé les scories — qui se comparent à un bon concassé — sous les dalles de ciment de centaines de résidences de la région. Des citoyens et des employés d'Erco ont utilisé ces scories pour rehausser leurs terrains, se faire des patios, des tennis. Plusieurs entrepreneurs ont aussi utilisé ce matériau, concassé plus

fin, dans le ciment des fondations de plusieurs maisons.

À Varennes, entre 1976 et 1978, un relevé des Services de protection de l'environnement des années 78-79 indique que la ville a enfoui dans les trois années précédentes 24.800 tonnes sous les rues Gauthier, Quévillon et Lecavalier; 22.500 tonnes sous les rues Amos, de la Vérendrye, Beau-court et Pierre Boucher; 18.000 tonnes sous le parc à proximité des rues Savaria et Charbonneau; 17.500 tonnes sous les abords du parc près des rues Legault, Brunelle et Charbonneau; au parc près de René-Gauthier et à un autre parc non identifié (1.600 tonnes).

On en trouve aussi sous les rues Laurier, Jumeauville, Joseph Charon, Pigeon, Duvernay, Bousquet, Du Parc, Dalpé, Dupré, Marie Briot, Labonté et Pierre Boisseau.

D'autres quantités importantes de scories radioactives d'Erco ont été utilisées par la plupart des villes de la région pour remblayer des canalisations d'eau potable et d'égout.

Une partie fort importante a aussi été utilisée pour la construction de stationnements publics et privés. Un grand nombre de cours de garage, de centre d'achats, de condominiums commerciaux, etc. de cette région sont bâtis sur les scories faiblement radioactives.

Les listes d'entrepreneurs qui ont acheté ces scories indiquent que la plupart des résidences qui en ont en dessous ou autour se concentrent dans les municipalités de Varennes, de Contrecoeur, de Boucherville et Verchères. Mais plusieurs noms d'acheteurs ont pignon sur rue à Saint-Hubert, Saint-Lambert, Greenfield Park, Saint-Bruno et même à Saint-Basile-le-Grand.

Des chargements ont aussi été expédiés jusqu'à Saint-Jean-sur-Richelieu ainsi qu'à Longueuil. Il y a deux ans, en raison des risques pour la santé qui se précisaient, le ministère de l'Environnement a même songé à faire revenir à Varennes des chargements transportés et « entreposés » illégalement à Longueuil.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Radiation

dans des postes d'Hydro-Québec jusque sur l'île de Montréal et même dans la cour de certains édifices gouvernementaux.

Québec a émis en janvier dernier une ordonnance pour empêcher Erco de vendre ses scories radioactives et la forcer à trouver une solution sécuritaire à leur élimination. La compagnie conteste cette ordonnance devant la commission des Affaires municipales : elle allègue que ses scories sont sécuritaires, que le règlement sur les déchets dangereux est abusif et que les dispositions générales de la loi de l'Environnement sur l'interdiction de disséminer des contaminants est contraire à la Charte canadienne des droits parce que trop floue. Et, ajoute-t-elle, elle fermera ses portes si le règlement est maintenu par le tribunal.

Le ministère québécois de l'Environnement, qui se faisait tenir ce langage depuis des années par Erco, a demandé un avis écrit au ministère de la Santé et des Services sociaux qui a consulté son vis-à-vis fédéral.

Dans une lettre adressée au MSSS le 12 novembre 1987, le chef de la Division des dangers des rayonnements pour le consommateur et les patients, M. S. M. Mohanna, de Santé-Bien-être Canada, affirme que le principe de base en gestion des éléments radioactifs consiste à ne pas « exposer inutilement la population des radiations au-dessus du bruit de fond », c'est-à-dire au-dessus des doses trouvées naturellement dans un milieu donné.

Or, écrit-il, « le niveau maximum de la dose émise mesurée en rayons gamma pour les scories de Varennes est de vingt fois supérieure au bruit de fond ».

« On ne peut donc pas justifier un usage non contrôlé des substances radioactives quand il y a des alternatives valables. L'utilisation des scories comme matériel de base pour les routes par exemple devrait être clairement indiquée sur les cadastres pour que les générations futures en soient conscientes. Un contrôle sur la dispersion des scories reste nécessaire. La demi-vie des éléments radioactifs de ces scories est de 1.600 ans, selon un autre document de l'Environnement.

Le sous-ministre du MSSS, M. Réjean Cantin, a entériné dans une lettre du 2 décembre 1987 les conclusions de Dr Mohanna « à l'effet que les scories de la compagnie Erco doivent toujours être considérées comme des déchets dangereux ». En dépassant de 20 fois le bruit de fond des radiations naturelles, ces scories disséminées sur les propriétés privées, les commerces et les équipements collectifs d'une région entière « exposent inutilement la population à des doses excédant la limite recommandée par la Commission internationale de radio-protection ». Ces doses sont jugées inacceptables parce qu'absorbées par les gens de façon involontaire.

Si on peut envisager l'utilisation de ces scories à des endroits donnant lieu à une « exposition transitoire », poursuit le sous-ministre Cantin, « toute construction à partir de ces scories dans des zones habitées serait nécessairement exclue. De plus, tous les ouvrages résultants devraient être dûment identifiés et catalogués ». Quant aux risques pour les travailleurs exposés aux scories d'Erco, conclut-il, ils sont encore plus grands que ceux de la population en général et devront faire l'objet de « garanties satisfaisantes ».

Il faudra deux années supplémentaires au ministère de l'Environnement pour passer à l'action avec une ordonnance dans ce dossier ouvert en 1979. Les multiples avis servis à la compagnie depuis 1986 parce que ces scories dépassent les normes n'ont rien donné : plusieurs documents du ministère et même de la compagnie, obtenus dans le cadre de cette enquête, indiquent que la compagnie n'admettait pas le bien-fondé du règlement et agissait comme si son point de vue avait force de loi, ce que lui a clairement indiqué le ministère le 7 juillet 1987.

Aucune injonction ou poursuite n'a été intentée pendant toutes ces an-

nées relativement aux multiples infractions relevées par les fonctionnaires de la Rive-Sud à leurs supérieurs de Québec et de Montréal.

Le ministère avait avisé dès 1979 la compagnie par la plume de son spécialiste, M. Légaré, non seulement des risques liés à la dispersion de ses scories, mais aussi des coûts énormes qu'elle pourrait encourir si jamais elle se retrouvait devant l'obligation de décontaminer les terrains bourrés de scories.

En 1979, le ministère a limité officiellement l'usage des scories d'Erco aux gros ouvrages comme des routes, autoroutes ou bretelles, dont on pouvait réduire les émissions radioactives par une couche de béton ou d'asphalte. Et sur lesquels les gens passaient rapidement. À la suite de l'adoption du nouveau règlement sur les Québec dangereux en 1985, Québec interdisait en février 1986 à Erco de vendre ses scories parce qu'elles étaient dorénavant considérées comme « déchets dangereux », ce que la compagnie a systématiquement contesté depuis.

Erco a néanmoins cessé de vendre ses scories même si son usine continue d'en produire 3.000 tonnes par jour. La montagne accumulée dans sa cour contient maintenant au moins 750.000 tonnes. Ce tas est tellement lourd, révèle une étude de Foratek, que la montagne située à proximité du fleuve pourrait s'enfoncer dans le terrain et peut-être filer vers le cours d'eau. Erco devait commencer au printemps de retourner en Floride ses scories par le bateau qui lui apporte son minerai brut, ce qu'elle a fait à son usine de Terre-Neuve pendant des années. Pour des raisons inconnues, l'expérience n'a pas été réalisée.

◆ Hydro-Québec

bles apports naturels — termine bien une cinquième année « sèche » de suite, la pire séquence de son histoire. « Mais il faut se dire que cette période-là tire à sa fin, dit-il. L'eau va finir par tomber ».

Le rapport interne (Plan d'utilisation des ressources énergétiques, version préliminaire, septembre 1989) chiffre clairement la faible hydroactivité. « Le stock de l'ensemble des systèmes hydriques a diminué passablement au cours des dernières années, peut-on lire, passant de 80 % en novembre 1986, dernière année de surplus énergétiques, à une prévision de 44 % en novembre 1989 ».

Il est particulièrement éloquent en ce qui concerne les grands réservoirs, dits multi-annuels (par opposition à annuels : vides chaque année en fonction de la demande).

Les réservoirs des centrales La Grande 2 et 3, qui produisent à elles seules plus du quart de la puissance totale du réseau, termineront l'hiver à 29 % et 41 % de remplissage. L'immense réservoir Caniapiscau, qui est en quelque sorte le robinet des centrales de la Baie James, sera quant à lui pratiquement vide à ce moment, au profit du réservoir de LG 4 qui, lui, sera à 54 % de sa capacité.

Le réservoir Smallwood, de la centrale de Churchill Falls, appartenant à Terre-Neuve mais géré par Hydro-Québec, a atteint le niveau zéro entre le 15 avril et le 5 mai 1989. Un remplissage normal a suivi, mais qui a stoppé fin juin : il stagne depuis. « Le faible stock actuel demande une production minimale et même inférieure à la prévision jusqu'en décembre », peut-on lire.

À Manicouagan, on constate aussi les faibles apports. Ce réservoir ne sera rempli qu'à 35 % de sa capacité. À pareille date l'an dernier, il atteignait 50 %.

Si la production est à la baisse dans chacune des centrales qui dépendent de ces réservoirs (celles-ci produisent 19.000 MW sur les 30.000 d'Hydro-Québec), elle est cependant à la hausse aux centrales situées sur le Saint-Laurent et l'Outaouais, ainsi qu'à Bersimis et Outardes. Mais ces dernières sont de bien moindre puissance.

Hydro-Québec maintiendra donc sa production thermique aux centrales de Tracy (huile), La Cité et Cadillac (gaz) et Gentilly (nucléaire). Fait nouveau, Tracy, qu'on pensait démolir il y a quelques années, fonctionnera désormais en mode continue.

On peut se demander si les trois alumineries qui ont récemment annoncé leur implantation au Québec (Reynolds à Baie-Comeau, Alumax à Deschambault et Alouette à Sept-Îles) auront accès, comme prévu, aux grandes quantités énergétiques

offertes à un tarif préférentiel par Hydro-Québec.

Déjà, tous les projets de construction de centrales hydro-électriques qui pouvaient être dévancés l'ont été au maximum. La centrale de Brisy sera mise en service en 1993, deux ans plus tôt que prévu, et celle de Laforge en 1994 plutôt qu'en 1995. On a aussi rajouté à Manic 5 et à LG 2 des équipements additionnels qui produiront de l'électricité cette année et en 1991-92 respectivement.

Les faibles réserves ont amené Hydro-Québec à cesser, depuis mars dernier, toute exportation d'électricité excédentaire afin de lui permettre de disposer du maximum d'énergie pour répondre à la demande québécoise. La société est tenue par la loi de satisfaire celle-ci d'abord, quitte à briser des contrats d'exportation d'énergie garantie.

Quant à savoir si l'effet de serre, dont a fait état cette semaine les experts de la Conférence mondiale de l'énergie, peut être responsable de la diminution notoire des précipitations au Québec depuis cinq ans, M. Roy n'y croit pas.

« Des périodes sèches, on en a connu durant les années soixante, et il y a une trentaine d'années. Et on ne parlait pas d'effet de serre à ce moment-là... »

◆ Familles

sensiblement dans le même sens, y ajoutant toutefois un élément substantiel : la récupération des initiatives d'Ottawa en la matière, notamment les allocations familiales. Et si le gouvernement fédéral refuse, M. Jacques Parizeau propose même d'en faire l'objet du premier des quatre ou cinq référendums sectoriels qu'il propose pour grignoter morceau par morceau, pièce par pièce, « la nécessaire souveraineté ».

On n'en est pas là, et on n'y sera pas dans un avenir visible, peut-on présumer. Mais il importe surtout de souligner à double trait que voilà un domaine où les grandes formations québécoises ont, en dépit d'apparences trompeuses, développé finalement un consensus. Cette convergence répond à l'attente de la population. Il faut désormais y aller à fond, développer des perspectives plus dynamiques, explorer des sentiers plus audacieux, qui permettent au Québec, menacé de dangers mortels, de sortir au plus tôt de l'impasse où il s'enlise.

Rappelons brièvement ce que les deux partis proposent.

Le premier plan d'action du gouvernement libéral prévoit l'accroissement de l'aide financière à l'égard des jeunes enfants de 3ème rang ou plus; plusieurs actions visent l'adaptation du marché du travail aux besoins des familles, notamment : un congé de naissance d'un an, partageable entre le père et la mère, une prolongation des congés de paternité et d'adoption et l'introduction de congés annuels pour des activités reliées à la garde, à l'éducation et à la santé des enfants. D'autres mesures concernent le logement, l'école, la médiation familiale, l'adoption, et le reste. Rien de tout cela n'est négligeable, au contraire; mais ce plan s'inscrit en continuité des gestes posés depuis quelques années, comme la ministre le souligne. Elle estime que ce plan démontre la détermination du gouvernement de continuer à travailler avec et pour les familles. C'est un début, important certes, mais sans délire ou enthousiasme.

L'objectif de concertation de Mme Lavoie-Roux reste dans l'ordre des vœux pieux. Comme l'ont bien noté les organismes familiaux, voilà un plan d'action global qui manque de globalité ! Jugement sévère, mais amplement justifié, hélas, après des années de palabres, d'attentes déçues et de promesses mirobolantes.

Pour sa part, le PQ fait valoir, avec pertinence, que l'absence d'une véritable politique familiale retarde la venue d'enfants souhaités par les Québécois. Le texte rendu public lundi dernier par M. Parizeau estime que le gouvernement libéral — avec ses mesures à la pièce presque uniquement orientées vers l'aide à la venue du troisième enfant — n'a pas su relever le défi familial. Ce qui est exact dans une grande mesure, sauf que le plan d'action de la ministre démissionnaire fait un pas de plus dans le bon sens. Le PQ fixe trois priorités à sa politique familiale : des conditions de travail adéquates, des services de garde mieux adaptés, des allocations familiales généreuses, et le projet inédit d'une Caisse de la famille. Les largesses promises sont en

bonne partie assujetties au rapatriement de programmes et de sommes du gouvernement fédéral, allant des allocations familiales à l'assurance-chômage. Ce n'est pas le lieu d'ouvrir ce dossier, sauf pour noter avec M. Parizeau que la prolifération des mesures et la concurrence des deux gouvernements est fort dommageable. Il faudrait à tout le moins une harmonisation de cette panoplie hétéroclite, une concertation d'Ottawa et de Québec pour qu'ils ne se nuisent pas mutuellement et cessent de disperser des énergies précieuses. Mais ce n'est pas demain la veille !

Il n'y a pas de recette magique. La carotte et le bâton réussissent diversement, selon les pays et les moments, surtout quand il s'agit de ce qu'il y a de plus intime chez les personnes. Il faut y aller avec prudence et délicatesse. Mais il faut aussi cesser « de faire des bruits de bouche avec la dénatallité et la famille », selon la formule percutante de la regrettée Francine McKenzie, ex-présidente du Conseil du statut de la femme.

Familles en tête ? Ça reste à voir et à prouver au cours des prochaines années, avec des sommes précises et des échéanciers.

◆ Effet de serre

émanations des gaz responsables de l'effet de serre de l'ordre de 40 à 70 %.

Ces gaz sont surtout produits par les combustibles fossiles que sont le pétrole, le charbon et le gaz. Le gaz étant le moins polluant des combustibles fossiles, son utilisation devrait donc être favorisée, admettait-on généralement.

Mais les yeux étaient surtout tournés, à ce congrès, vers les combustibles non fossiles; les tenants de l'énergie solaire tentaient une percée, surtout réussie cependant par les promoteurs de l'énergie nucléaire.

Le professeur Alvin Weinberg, de l'Institut de l'énergie des Oak Ridge Associated Universities, estime qu'une stratégie visant à résoudre le problème des émanations de CO₂ doit intégrer le déploiement à grande échelle des réacteurs nucléaires plus efficaces de la prochaine génération.

De 500 réacteurs actuellement en opération ou en construction, on devrait passer à 5.000, dit-il.

Mais les congressistes auront eu droit à une intervention remarquée de A. Reddy, de l'Institut des sciences de Bangalore, en Inde, dont la voix est très écoutée dans les pays en voie de développement.

« Je me sens contraint de dire que nous avons été gravement silencieux ici sur les risques de prolifération nucléaire », a-t-il lancé, avant d'être applaudi.

« On n'arrive pas à protéger les avions contre les détournements, alors comment s'assurer que le plutonium ne sera pas détourné ? », ajoutait M. Reddy.

Un peu plus tôt dans la journée, un représentant de l'Académie des sciences de Moscou, le professeur Anatoly Beschinsky, plaiderait pour un moratoire de 20 ans sur l'énergie nucléaire.

« Il est maintenant clair qu'il est nécessaire de prévoir un ralentissement du développement de l'énergie nucléaire », disait-il. Pendant cette période, les progrès technologiques permettront la mise au point de réacteurs tout à fait sûrs, dit-il.

En matière de conservation et d'efficacité énergétique, les technologies existent, mais sont rarement appliquées, ont admis les participants à la table ronde. Par ailleurs, les gouvernements peuvent agir, par le biais de la taxation par exemple, pour freiner la consommation.

John Hollins, directeur du département des sciences et de l'énergie à l'Environnement Canada, explique que une volonté politique sera nécessaire pour introduire dans l'économie canadienne les mécanismes qui pourraient permettre la réalisation des objectifs de la conférence de Toronto.

Une étude de Statistique Canada révèle que ces objectifs sont réalisables moyennant quelques conversions du charbon au gaz, et un encouragement au transport en commun, dit-il.

D'autre part, l'absence des groupes environnementalistes a constitué une grande déception du congrès, a-t-on affirmé hier matin au cours de la conférence-synthèse sur le volet environnement.

Plusieurs de ces groupes avaient été invités à présenter des commu-



Jean-V. DUFRESNE

Marc-Yvan dans Westmount, Libman dans Lotbinière

POURQUOI PAS ? Autrement, dans ce foutu pays, on n'en sortira jamais. En démocratie, paradoxalement, lorsqu'on ne représente que les siens, on ne représente presque personne. Alors j'ai pensé, puisqu'un jour un Vietnamien sera sans doute élu dans les Îles-de-la-Madeleine, un Péruvien dans Nicolet, un Sénégalais en Abitibi, pourquoi ne pas commencer tout de suite et parachuter un bon Québécois comme Marc-Yvan Côté dans Westmount, ou un bon wasp comme Gordon Atkinson au pays de Rodrigue Biron ?

Les deux sont unilingues, ce qui est une condition essentielle à mon stratagème pour écarteler les ghettos qui nous emprisonnent et nous empoisonnent les uns et les autres, et dont les angoisses nous ont empêchés durant cette longue campagne de nous consacrer tout entiers à la grève des infirmières et la paupérisation des permanents de la CSN.

Chacun serait obligé d'apprendre la langue de son voisin, Marc-Yvan découvrirait que voter du bon bord, ce peut être rentable dans un comté où il reste encore des bouts de chemin de terre, mais pas très prometteur pour la caisse électorale dans les transversales de la rue Greene.

Et ce cher Gordon serait tout simplement ébloui, avec trente ans de retard il est vrai, de découvrir que les frontières du Québec dépassent de quelques kilomètres au moins l'aire d'écoute du poste CJAD, et pourrait nous dire en ondes si les bons villageois de Sainte-Perpétue s'ennuient toujours de Clément Vincent et John Diefenbaker.

On pourrait multiplier ainsi les réaffectations électorales pour atténuer le choc du futur que l'immigration nous prépare depuis quelques années. Bon, admettons que Marc-Yvan Côté n'est présentable nulle part, ce que soutient effectivement Garon, alors pourquoi pas Garon dans Jacques-Cartier, et Joan Dougherty dans Lévis ? Robert Bourassa, lui, c'est acquis, pour ne pas le dépayser, on va lui laisser son Saint-Laurent, puisque de toute façon c'est à Outremont qu'il tient domicile.

Robert Libman en Beauce, ça ne serait pas une méchante idée. Le président du Parti égalité y découvrirait le sens de l'humour, qu'à l'image de Robert Cliche avoir aimé son pays avec passion et être démocrate, et du même coup, nonobstant toutes les injustices constitutionnelles qui semblent affliger ses militants, l'apprendrait, puisqu'on parle de droits fondamentaux, qu'un bûcheron du cru en a peut-être moins de droits qu'un architecte, de par la seule vertu, n'est-ce pas, de la classe professionnelle à laquelle on appartient.

Où mieux encore, Jean-Pierre Isoré dans Verdun. Là, je vous assure, il ferait sûrement aussi bien qu'Henri-François Gauthier, qui veut faire mieux que Lucien Caron, ce qui n'est pas nécessairement l'ambition la plus périlleuse, mais après tout, c'est Bourassa qui l'a voulu.

Le malheur, c'est qu'Isoré n'est pas trilingue, ne parlant à ma connaissance que le français et l'anglais, et professant une ignorance stupéfiante, pour ne pas dire analphabétique, du jodel. Mais à bien prêter l'oreille, peut-être découvrirait-il qu'on parle rue de l'Église québécois comme partout ailleurs, et que l'accent n'y est pas plus difficile à saisir que celui de Richard Holden lorsqu'il parle anglais.

Holden. Où donc envoyer Holden ? Au diable, tout simplement, où tous sont égaux dans les feux qu'alimentent les exemplaires déjà périmés de son programme électoral. Il ne s'y ennuyait pas, et se tiendrait au chaud en compagnie de Pierre Bourgault juché sur ses invendus incandescents, ceux en tout cas que sa Rossiniante n'a pas encore ruminés. Même à 26.000 exemplaire, et Dieu que je l'envie, il doit bien en rester quelques-uns sur les rayons.

A eux deux, ils finiront bien par écoeurer Lucifer, et notre entrée au ciel n'en sera que facilitée, pourvu bien sûr qu'André Vallerand n'y ait pas déjà réservé trop d'espace pour l'omnium des omniums.

Reste Jacques Parizeau. Où donc parachuter Parizeau ? D'arcy McGee, voilà. Depuis le temps qu'on parle d'oecuménisme, Victor Goldbloom va sûrement dire un bon mot pour lui.

nications, mais aucun n'a répondu à l'appel, a indiqué M. Giacomo Capobianco, qui résumait les travaux du congrès touchant l'environnement.

Les écologistes avaient choisi de tenir le week-end dernier à Montréal des assises parallèles, la Conférence internationale de l'énergie verte. Un de ses organisateurs, Gordon Edwards, affirmait, mercredi à des journalistes, que la thématique du développement durable empruntée par les producteurs d'énergie n'était qu'un exercice de « relations publiques ».

M. Capobianco insiste néanmoins sur la nécessité de bâtir une coalition avec les environnementalistes. Le 15e congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, à Madrid, en 1992, devra obtenir la participation des écologistes, a-t-il ajouté.

Un des grands constats de ce congrès aura aussi porté sur l'importance d'associer le public aux décisions en matière de politique énergétique. Ces décisions, « ne sont plus seulement l'affaire des gouvernements et de l'industrie », dit M. Capobianco.

Ce dernier en a enfin appelé à « un compromis nécessaire » entre la croissance économique, le coût de l'énergie et la protection de l'environnement.

◆ Espoir

Les troupes de la CEQ ont décidé, de leur côté, mercredi soir de rentrer à l'école, après cinq jours de grève (leur 14.000 membres du secteur de la santé travaillent depuis dimanche). Dans les six collèges où les professeurs sont affiliés à la CEQ, les assemblées ont d'abord décidé, mercredi, de poursuivre la grève jeudi et vendredi, mais devant le mot d'ordre contraire de la centrale, ils ont décidé hier d'être tous à leur poste aujourd'hui, vendredi.

Mme Pagé ne voit pas dans la décision des syndicats de retourner au travail une « reddition », mais plutôt « un report de l'action au moment jugé le plus opportun ». Ils ne pourront légalement débrayer à nouveau qu'au moins huit jours après les élections dans l'hypothèse où ils prendraient un nouveau vote de grève mardi prochain.

Mais, chose certaine, pour les deux femmes, il restait hier matin encore beaucoup de boulot à abattre pour en arriver à une entente dès ce soir et il était évident pour les deux qu'un règlement avant les élections ne constituait plus un objectif déterminant. Bref, « minuit peut sonner », disait M. Larose.

Mme Simard a en outre commenté la déclaration des évêques de

la région de Montréal pour qui « des valeurs morales élémentaires sont bafouées dans ce conflit ».

Elle a d'abord reconnu que la grève dans les hôpitaux ou les centres d'accueil pouvait être « insécurisante » pour les malades. La position de la CSN, a-t-elle ajouté, est qu'il faut donner à ces personnes des services essentiels et qu'il y a eu des consignes pour ajouter du personnel au besoin.

La différence dans le ton, les propos, le rituel des deux chefs syndicaux, a donné à penser que l'alliance entre les deux centrales s'était soudainement effritée.

Il n'en est rien, a déclaré Mme Pagé. Les deux centrales négocient toujours ensemble les salaires, les régimes de retraite et l'équité salariale. Mais elles représentent des groupes différents, en particulier en éducation, et l'ont chacune, pour elle-même, l'évaluation de ce qui se passe à leurs tables « sectorielles » respectives.

La situation dans le secteur public continuait hier de préoccuper le premier ministre Bourassa qui a dû reconnaître que son parti ne marquait pas de points sur le plan électoral avec l'affrontement actuel.

« Lorsqu'il y a des troubles dans les écoles et les hôpitaux, cela ne peut aider le gouvernement à très court terme », a-t-il dit, ajoutant que l'impression que peuvent avoir les électeurs aujourd'hui pourrait être corrigée si tout se réglait d'ici le jour du scrutin.

◆ Brésil

par l'Institut brésilien de planification économique et sociale (IPEA). Il devrait être de 2,23 par femme à la fin du siècle, soit sensiblement le taux de fécondité des femmes du monde occidental des années 70.

Dans les années 60 les estimations les plus courantes prévoyaient une population de 220 millions d'habitants au Brésil à la fin du siècle, soit 50 millions de plus que les chiffres considérés comme les plus probables aujourd'hui.

La baisse de la natalité au Brésil est attribuée par les chercheurs à une combinaison de divers facteurs : développement des moyens contraceptifs, crise économique, développement de la télévision et de nouveaux modes de comportement.

Ce qui distingue le cas du Brésil d'autres pays tels la Colombie ou le Mexique où on enregistre également une forte chute de la natalité c'est que cette baisse s'est faite sans le moindre programme gouvernemental de contrôle des naissances.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA NOUVELLE DANSE

La Argentina, une réminiscence de 1929

Mathieu Albert

LA SEULE FOIS que j'ai vu Kazuo Ohno c'était à New York l'année dernière lorsqu'il est venu danser *La Argentina* à l'occasion du Festival international des arts. Sur la scène, il portait alors une robe à volant, un chapeau étrange qui n'était ni celui d'un homme ni celui d'une femme, son visage était recouvert d'une couche de maquillage qui donnait à son teint la couleur mate du pain blanc. L'homme avait plus de 80 ans, son nom avait déjà franchi les étapes de la légende.

À la sortie du spectacle j'étais demeuré perplexe, déconcerté devant cet homme si âgé, mais encore capable de s'exprimer à travers une



PHOTO JACQUES GRENIER

Kazuo Ohno, à 81 ans, le même feu sacré.

candeur que rien n'avait altéré.

Lorsque je l'ai revu hier matin, dans un hôtel du centre-ville, je m'étais préparé à rencontrer une sorte de mystique déconnecté de la réalité terrestre des choses. J'ai eu un mouvement de sursaut, l'homme qui était devant moi ne correspondait en rien à l'image que j'en avais conservée.

Kazuo Ohno était penché sur le livre qu'il vient d'écrire, vêtu d'un veston bleu-marin trop grand pour lui, des pantalons gris qui débordaient sur ses souliers, des lunettes dont la bordure noire rapetissait encore plus ses yeux bridés.

L'homme possède cette politesse toute orientale qui s'exprime à tra-

vers des gestes presque cérémonieux.

À chaque question il répond en glissant ses doigts sur la table, non pas par nervosité, mais exprimant plutôt un détachement. Kazuo Ohno possède le don apparent de parler de lui-même en pensant à autre chose.

Devant lui j'éprouvais la sensation étrange d'être en présence d'un esprit qui se dissimule, qui laisse les choses dans le clair-obscur de l'ambiguïté.

La première fois qu'il est venu à Montréal, en 80, c'était à l'occasion d'une rencontre sur les arts organisée à l'Université du Québec. Étonnamment, c'était également la pre-

mière fois qu'il mettait les pieds en Amérique du Nord.

« Je n'avais jamais essayé de faire connaître mon travail à l'extérieur du Japon, explique-t-il, et c'est seulement avec le spectacle *La Argentina* que les Occidentaux ont commencé à vraiment aimer ce que je fais ».

Ce qui le préoccupe actuellement, prétend-il, bien plus que sa réputation, « c'est la relation qui existe entre la vie et la mort, la compréhension du monde, de l'univers, de l'existence à travers la multiplicité de ses ramifications ».

La chorégraphie qu'il présente à Montréal ce soir et demain au Théâtre Maisonneuve, à l'occasion du Festival international de nouvelle danse, est devenu, depuis sa création il y a 12 ans, en 1977, le spectacle fétiche de sa carrière : le solo intitulé *La Argentina* dans lequel, travesti en femme, le corps tordu, les manières presque efféminées, il tente d'évoquer la mémoire de la danseuse Antonia Marcé qu'il a vue sur la scène au Théâtre impérial de Tokyo en 1929.

« Le spectacle a été pour moi une révélation; c'était comme s'il y avait eu une part du paradis qui était descendu sur la terre. Je n'ai jamais oublié l'émotion que j'ai ressentie à ce moment ».

Cinquante ans plus tard, alors que le danseur est rendu à l'automne de sa carrière, *La Argentina* lui est revenu à la mémoire comme une image ressuscitée du passé : « C'est elle qui m'appelle, dit-il, pour me faire danser. Je l'entends quotidiennement. Même lorsque je ne monte pas sur une scène, je danse dans ma tête. Le spectacle est toujours présent ».



PHOTO JACQUES GRENIER

Anatoli Maltzerv et Igor Agatonnikov.

marades n'étaient pas venu en Amérique pour faire du tourisme, mais pour offrir le meilleur d'eux-mêmes.

L'ensemble, fondé en 1928, est composé de 200 artistes et son répertoire comprend 2.000 oeuvres. Tous les membres sont des militaires triés sur le volet pour leur talent artistique. Au départ, le groupe était formé de soldats qui, au surplus, chantaient ou dansaient. Maintenant, ce sont des chanteurs et danseurs, formés tôt, qui deviennent par la suite militaires.

Est-ce que la perestroïka et la glasnost ont influencé l'ensemble depuis quelques années ? « C'est peut-être ce qui explique le nouvel élan de leur spectacle », répond Mario Labbé.

Quoi qu'il en soit, pour Anatoli Maltzerv, le directeur de la troupe, les Montréalais sont un public en or, sympathique et chaleureux. Il promet bien des surprises pendant le spectacle, notamment des interprétations de George Gershwin.

Calendrier F.I.N.D.

□ À midi, aujourd'hui, Kazuo Ohno sera au Piano noble de la Place des Arts pour rencontrer le public, et à 20h30, ce soir et demain, il sera en spectacle au Théâtre Maisonneuve, dans une chorégraphie intitulée *La Argentina*.

□ Pour les intellectuels, il y a une table ronde aujourd'hui à 14h dans le foyer du Studio-théâtre Alfred-Laliberté sur la danse et sa signification. Les invités sont Alain Foix de France, Francis Sparshott de Toronto, et Susan Foster des États-Unis.

Les Kamarades en territoire ami

Guy Ferland

AVEZ-VOUS entendu les bruits de bottes et la rumeur des Kamarades à nos frontières ? Le Choeur et les danseurs de l'Armée rouge sont en route pour le Bas-du-fleuve et seront à Montréal les 5, 6 et 8 octobre.

À New York, ils ont gagné le cœur des voisins en chantant, en guise d'ouverture, devant un public médusé, l'hymne national américain. Ce soir, question de se dépayser un peu, ils se produiront à Rimouski.

L'ensemble présentera à Montréal un tout nouveau spectacle, très différent de celui donné il y a deux ans, comprenant bien sûr chants, danses et musiques folkloriques russes mais aussi quelques pièces... américaines, et même canadiennes, telle leur désormais célèbre interprétation de *Mon pays* de Gilles Vigneault.

Le spectacle de l'ensemble soviétique est la première présentation de la Société de gestion des arts de Montréal (SOGAM), un organisme sans but lucratif créé récemment ayant pour objectif d'offrir au public montréalais des concerts et specta-

cles de ballet, opéra, théâtre et comédie musicale.

Le plus grand ensemble de choristes et danseurs (danseuses aussi) au monde — ils sont 195 sur scène — va par ailleurs sillonner le continent de Los Angeles à Boston, en passant par Las Vegas, San Diego, Cleveland, Détroit, Chicago, Pittsburg, Washington, etc. « C'est la première fois que des soldats soviétiques mettent les pieds aux États-Unis, explique fièrement l'impresario Mario Labbé. Les négociations ont été difficiles... »

Le coût de la tournée nord-américaine de l'Armée rouge est de l'ordre de \$ 9 millions et est entièrement financée par l'entreprise privée. « Il faut comprendre, commente Mario Labbé, qu'on doit déplacer plus de 200 personnes et beaucoup d'équipement et de costumes. On doit également reconstruire à peu près toutes les scènes parce que l'ensemble est trop nombreux. La troupe termine sa tournée le 8 décembre et elle aura donné près de 70 spectacles. »

Questionné sur cet horaire chargé, le directeur artistique et chef d'orchestre principal Igor Agatonnikov a ironiquement répondu que les Ka-

Languirand, par quatre influences

deux écritures originales quant au propos mais conventionnelles quant à la forme. Jacques Languirand, qui avait fréquenté le théâtre parisien d'avant-garde, s'inspirait de tous ces modèles qui avaient nom Ionesco, Vian, et même Sartre, pour poursuivre une veine qui, ici, apparaissait des plus insolites.

À la télévision, ce fût effectivement insolite. Au théâtre, un an plus tard, en retraçant sa pièce pour sa sortie en salle au Centre d'art de Percé, à l'été 58, Languirand trouva une critique montréalaise favorable qui découvrit une écriture habile, consistante (peut-être trop, on y reviendra), mais où, écrivait Jean Hamelin, « le dramaturge reste trop tributaire d'une certaine facilité verbale ».

Publiée alors au Cercle du Livre de France, *Les grands départs* s'inscrivait dans la dramaturgie québécoise comme un objet bien construit, original, qui ouvrait un volet de la maison sur une théâtralité influencée par l'Europe mais au style bien contrôlé. Par contre, sauf des représentations à Londres ou ici et là, jamais aucun théâtre de Montréal ne

reprit la pièce.

Au Théâtre d'Aujourd'hui, Michelle Rossignol a voulu donner une autre chance à cette pièce. Trente ans ont passé. Quelques révolutions théâtrales, depuis Tremblay-Brasard, Gauvreau-Ronfard, Lepage, ont donné au théâtre québécois une spécificité, des forces propres, une liberté créatrice, où les influences, lorsqu'elles subsistent, s'assimilent mieux dans le geste de créer.

Languirand innovait plus dans le verbal que le théâtral et c'est là l'écueil au moment d'une reprise en 1989, écueil qui mine l'entreprise de sauvetage. Jean Asselin avait la tâche délicate de faire revivre à la scène un texte qui, aujourd'hui, porte comme autant de tissus rapiécés ses influences mal digérées.

On y voit au passage (et c'est peut-être le seul exercice intéressant durant l'heure et quart du spectacle) ce qu'il faut d'Ionesco qui avait alors fait créer *Les chaises*, ce qu'il faut de Sartre dont on connaissait le *Huis clos*, ce qu'il faut de Boris Vian dont *L'équarissage pour tous* était une pièce vieille alors de huit ans. Influences qui donnèrent à Languirand

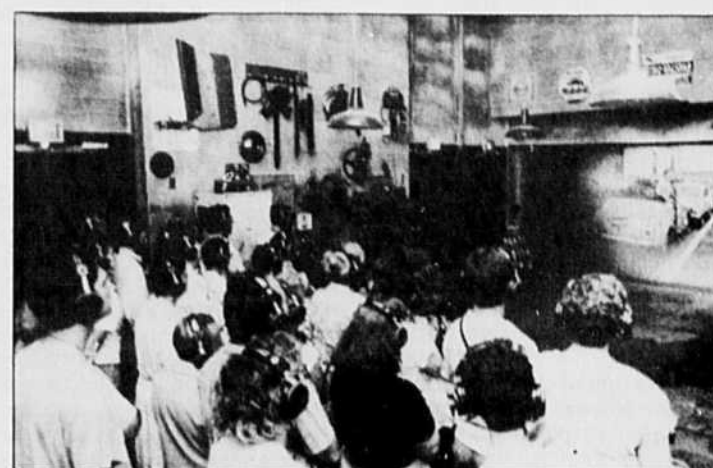
le style du langage (Ionesco), le fond du sujet (Sartre) et l'idéologie du regard (Vian) à ces *Grands départs*.

Sans sa propre dramaturgie, sa propre originalité, Languirand laisse avec *Les grands départs* un théâtre de plagiat, qui fit illusion lors de la création parce que Languirand est habile à manier le dialogue, mais qui aujourd'hui, avec cette reprise, se révèle dans son impuissance et son insignifiance. Seul le thème, celui du départ qui ne s'effectue jamais, aura une certaine valeur parce qu'il sera repris par d'autres, et deviendra un des thèmes en fond de scène de la dramaturgie québécoise, que Tremblay saura, dix ans après Languirand, traduire avec force.

Au Théâtre d'Aujourd'hui, Asselin aurait pu choisir d'aller dans une tout autre route. Faire jouer cela au premier degré d'une tragédie, par exemple, mais il n'est pas sûr que le texte aurait tenu le coup. Il a choisi d'aller naturellement dans le « ionescien » qu'appelle *Les grands départs*, farce tragique-burlesque, mais avec

Suite en page 10

NOS CHOIX EXPOSITION



Cités-Cinés IL NE RESTE que trois semaines pour visiter l'exposition Cités-Cinés au Palais de la civilisation de l'Île Notre-Dame, un événement qui a attiré plus d'un million de personnes à Paris, en Belgique et à Montréal. Les nostalgiques des belles années du cinéma français, américain et étranger seront ravis de revoir des capsules des plus grands chefs-d'oeuvre cinématographiques dans des décors de plateau reconstitués comme si on y était... Munis d'« acoustiguides », les visiteurs sont conviés au spectacle ininterrompu de la ville en fête, que ce soit à New York, Chicago, Paris, Londres ou Tokyo. L'exposition se termine le 15 octobre.

MUSIQUE

Improvisation à l'orgue. Le jeune organiste et improvisateur hongrois Xaver Varnus qui avait remporté un grand succès en juillet lors de son récital Bach répète ce soir son exploit à 20 h à l'église Saint-Jean-Baptiste. Après l'interprétation des oeuvres de Bach, Rachmaninov, Dupré, il se livrera à ses étincelantes improvisations.

La Vallée du Richelieu en musique. Inauguration ce soir des concerts C-I-L dans la Vallée du Richelieu : Colette Boky et Guy Bélanger accompagnés d'un orchestre de 48 musiciens seront à l'église Saint-Mathieu de Beauce à 20 h; demain après-midi, le groupe I Musici sera à l'église Saint-Antoine-sur-Richelieu, samedi soir, Tango par trois à l'église Saint-Marc-sur-Richelieu et dimanche matin à 11 h ce sera *La Messe du couronnement* de Mozart à l'église Saint-Denis-sur-Richelieu avec les solistes Colette Boky, Guy Bélanger, Michèle Gaudreau et Robert Savoie.

Musique ancienne. L'Orchestre Baroque de Montréal dirigé par Joël Thiffault donne deux concerts : ce soir à 20 h 30 à l'église Immaculée-Conception et dimanche à 20 h à l'église de La Visitation.

— Marie Laurier

JAZZ



UZEB donne ce soir, samedi et dimanche une série de spectacles en vue d'enregistrer son nouveau disque. Les trois jazzmen se sont payés le luxe d'une petite salle créée exclusivement pour l'événement, le 1676 Ontario. Plutôt que d'acheter des billets, on devient membre du UZEB-club pour la rondelette somme de \$ 25; le membership donne droit d'assister à deux spectacles de son choix au cours des deux fins de semaine d'enregistrement. Ci-dessus, Alain Caron, Paul Brochu et Michel Cusson.

— Jean Sébastien

LES INCONTOURNABLES

LE GUIDE DU WEEK-END

«Je veux rendre la peinture tangible»

— Jules Olitski

Claire Gravel

À 67 ans, Jules Olitski, le grand peintre de la « post-painterly abstraction » de la fin des années 50, peint toujours, toutes les nuits.

Né en 1922 en Russie, il émigre très jeune aux États-Unis. Son œuvre avec celles de Kenneth Noland et de Morris Louis, a été célébrée par l'éminent critique d'art Clement Greenberg comme le dernier chaînon de l'histoire de l'art occidental. Tradition et modernité, désir d'une peinture « essentielle » soumise au déferlement de la couleur devenue pure matière, c'est ainsi que je décrirais les 11 tableaux qui couvrent les dernières huit années de recherches picturales où les vaporisations colo-

rées sur une pâte spéciale créent d'hallucinants effets moirés qui subjuguent.

Ayant conduit d'une traite de son atelier du New Hampshire jusqu'à la galerie Elca London, il a les yeux éblouis par les forêts mordanées. Une partie de sa famille est là et ses petits-enfants mènent un joyeux tintamarre qui semble lui plaire infiniment. Si ses peintures sont toutes vibrations lumineuses, l'artiste, lui, respire la sérénité.

« C'est la deuxième fois que je viens à Montréal. La première, c'était au retour d'Emma Lake où je dirigeais un atelier... je ne me souviens plus quand exactement... Greenberg était déjà venu alors à Emma. C'était vraiment bien. Mais, quand j'y suis arrivé, je me suis demandé « Comment vais-je faire pour



PHOTO JACQUES GRENIER

Jules Olitski devant une mer agitée de couleurs.

passer deux semaines sans atelier ? » Alors, je me suis monté un studio. J'ai été le premier artiste — j'en suis fier — à peindre là-bas. (Rires). Ainsi, je peignais puis je dirigeais l'atelier; et il était bon que les gens voient ça.

« Ça fait plus de 40 ans que je peins... La peinture que je faisais dans les années 50 était elle aussi très épaisse, avec beaucoup de matière, appliquée avec les mains : l'œuvre est un cercle. J'ai été connu pour mes peintures où la couleur pénétrait la surface de la toile (stained canvas) et pour les peintures faites au fusil. Je peignais avec mes mains et je continue. Je porte des mitaines de peintres de bâtiments. Mais j'ai aussi utilisé des balais, des brosses, des pinceaux. Et des fusils à vaporiser, par la suite.

« Mes couleurs ne sont pas métalliques mais je pense que c'est la vaporisation qui donne cet effet. Dans la plupart de mes œuvres, c'est de la couleur ordinaire pour artiste, de l'a-

crylique; depuis deux ans, c'est une qualité spéciale, qui s'appelle « interférence ». D'un angle, ça semble terne, de l'autre, la même couleur devient extraordinaire, violette, rose ou verte.

« La couleur est très importante pour moi. Mais tout dans la peinture est important. La surface. La vision du moment. Dans les premières peintures avec vaporisations, ce qui m'excitait, c'était de rendre la couleur palpable, concrète, de la retenir, de la rendre concrète, comme un poudrolement de couleur qui resterait là. C'était ça, ma vision. Maintenant, je suis toujours impliqué dans la couleur mais, à travers une application encore plus concrète. J'ai toujours voulu que la peinture ait un centre, qu'elle émerge de l'intérieur. Qu'elle se développe, s'accroisse, de l'intérieur à l'extérieur. Alors, quand je commence le travail, c'est toujours d'abord d'ici (il bouge sa main autour d'une surface située légèrement au centre haut du tableau) pour aller vers les bords, jusqu'à ce que ça semble juste — c'est alors qu'il faut arrêter. C'est très intuitif, je suppose.

« Quand je travaille, je pense avant : j'aime que la peinture se

fasse d'elle-même et je peins et repiens par-dessus jusqu'à ce que ça soit juste.

« Dans mes œuvres récentes, je mets du noir en premier. Maintenant, je mets un bleu très vivant. Et parfois, j'ai utilisé des marrons, des bruns que je mélange au noir. Dans certaines peintures, il y a de nombreuses couleurs dans les fonds, des couleurs foncées. Pour exalter la couleur. Et pour travailler dans cette obscurité pour en faire sortir la lumière.

« Une philosophie ? Pour moi, ça doit être visuel pour être réel. Je n'essaie pas de décrire une pensée mais je pense que oui, cette couleur dans ce noir ferait quelque chose d'extraordinaire et, quand je vais me coucher, je me demande ce qui se passerait avec cette couleur et cette qualité de peinture et alors ça m'empêche de dormir car je dois aller vérifier.

« Si je savais à l'avance les résultats, je ne voudrais pas le faire, ça m'ennuierait. Je trouve un tas d'énergie dans l'acte de peindre. Quand je travaille, je ne me souviens pas de ce que j'ai pu faire auparavant : c'est comme si tout recommençait. Alors, à chaque fois, je découvre à

nouveau. Vous voyez, quand ils ont dit que la peinture était morte dans les années 70, je ne me suis pas senti concerné du tout. Je n'y ai pas fait attention.

« Bien sûr, quand je suis à New York, je suis au courant de ce qui se passe. Mais, je me suis rendu compte que, lorsque je voyais de l'art que je pense ne pas être bon, cela me déprime, ça m'abat beaucoup. Maintenant, j'essaie d'éviter ça, enfin, un peu. Quand je vois de l'art que je crois être bon, ça me requinque, me rend heureux. Je trouve alors le monde formidable.

« Savez-vous comment j'ai obtenu ma première expo ? Au milieu des années 50, à New York. La plupart des galeries où je montrais mon travail me rejetaient, en disant : « Oui, c'est très bon, mais nous n'avons pas besoin de vous. » Comme je trouvais que je n'étais pas un bon démarcheur, j'ai inventé un personnage d'artiste. Ce que je n'arrivais pas à dire sur moi-même, je le disais facilement de lui : « Regardez, c'est un grand artiste, regardez ses peintures, vous devez l'aider. » Ça a marché.

Jules Olitski, galerie Elca London, 1616 Sherbrooke o, jusqu'au 10 oct.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ Sauvez Mémé. Doit-on abolir le droit de grève dans le secteur de la santé et des services sociaux ? Claire Lamarche pose la question aux experts et au public. Droit de parole, Radio-Québec, 20 h.

★ Sors-moi donc, Albert. Danse, théâtre, cinéma, galeries, cafés-terrasses de fin d'été : pour savoir où dépenser son argent en se cultivant, ce week-end. Sortir, Quatre Saisons, 20 h.

Périscopes. Voici un drame de guerre avec une différence, moins militariste qu'il n'y paraît : Das Boot (Le Bateau), de W. Petersen (1981). PBS/33, 23 h 30.

EN BREF...

L'ONF exposera ses Oscars

(PC) — Qui n'aimerait pas tenir un Oscar dans ses mains ? L'Office national du film vous donnera cette chance au cours des prochains mois. À partir du 3 octobre, en effet, l'ONF exposera à travers le Canada les trois trophées qu'il a mérités à l'occasion de son 50^e anniversaire, soit un Oscar de Hollywood, un trophée Génie du Canada et un trophée Palme d'Or de Cannes. Les trois prix seront exposés dans les bureaux et les bibliothèques de l'ONF dans plus de 25 villes du pays. Les personnes intéressées pourront se faire photographier avec un ou plusieurs trophées dans les bras et on leur en remettra une photo polaroid. La compagnie Polaroid Canada commandite cette exposition spéciale qui débutera à Vancouver et prendra fin à Saint-Jean, T.-N. « Les gens n'ont jamais l'occasion de voir de près et de toucher un Oscar », a souligné Gerry Flahive, porte-parole de l'ONF, en justifiant la tournée. « De plus, ce trophée n'appartient-il pas à tous les Canadiens ? »

LANGUIRAND

suite de la page 9

une certaine timidité. Des acteurs comme Lachapelle semblent être chez Ionesco, d'autres comme Gabriel Gascon sortent du théâtre existentiel, Michelle Rossignol compose une caricature burlesque, et Victor Désy plane comme un personnage de Gaston Leroux. Asselin n'a pas su trouver « une » raison à la représentation.

Pour inaugurer sa fréquentation du répertoire québécois, le Théâtre d'Aujourd'hui aurait pu faire un meilleur choix. Dans « le rappel sous les rideaux » qui marque la saison qui commence, où le répertoire est à l'honneur, ce premier mariage Languirand-Asselin ne fera pas un enfant fort.

le théâtre de la manufacture présente:

Joelyne Trudelle

TEXTE ET MISE EN SCÈNE de Marie Laberge

• Avec
Micheline Bernard
Gary Boudreaux
Michel Daigle
Maryse Gagne
Michel Hinton
Louise Laprade
Christiane Pasquier
Linda Sorgini

trouvée morte dans ses sables

Assistance et regie: Francine Emond
Decor: Monique Dion
Costumes: Anne-Marie Tremblay
Eclairages: Luc Proulx
Musique: Vincent Beaulieu

Du 28 septembre
au 29 octobre 1989

LA LICORNE
RESTAURANT
THÉÂTRE
4559, RUE PAPINEAU
MONTREAL (QUEBEC)
H 2 H 1 V 4
(514) 523-2246

EN VENTE CHEZ
ADMISION
(514) 522-1245

DOMINION TEXTILE INC.

QUATRE À QUATRE LES INCONTOURNABLES

UZE

Ayez le privilège de participer à l'événement jazz de l'automne!

Devenez membre du UZEB-CLUB

et venez assister à l'enregistrement du prochain microsillon de ce groupe prestigieux.

En plus de vous donner accès au UZEB-CLUB (un bar créé exclusivement pour l'événement) entre le 21 septembre et le 1^{er} octobre, la carte de membre offre de nombreux autres avantages.

Dates d'ouverture du UZEB-CLUB : 21, 22, 23, 24 septembre et 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre.

Cartes de membre en vente chez :

ARCHAMBAULT
MUSIQUE
500, rue Ste-Catherine est

Sam's Record Man
399, rue Ste-Catherine ouest

Une présentation LE DEVOIR et de ses partenaires CHOM-FM MusiquePlus et Laurentide Rock

“UN GRAND, BEAU ET BON DOILLON”
— REVUE CINÉMA

“Un des beaux films du Festival de Montréal”
— SERGE DUSSAULT, LA PRESSE

la fille de quinze ans

Un film de JACQUES DOILLON avec JUDITH GODRECHE, MEVIL POUPAUD, JACQUES DOILLON

2^e SEM 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20

COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1-288-3141

PRIX DU FILM LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL
GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY
MONTREAL 1989

JEAN-HUGUES ANGLADE

NOCTURNE INDIEN

UN FILM DE ALAIN CORNEAU

VERSION FRANÇAISE

COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1-288-3141

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518 V.O. AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1989

«Salvatore Cascio, irrésistible. Cinéma Paradiso a tout ce qu'il faut pour plaire.» — Marcel Jean, LE DEVOIR

«LE PLUS BEAU FILM DU FESTIVAL!» — Paul Toubert, RADIO CANADA

PHILIPPE NOIRET
SALVATORE CASCIO
un film de GIUSEPPE TORNATORE

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

4^e SEM 1:30, 4:15, 7:00, 9:30

BERRI 288-2115 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684

CARREFOUR LAVAL 9:40, 11:10, 4:00, 7:00, 9:40

UN MONUMENT!

PHILIPPE NOIRET DANS SON 100^{ÈME} RÔLE

«Un film abouti, complexe, percutant, sincère et juste. Noiret est renversant.» — LE POINT

PHILIPPE NOIRET
SABINE AZEMA

A L'AFFICHE!

"La vie et rien d'autre."

UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

1:00, 3:45, 6:30, 9:15

BERRI 288-2115 ODÉON LAVAL 687-5207

LA DIVA DE 37'2"

BÉATRICE DALLE
DANS UN FILM DE JACQUES DERAY

LES BOIS NOIRS

«LE DERAY '89 S'AVÈRE UN BON CRU.» — STUDIO

12:50, 3:00, 5:10, 7:25, 9:40

COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1-288-3141

UNE PRÉSENTATION EN COLLABORATION AVEC

SUPER 8 ÉCRAN La Presse CKAC 73 Radio-Canada Television

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1989
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
DANIELLE PROULX

PRIX STELLA ARTOIS
LE FILM CANADIEN LE PLUS POPULAIRE DU FESTIVAL

PORTION D'ÉTERNITÉ

Un film de ROBERT FAVREAU

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

4^e SEM 1:30, 4:15, 7:00, 9:30

CRÉMAZIE 388-4210 2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

LONGUEUIL 679-7451

LE GUIDE DU WEEK-END

Un salsifis prend racine

SALSIFI

354 boul. St-Joseph O., tél. 272-4211, fermé le dimanche et lundi.

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

AU MARCHÉ ATWATER, c'est chaque samedi la cohue par les temps qui courent. Jusqu'à l'Action de Grâce, les étals regorgeront de légumes et de fruits cultivés en sol québécois. Les couleurs changent d'ailleurs dans les kiosques, faisant place au rouge moins acide des pommes, aux teintes automnales des

courges d'hiver et des citrouilles.

Chez Diane Pinsonneault (étalage 12 et 58), plus d'une cinquantaine de variétés de poivrons verts, jaunes, rouges et oranges, de toutes tailles font la loi. À leurs côtés, les courges d'été dont les pâtisseries miniatures, les tomates cerises jaunes ou oranges, les aubergines blanches, les haricots verts extra-fin que le Ritz Carleton tente de confisquer chaque saison, les raisins verts de serre, mille et un légumes et quelques fruits plus ou moins connus font la nique aux badauds du samedi.

Certains clients reviennent fidèlement chez Pinsonneault pour tel ou tel produit mais la plupart deviennent complètement « accro ». C'est le cas d'Andrée Dubé du restaurant Salsifi (Avec un grand S mais sans petit s parce que nous ne sommes pas un légume », dit-elle !). À son menu, fruits et légumes sont rois et maîtres, exploités avec finesse et respect. Chez elle, les clients doivent goûter à tous leurs légumes car ils ne sont pas que décoratifs. On sent chez ce chef, qui nous revient d'un stage de deux ans en Californie, de la graine de « veggie freak » sans pour autant tomber dans le fanatisme religieux généralement monotone et fade.

Le seul problème qu'aura à contourner « la » chef aux intentions louables, c'est l'hibernation forcée à laquelle nous sommes tous contraints ici. En prévision de cet hiver long et oh ! combien proche, Andrée Dubé a fait provision de saveurs sous formes de coulis, de mélanges d'her-

bes, de petits haricots surgelés et de courges d'hiver dont elle parfumerait sa cuisine d'abondance. Et puis, elle aura recours aux importations, ce mieux-que-rien-du-tout, ce pis-aller du Québécois enraciné malgré lui.

Incidentement, le salsifis figurera au menu du Salsifi pour un certain temps dès que la saison sera définitivement amorcée (fin septembre). Cette racine méconnue chez nous a trouvé chez Andrée Dubé un apôtre des grandes occasions.

En attendant les salsifis, le Salsifi présente son *lapin en gelée*, nappé d'un coulis de tomates oranges, et si orange en fait que nous avions confondu avec la carotte. Cette tomate cerise sans acidité apportait une note sucrée au lapin en gelée agrémenté de fines herbes fraîches et de poireau, sans gras apparent et simplement disposé en larges tranches sur l'assiette.

Une entrée froide elle aussi, la *crème de truite fumée* était une mousse à base de poisson fumé, de crème et d'œufs. Légère, cette mousse se servait avec des croûtons de pain de mie. Une grappe de raisins verts « made in Québec » rehaussait le tout. Ces raisins Concord issus des serres de Mme Pinsonneault sont de même souche que les raisins bleus si sensuels mais avec un taux d'acidité légèrement supérieur. Avec l'arrière-goût fumé de la terrine, ces fruits étaient tout indiqués.

Parmi les plats figurant à la courte carte, le *filet d'agneau à la provençale* s'imposait en vertu des

promesses de la saison. Le filet demandé rosé mais servi légèrement trop cuit était couplé à un concassé de tomates fraîches aux herbes qui lui donnait du teint et de l'entrain. Côté jardin, des pâtisseries (de petites courges en forme de collerettes) farcis à la purée de courges d'hiver, des tomates jaunes fraîches, des haricots extra-fins et un gratin dauphinois point trop cuit et parmi les meilleurs qui soit ajoutaient du charme à l'assiette.

Le *saumon au beurre-citron* était quand à lui d'une légèreté fabuleuse. La tranche de filet se brisait sous la fourchette et la cuisson en était parfaite. Le beurre-citron n'avait rien d'américain malgré tout ce que l'on pouvait craindre, il était léger en gras, bien acidulé et soutenait le poisson sans le noyer. Les mêmes légumes frais et cuits à point complétaient l'assiette.

La corbeille de pain est (et c'est heureux) garnie de baguettes blanches et de pain de blé entier mais ce dernier gagnerait à être plus frais. Quant à la carte des vins, elle est succincte mais les crus bien choisis : un don (on les appelle des fillettes) Château Renaissance (\$12) arrosait ce repas ainsi qu'un verre de vin blanc (\$4) de la maison.

Le dessert n'est pas le point fort de cette femme-chef dont le père était pourtant chef-pâtissier. Les choix restreints nous ont menés du côté de la *tarte aux noix et raisins de Corinthe* et de la *mousse au chocolat*. La tarte aurait été exquise si ce n'avait été des noix, rances. Des raisins de

Corinthe frais (un nouveau fruit sur nos marchés depuis cet été) recouvraient la surface de cette tarte simplement nappée d'un filet de crème douce. La mousse au chocolat, légèrement baptisée au rhum et coiffée d'un nuage de crème Chantilly, terminait le repas avec bonheur et sur une note assez intense.

Un mot du décor de cet ancien Bistrot St-Joseph aux allures très québécoises. L'intérieur a été complètement réaménagé pour le mieux et se divise en deux espaces distincts : la salle à manger et le bar. Le service est mené avec gentillesse sous l'œil intéressé du patron qui ne perd pas un morceau de ce qui se passe chez lui. À la bonne heure !

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ \$55 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Une nouvelle femme-chef bien inspirée. Des produits de première qualité. Une bonne exploitation des saisons. Une carte courte et un menu simple.

CONTRE : La table d'hôte pas encore assez élaborée. Une section desserts qui gagnerait à être exploitée davantage.

GASTRONOMIE

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuanaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERME LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q.
(Association des Restaurateurs du Québec)

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes : José, Franco
Cuisine française
spécialités ;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION : (418) 694-9626

la Goélette
8551, BOUL. SAINT-LAURENT
388-8393
(pres de Crémazie)
HOMARD VIVANT 11.95\$ ch.
1-1/4 lb
SCAMPI D'ISLANDE 14.95\$
POISSON DU JOUR
Un choix différent chaque jour **11.95\$**
ROUGET 15.95\$
DINE-TÔT 9.35\$
17 h - 19 h. TOUS LES JOURS 3 choix
Tous les plats ci-dessus sont servis avec salade maison ou choucroute de saison. Hômes et femmes de terre ou de ciel ou de l'île.
STATIONNEMENT GRATUIT
HALL DE RÉCEPTION
et bien sûr, le service exceptionnel de la Goélette.

Proportions
Plus que des salades et des sandwiches
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS TABLE D'HÔTE 7 SOIRS PAR SEMAINE
à partir de 7,95\$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettuccini Alfredo
Escalope de dinde au Filet de turbot aux crevettes et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SHOWDOWN 5405 Queen Mary Road Montréal, Québec H3X 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS 3964, St-Denis Montréal, Québec H2W 2M2 (514) 844-9616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

NOS CHOIX CINÉMA



✓ **Festival du cinéma international de Sainte-Thérèse.** Malgré la grève dans le secteur public, le festival se tient jusqu'à lundi prochain à l'auditorium du cégep de Sainte-Thérèse. À l'horaire du week-end, samedi à 15 h 30, *La lumière du lac* de Francesca Comencini; à 19 h 30, *Une pierre dans la poche* de Joaquim Pinto et à 21 h 30, *L'Enfance de l'art* de Francis Girard; dimanche, à 13 h 30, on présentera un film pour enfants, *Oliver et compagnie* de George Scribner; à 15 h 30, *Vent de Galerne* de Bernard Favre et à 20 h, *Plaff* du cinéaste cubain Juan Carlos Tabio. Enfin, pour la clôture du festival, lundi soir, si la soirée des élections ne vous intéresse guère, vous pourrez toujours vous payer un bon film français, à 20 h, *La Vouivre* de George Wilson (notre photo). Bonne fin de festival.

ARTS VISUELS

✓ **Espèces d'espace** Les sous-marins de Robert Saucier s'envolent; des pieds de géant en mousse de Francine Larivière avancent dans l'eau de la fontaine; des vitraux de l'ancienne église s'échappent des choses mystérieuses de Berlinga; dans la galerie, toutes sortes de petites mises en scène symboliques tracent des lieux magiques. Une exposition qui mise sur la sacralité. À voir à la Galerie UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120, 1400 Berri, jusqu'au 1er octobre (également dans la Grande place du même pavillon).

— Claire Gravel

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; au Palais de justice de Montréal (10 St-Antoine, 3e étage), de 9 h 30 à 16 h 30; à Dunham, Club optimiste (3870 Principale), de 15 h à 20 h; à Saint-Thomas-d'Aquin, École St-Thomas-d'Aquin (124 Pinard), de 14 h 30 à 20 h 30, et à Longueuil, Centre hospitalier Pierre-Boucher (1333, boul. Jacques-Cartier est), de 9 h 30 à 17 h. 937-7761.

Le Centre Christin inaugure le mardi 26 sept. à 9 h 30 une série de cinq cours intitulée *L'accompagnement spirituel des malades*, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, angle Côte-des-Neiges et Lacombe. Inscr. : 737-7201.

Aujourd'hui à 14 h, conférence sur la réflexion sur la musique avec Edgar Fruittier, à la Maison de la culture Marie-Uguay (6052, boul. Monk, Mt). 872-2044.

Jeunesse Lambda, organisme axé sur les discussions entre gays et lesbiennes de 25 ans et moins, vous invite à une conférence intitulée : *L'acceptation de son homosexualité*, ce soir à 19 h 30, au CLSC Centre-Ville (salle la Mi-Temps), 1199 Bleury (métro Place-des-Arts). 597-1447.

Le Comité logement de la Petite Patrie organise une session de formation sur la loi régissant les relations locataires/propriétaires. Inscription avant le 25 sept. au 6747 St-Denis. 272-9006.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; au Centre d'achats Wilderton (6222, av. Wilderton, Mt), de 14 h 30 à 20 h 30, et à Fabreville, Pharmacie Cloutier (3350, boul. Dagenais), de 14 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

Le Centre des femmes de Montréal (3585 St-Urbain, Mt) organise un super bazar le jeudi 5 oct. de 17 h à 19 h et vendredi 6 oct. de 10 h à 17 h. 842-4780.

Les 29, 30 sept. et 1er oct. 1989 aura lieu le 14e Congrès de l'Association des groupes d'astronomes amateurs du Québec, à l'hôtel des Gouverneurs de Laval, 2225 Autoroute des Laurentides, sortie 10, Laval. Inscr. : 625-5527.

Le samedi 30 sept. de 11 h à 15 h, cours sur l'analyse des empreintes des mains par Mme Odette Poisson, au salon principal du Restaurant le Château Holiday

(3755, boul. Taschereau, St-Hubert). Inscr. : 1-469-4767.

Samedi 23 sept. de 9 h à 16 h 30, au Centre St-Pierre (1212 Panet, Mt) « L'homosexualité dans une perspective chrétienne par André Guindon. 524-3561, poste 303.

Le Centre des femmes du Plateau Mont-Royal (5148 Berri, Mt) offre différents services et activités tel que : ateliers de formations, les Belles rencontres, les brunchs du dimanche, etc. Inscriptions au 273-7412, du lundi au jeudi de 13 h à 17 h.

Ce soir à 20 h, conférence intitulée : *Langue et littérature arméniennes* par Jacques Housépien. — Exposé sur la musique arménienne par Maryvonne Kendergi, au Café. 270-5336.

Le Cercle littéraire du SAC vous invite tous les mardis, du 26 sept. au 28 nov. de 19 h à 22 h, à l'Univ. de Mt, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 2e étage, porte C-2521. 343-6526.

Le Centre Christin inaugure le mardi 26 sept. à 19 h 45, une série de cinq cours intitulée *Danse et prière* avec Marie Létourneau, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, angle Côte-des-Neiges et Lacombe. Inscr. : 737-7201.

Jass Inc. organisme à but non lucratif, organise une randonnée pédestre, vélo/ location, dimanche 24 sept. (rendez-vous au métro Crémazie sortie nord à 10 h). — Dimanche 1er oct., marche en montagne à Sutton (rendez-vous au métro Longueuil à 10 h). 388-8727.

Exposition et vente d'antiquités de Westmount, du 21 au 24 sept., au Victoria Hall, 4626 Sherbrooke ouest à Montréal. 486-7195.

Conférence publique de Robert Castel sur le thème : *Nouvelles pauvretés et société*, aujourd'hui à 14 h, à l'Univ. de Mt, salle 3285, Pavillon 3280 Jean-Brillant.

Si tu es âgé(e) entre 12 et 18 ans et que tu es malheureux(se) parce que ton père ou ta mère consomme de l'alcool ou des drogues, le Centre d'aide aux familles d'alcooliques et de toxicomanes t'offre un service d'aide gratuit si tu résides sur le territoire de Laval. 669-6282.

FAMOUS PLAYERS **INFO-FILM 866-0111**
11h00 à 22h00

UN FILM CHOC!
C'est réussi! Un film-miroir à voir absolument. Qui étonne, fait rigoler, attendrit aussi. Avant de nous laisser muets, assommés.
■ La Presse HUGUETTE ROBERGE
■ Le Devoir FRANCINE LAURENDEAU

Un des plus beaux films de la rentrée cinématographique de 1989. Denis Bouchard, dans un rôle à la mesure de son talent, réussit une performance troublante, parvenant à restituer la complexité de ce personnage avec une aisance remarquable.
■ Voir BERNARD BOULA D
■ Le Soleil LEONCE GAUDREAU

LES MATINS INFIDÈLES
... un film d'une grande sensibilité, très tendre et émouvant. Un film qui vous touche en profondeur.
■ Le Journal de Québec DENISE MARTEL

LES PRODUCTIONS DU LUNDI-MATIN PRÉSENTENT UN FILM DE JEAN BEAUDRY ET FRANÇOIS BOUVIER
AVEC JEAN BEAUDRY DENIS BOUCHARD LAURENT-FAUBERT BOUVIER VIOLETTA FOREST LOUISE RICHIER ET NATHALIE COUPAL
PRODUCTEUR FRANÇOIS BOUVIER PRODUCTEUR ASSOCIÉ MARC DAIGLE IMAGE ALAIN DUPRAS
SON CLAUDE BEAUGRAND ET ESTHER AUGER MUSIQUE MICHEL RIVARD MONTAGE IMAGE JEAN BEAUDRY DECOR KARINE LEPP
CE FILM A ÉTÉ PRODUIT AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU TÉLÉFILM CANADA DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES INDUSTRIES CULTURELLES QUÉBÉCOISES ET DES COMMANDITAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE COMMUNIQUE DÉVELOPPEMENT ET AVEC LA COLLABORATION DE MONTREAL FILMS

Maintenant à l'affiche! **Le PARISIEN** 480 STE CATHERINE O 866 3076 11:15-2:15-5:15-7:15-9:15 COUCHE TARD sam 11:20 **cinéma PINE** 2331 Mt MORIN 274 7420 Tous les soirs 8:15 sam 7:00-9:45 **PLUS** Gagnant du grand prix de Montréal au Festival des Films du Monde 1989. Le court-métrage "Mike-Bar" réalisé par Martin Barry.

Puissant • Saisissant • Provocant

A DRY WHITE SEASON

Maintenant à l'affiche!

METRO-GOLDWYN-MAYER présente "A DRY WHITE SEASON" de PAULA WEINSTEIN avec DONALD SUTHERLAND JANET SUZMAN JÜRGEN PROCHNOW JAMES MORAE SUSAN SARANDON MARLON BRANDO DAVID GRISIN TIM HAMPTON
Produit par COLIN WELAND Écrit par PAULA WEINSTEIN Révisé par EUGEN PALCY
© 1989 METRO-GOLDWYN-MAYER
version o.anglaise **LOEWS** 12:30-2:45-4:40-7:00-9:30 COUCHE TARD ven 6:40 11:35

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Sea of Love* sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 11 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 30.

ASTRE II: — *Cookie* sem. 7 h, sam. dim. 3 h 30, 7 h 20 — *L'arme fatale 2* sem. 9 h, sam. dim. 1 h 20, 5 h 15, 9 h 10.

ASTRE III: — *Sex, Lies and Videotape* sem. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.

ASTRE IV: — *Uncle Buck* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 30, 9 h 15.

BERRI I: (288-2115) — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.

BERRI II: — *Le jeune Einstein* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BERRI III: *La vie et rien d'autre* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15.

BERRI IV: — *Abyssa* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40.

BERRI V: — *Marquise* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Cookie* sam. sem. 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15.

BONAVENTURE II: — *Uncle Buck* sam. et sem. 7 h 30, 9 h 30, dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Le jeune Einstein* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD II: *Jésus de Montréal* sam. et dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 25, sem. 7 h, 9 h 25.

BROSSARD III: *L'arme fatale 2* sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3884) — *Parenthood* sam. dim. 1 h 45, 4 h 20, 7 h 05 — *Cookie* 9 h 45.

CARREFOUR LAVAL 2: *The Abyss* sam. dim. 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 35, sem. 7 h, 9 h 35.

CARREFOUR LAVAL 3: *Cinéma Paradiso* sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40.

CARREFOUR LAVAL 4: *Jésus de Montréal* sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 5: *Le jeune Einstein* sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, 10 h 10, 12 h 10.

CARREFOUR LAVAL 6: *Sea of Love* sam. dim. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50, sem. 7 h 30, 9 h 50.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Sea of Love* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45.

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt. — *Parenthood* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 25.

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt. — *Package* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 40.

CINÉMA JEAN-TALON: Mt. — *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA OMÉGA 1: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20, 10 h 20, 12 h 20, 9 h 30.

CINÉMA OMÉGA 2: — *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1795, après 18 h) — *Little Vera* tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001) — ven. *Une histoire de vent* 19 h 30 — *Le grand monde* 21 h 30 — sam. *Un chant presque éternel*, nuit de *Chine* 15 h — *Photo et cie* 17 h — *Une histoire de vent* 19 h 30 — *L'humour à l'humour* 21 h 30 — dim. *Danse et cinéma en Belgique* 15 h — *Une histoire de vent* 19 h 30 — *L'humour à l'humour* 21 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *The Abyss* sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Package* sam. dim. 1 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 45, sem. 7 h 30, 9 h 45.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Parenthood* sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45, sem. 7 h 15, 9 h 45.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Sea of Love* sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, 10 h, 9 h 20.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Uncle Buck* sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, 10 h, 12 h 10.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *When Harry Met Sally* sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, sem. 7 h 05, 9 h 10.

CINÉMA QUÉBÉCOISE: (842-9788) — ven. *Cinéma québécoise* 18 h 35 — *Little Boy Energy and How to Get It* 20 h 35 — sam. *Beauty and the Beast* 18 h 35 — *Le festin de Babette* 20 h 35 — dim. *The Flying Devils* 15 h — *The Master of the House* 18 h 35 — *The Word* 20 h 35.

TELEVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Cinéma : Anne Hall + amér. 70 avec Woody Allen et Diane Keaton

15.25 Période consacrée aux Partis Politiques
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Cléo
16.25 En transit
16.30 Au jeu
16.55 En transit
17.00 L'heure Disney
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Canadian Reflections
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Double défilé

CINÉMA V : 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Black Rain* 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25.
CINÉMA V-2: *Lethal Weapon* 2 h 50, 9 h 20, sam. dim. 1 h 10, 3 h 45, 6 h 50, 9 h 20.
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Parenthood* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — *Cookie* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — *L'arme fatale* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX IV: — *Batman* (v.f.) 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — *When Harry Met Sally* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — *Nocturne indien* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45.
CINÉPLEX VII: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35.
CINÉPLEX VIII: — *Portion d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — *Victimes du Vietnam* 1 h 25, 4 h 15, 7 h, 9 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Les bois noirs* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Nocturne indien* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Cookie* 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10 — *Calmé blanc* 3 h 10, 7 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *La fille de quinze ans* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ven. *Report on Pollution at the Women's Kingdom* 19 h — *Hilbiscus Town* 21 h — sam. *Woman Demon Human* 19 h — *The Big Parade* 21 h — dim. *Dialocaton* 19 h — *One and Eight* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Portion d'éternité* ven. lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30.

DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* ven. lun. mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. mar. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

DAUPHIN II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 30, 9 h 45, sam. dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45.

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Sex, Lies and Videotape* sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30.

CINÉMA DÉCARIE 2: *Sea of Love* sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45, sem. 7 h 20, 9 h 45.

DORVAL I: (631-8586) — *Batman* 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30.

DORVAL II: *Shirley Valentine* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

DORVAL III: *Indiana Jones and the Last Crusade* 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35.

DORVAL IV: — *Lethal Weapon* 2 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30.

DU PARC 1: (844-9470) — *Dead Poets Society* 6 h 50, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 25.

DU PARC 2: — *Black Rain* 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35.

DU PARC 3: — *Black Rain* 8 h 15, sam. dim. 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15.

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

DU PLATEAU 2: — *Turner and Hooch* 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Licence to Kill* 6 h 55, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 20, 6 h 55, 9 h 30.

FAIRVIEW II: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40.

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Uncle Buck* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *When Harry Met Sally* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Casualties of War* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — Blickpunkte: l'art à l'écran — ven. *Der Mond ist Aufgegangen* 20 h.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Indiana Jones et la dernière croisade* 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35.

GREENFIELD 2: — *Lethal Weapon* 2 h 40, 9 h 20, sam. dim. 12 h 45, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 20.

GREENFIELD 3: — *Turner and Hooch* (v.f.) 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 35, 2 h 35, 5 h, 7 h 55, 7 h 10, 9 h 30.

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30 — *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30, 11 h 55.

IMPERIAL: (288-7102) — *Black Rain* 12 h 30, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 55.

LAVAL I: (688-7776) — *Black Rain* 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 24 h 15.

LAVAL II: — *Haute sécurité* 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 30, 9 h 50, sam. dern. spect. 24 h 15.

LAVAL III: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h, 9 h 10 ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LAVAL IV: — *Turner and Hooch* (v.f.) 7 h 10, 9 h 25, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LAVAL V: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 24 h 10.

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Abyssa* sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 35, sem. 7 h, 9 h 35.

LAVAL 2000 2: *La vie et rien d'autre* sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15, sem. 6 h 30, 9 h 15.

LOEW'S I: (861-7437) — *Shirley Valentine* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

LOEW'S II: — *Turner & Hooch* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 25.

LOEW'S III: — *A Dry White Season* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 10, 7 h 30, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35.

LOEW'S IV: — *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 40.

LOEW'S V: — *Licence to Kill* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S VI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S VII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S VIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S IX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S X: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XIV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XVI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XVII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XVIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XIX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXIV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXVI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXVII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXVIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXIX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXIV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXVI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXVII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXVIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XXXIX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XL: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLIV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLVI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLVII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLVIII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S XLIX: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S L: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S LI: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 30.

LOEW'S LII: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h ven. sam. dern.

Coup d'oeil boursier	Indice de la Bourse de Montréal
	1986.25 - 10.13
Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
3901.34 - 5.11	2680.28 - 3.61
Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US\$)
84.55 + .07	363 - 1
Taux d'escompte	Inflation
12.47%	5.2 %

MONDE DE LA FINANCE

Le taux d'escompte inchangé

VU LA RARETÉ des nouvelles fraîches la Banque du Canada a maintenu le taux d'escompte inchangé par rapport à la semaine dernière, à 12,47 %, hier. « Nous restons sur ce plateau », constatait un économiste. John Crow, gouverneur de la banque centrale, pratique une politique de crédit cher dans l'espoir de modérer le rythme de croissance de l'économie et, ainsi, contenir la montée des prix. Il ne semble pas convaincu que l'inflation a suffisamment régressé au point d'autoriser une détente du loyer de l'argent, lequel est à son plus haut depuis cinq ans. Alors, cette baisse tant attendue des taux d'intérêt c'est pour quand ? Probablement pas avant le début de 1990, estiment les spécialistes de la finance. L'un d'eux a eu cette réflexion: « C'est toujours la même histoire: aucun changement. » Statistique Canada a annoncé mercredi que les ventes au détail avaient diminué de 0,3 % en juillet, par rapport au mois précédent. Pourtant, la forte croissance de l'emploi en août indique que l'économie continue de progresser.

VIE DES ENTREPRISES

Forex touche \$ 15.4 millions

LE GROUPE FOREX n'a réalisé aucune vente durant le semestre terminé au 30 juin puisque la compagnie a vendu ses trois usines de sciage situées à Val d'Or, Malartic et Sullivan. Le prix de vente des usines, fixé à \$ 48 millions, a été payé au comptant et la compagnie continue d'encaisser ses comptes recevoir ainsi que le produit de tous ses inventaires. L'exploitation ainsi que la vente d'actifs ont générés un bénéfice net, après impôt, de \$ 15,4 millions pour le semestre, soit un bénéfice net par action de \$ 1,99. Les liquidités disponibles sont présentement investies à court terme sous forme de placement garanti dans des institutions financières.

Wise essuie une perte de \$ 1 million

LES MAGASINS WISE annoncent un chiffre d'affaires de \$ 22,4 millions et un bénéfice de \$ 136,000, ou 3 cents par action, pour le deuxième trimestre terminé le 29 juillet. L'année dernière, le chiffre d'affaires du trimestre s'était dégaigé à \$ 15,6 millions et le bénéfice net à \$ 194,000 ou 3 cents par action. Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires s'est établi à \$ 37 millions \$ 28 millions. Il y a une perte nette de \$ 989,000 au premier semestre contre \$ 343,000 un an auparavant.

Air Canada a haussé son trafic de 7 %

AIR CANADA a connu une hausse de 7 % de son trafic aérien au cours du mois d'août par rapport aux passagers-milles payants d'août 1988. Le trafic a atteint 1,776 millions de PMP à comparer aux 1,660 millions de PMP d'août 1988. Bien que les résultats d'août 1989 aient progressé plus vite qu'en juillet et qu'au deuxième trimestre de 1989, on doit y voir une forte augmentation du trafic en Amérique du Nord et non pas une tendance à l'accélération du taux de croissance à long terme. Pour le mois, la capacité a augmenté de 10,4 % comparativement à 8,2 % au deuxième trimestre de 1989 et à 8,7 % pour juillet.

Actidev dégage un bénéfice de \$ 308,000

ACTIDEV a porté ses ventes à \$ 7 millions pour son premier trimestre terminé au 31 juillet, ce qui représente une hausse de 12 %. Toutefois, le bénéfice net a été réduit de \$ 370,000 à \$ 308,000, ce qui représente 6 cents par action. Les taux d'intérêt élevés jumelés à l'accroissement de la dette à long terme résultant du rachat d'actions privilégiées ont contribué à augmenter les frais financiers de la période. Filiale à 56 % d'Actidev, Alimentation Couche Tard a été performant affichant des revenus de \$ 3,95 millions, en hausse de 16,7 % sur l'an dernier.

Forano investit le fonds de retraite

FORANO utilisera \$ 1,7 million représentant sa part du surplus accumulé dans la caisse de retraite des employés non syndiqués afin de compléter le financement de son programme de modernisation. C'est ce que le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, a annoncé hier à Pleissville. M. Bourbeau a rappelé qu'en décembre 1988, l'Assemblée nationale avait approuvé des modifications à la loi sur les régimes complémentaires de retraite afin de décréter un moratoire sur les surplus accumulés dans les caisses de ces régimes de retraite. On voulait mettre fin à des situation où certains employeurs ont retiré d'importantes sommes d'argent des fonds de retraite privant ainsi les travailleurs de droits à des prestations de retraite, a-t-il dit. La loi permet cependant au gouvernement d'autoriser le versement de surplus qui lui appartiennent clairement à l'employeur lorsque la survie de l'entreprise peut être compromise par le maintien du moratoire.

REPERES ECONOMIQUES

La croissance US révisée en baisse

L'ÉCONOMIE américaine a enregistré un taux de croissance de 2,5 % au second trimestre, a annoncé hier le département du Commerce, qui a ainsi révisé en légère baisse sa précédente estimation de 2,7 %. Au début août le gouvernement avait surpris les analystes en prévoyant en hausse de 1,7 à 2,7 % ses estimations initiales du PNB. En dépit de cette révision en légère baisse des chiffres du PNB pour les trois mois allant d'avril à juin, les analystes continuent d'estimer que l'économie américaine était en bonne forme pendant cette période, stimulée par une reprise de la consommation, une nette augmentation des investissements et des exportations.

Dernier jour de la Conférence mondiale de l'énergie
Les angoisses de l'humanité teintent les débats

Claude Turcotte

LA CONFÉRENCE mondiale de l'énergie, qui prend fin aujourd'hui même à Montréal, aura été depuis dimanche un formidable carrefour où sont apparues à peu près toutes les grandes angoisses de l'espèce humaine en cette fin de XXème siècle : l'énergie bien sûr et la certitude que toutes les ressources non renouvelables, que la nature a mis des millions d'années à stocker dans le sous-sol terrestre, auront probablement toutes été consommées vers la fin du prochain siècle; la pollution, qui pourrait si on n'y prend garde tuer l'homme avant qu'il n'ait eu le temps d'épuiser les ressources. Énergie et pollution sont directement reliées à la démographie, une autre facette dominante de la réunion de Montréal. Et enfin, les problèmes plus immédiats ont aussi eu leur place, le prix du pétrole, les économies nationales, l'OPEP, le tiers monde, bref la paix mondiale toujours fragile.

Les 3,500 délégués de plus de 90 pays et les 400 journalistes venus également de toutes les régions du globe ont semblé dans l'ensemble participer intensément à ce brassage d'idées, de problèmes, d'intérêts, de craintes et d'espoirs, d'où est ressorti avec évidence la nécessité de la solidarité internationale pour relever tous ces défis, lesquels paraissent parfois surhumains.

Ce n'est sans doute pas par hasard que des délégués, entre deux débats savants sur les technologies de pointe ou sur la gestion de grands ou petits projets, sur le financement ou la planification, prenaient la route du Complexe Desjardins pour aller voir les modestes travaux d'une certaine de jeunes des cinq continents, déjà très conscients de l'urgence de trouver des solutions de rechange, afin d'atteindre une meilleure conservation de l'énergie et exploiter des ressources renouvelables peu utilisées jusqu'à maintenant. C'est la première fois dans l'histoire de la Conférence mondiale de l'énergie qu'il y a un volet « jeunesse ».

Certains voient là une simple opération de récupération de la part de très grandes industries, d'autres pensent qu'il y a aussi l'expression d'une conscience nouvelle d'assurer la protection de l'environnement, car l'effet de serre et l'élimination de la couche d'ozone vont frapper tout le monde, y compris les présidents de Shell ou de Texaco.

En sortant de leurs délibérations, les délégués pouvaient aussi aller visiter une exposition à laquelle participaient 18 pays par le biais de 150 exposants. Des équipements et des produits de toutes sortes y étaient montrés, de la dernière génération de robot à l'auto la plus performante en consommation de carburant. Mais encore là, c'est probablement une famille de castors vivants au pavillon de l'Ontario qui retenait le plus l'attention des curieux. Une sorte de retour aux sources et à la simplicité grandiose de la nature, même si le

castor est un merveilleux symbole de génie constructeur et de rendement énergétique.

Cette exposition a permis par ailleurs au Québec de présenter pour la première fois un kiosque non gouvernemental, en ce sens que le ministère de l'Industrie et du Commerce a laissé toute la place à 14 entreprises liées à l'énergie (de Soquip à Lavalin, en passant par Monenco et Hydro-Québec) de s'entendre entre elles pour une participation à la fois distincte et commune.

Le gouvernement du Canada pour sa part a vraiment tenu à se distinguer de tout le monde par une présentation à l'extérieur du Palais des congrès de Montréal. Il y a fait construire une sorte de cheval de Troie moderne et électronique en guise de kiosque. À l'intérieur, il y a fait pro-



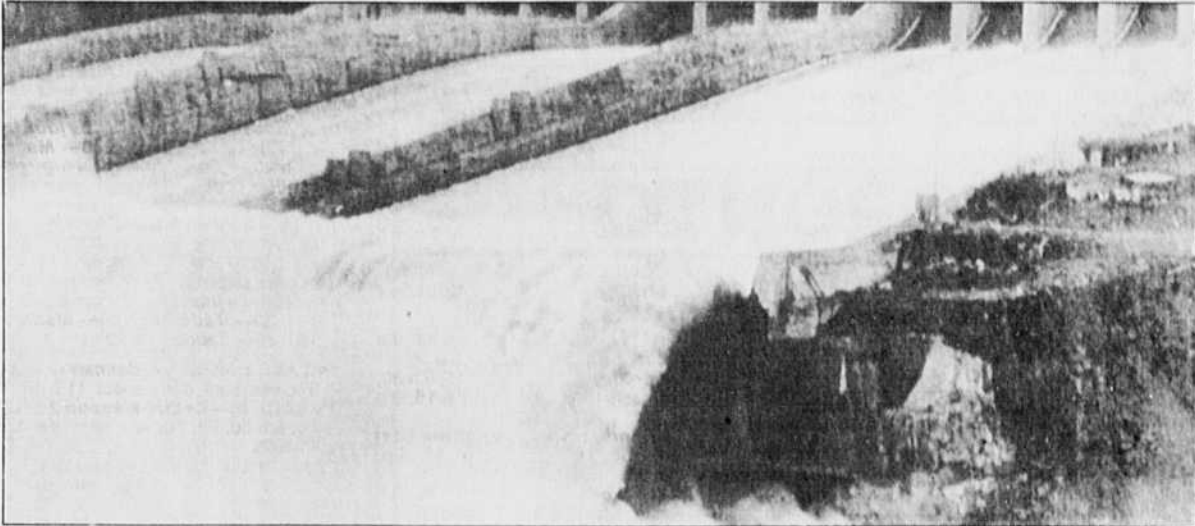
Conférence mondiale de l'énergie

jecter sur un écran circulaire un vidéo de huit minutes qui fait état de toutes les ressources énergétiques au Canada, le tout accompagné de divers effets, y compris le plancher qui vibre sous vos pieds, comme si vous descendiez vous-mêmes dans la mine.

On dit que cette construction temporaire a coûté \$ 700,000, ce qui fait \$ 100,000 par jour pour cette semaine (il restera ouvert jusqu'à dimanche). À supposer que les 5,000 participants

à la Conférence, cela donne un coût de \$ 140 par personne. Mais quelques dizaines ou centaines de Montréalais auront eu aussi l'occasion de le visiter. En fin de compte, \$ 700,000 c'est bien peu de choses pour un gouvernement qui empile les milliards sur une dette qu'il parvient très difficilement à faire baisser.

Pour justifier, cette dépense de prestige canadien le gouvernement fédéral pourra toujours dire que les retombées de la Conférence mondiale de l'énergie au Canada ont été évaluées à \$ 51 millions, dont \$ 23,4 (sic) millions à Montréal. Après la Conférence, quelque 800 délégués et leur compagnie dans certains cas font des voyages touristiques au Canada, de la baie James et Québec jusqu'à Halifax ou Vancouver et les Rocheuses.



Les pays du Sud ne pourront tous rencontrer leurs besoins énergétiques en dépit des sommes importantes qui y sont consacrées, comme pour la construction du barrage Itaipu en Amérique du Sud.

Le tiers monde ne peut seul investir \$ 1 billion dans l'énergie électrique

Claude Turcotte

LES GENS du Sud sont d'accord avec la Banque mondiale pour dire que leurs pays auront besoin de \$ 1 billion en capitaux pour leur développement électrique au cours des dix prochaines années, mais ils ne voient pas comment ils pourraient atteindre un tel objectif sans « la coopération » des pays industrialisés.

Une table ronde sur l'énergie de demain dans les pays en développement hier après-midi ne pouvait pas ne pas revenir sur le débat de mardi, alors qu'un représentant de la Banque mondiale et d'autres délégués de l'Ouest à la Conférence mondiale sur l'énergie ont soutenu que les pays en développement devraient trouver chez eux la plus grande partie des \$ 100 milliards d'investissements requis par année; il prévoyait que seulement \$ 17 milliards par an-

née pourraient venir de l'étranger, c'est-à-dire les institutions internationales, dont la Banque mondiale.

C'est M. G. Sanchez-Sierra, secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine pour l'énergie (OLADE), qui a donné la réplique. « \$100 milliards par année pour l'électricité seulement, ce n'est pas des 'pilottes'. Il sera impossible pour les pays du Sud de fournir plus de 50 % ou 60 % de cette somme. Il faudra alors une volonté politique à la Banque mondiale pour trouver avec ces pays des solutions à leurs problèmes. Ce n'est pas en changeant de petites choses ici et là qu'on va y arriver ». Selon lui, on ne peut pas régler le problème de l'énergie pris isolément et il faudra en arriver à des décisions plus globales d'ordre macro-économique.

M. Sanchez-Sierra a fait remarquer en outre que de nombreux pays en développement, particulièrement en Amérique du Sud, connais-

sent un taux d'inflation considérable, en plus d'être terriblement affectés par la fluctuation du dollar américain, qui peut faire baisser la valeur de certaines monnaies de 200 %, à 300 %. « Seriez-vous prêts à investir de grandes sommes d'argent dans un pays soumis à de telles pressions? », a-t-il demandé. Un Britannique, M. R. Malpas, ex-directeur de British Petroleum, a répondu que de nombreux investisseurs vont au Brésil par exemple. « L'histoire montre que les gens ont investi », a-t-il ajouté.

En conférence de presse un peu plus tard, un journaliste a demandé à M. Sanchez-Sierra quelle solution il avait à proposer pour sauver la forêt amazonienne. « C'est encore un problème politique », a-t-il dit. À ce moment, il a reçu l'appui d'un autre délégué du Sud, M. R. Pachauri, un Indien, directeur d'un Institut de recherche en énergie, qui a commencé par mentionner que les poches de pauvreté engendrent des problèmes de pollution. Quant à la forêt de l'Amazonie, il a soutenu que les Brésiliens en sont sans doute très préoccupés eux-mêmes, mais que la meilleure façon de leur faire comprendre que la disparition de cette forêt menacerait la couche d'ozone est de leur montrer que l'environnement va de pair avec l'économie. « Ils accepteront beaucoup plus facilement que si on leur dit simplement qu'il y a du gaz carbonique dans l'air ».

M. Pachauri a de plus avancé que les pays industrialisés avaient contribué à l'envoi de 65 % du gaz carbonique dans l'atmosphère, les pays de l'Est en ont une part de 15 % et le Sud est responsable pour le reste, soit 20 %. En conséquence, ont soutenu M. Pachauri et Sanchez-Sierra, il n'est que juste que les pays industrialisés paient pour les dégâts qu'ils ont causés sur l'ensemble de la planète.

FCA INTERNATIONALE LTÉE
(Incorporée en vertu des lois du Canada)
AVIS AUX ACTIONNAIRES
AVIS EST donné que le conseil d'administration de cette société a fixé la clôture des affaires au 2 octobre 1989 comme étant la date du record pour déterminer les actionnaires ayant droit de recevoir avis de l'assemblée annuelle des actionnaires de la société qui aura lieu le 10 novembre 1989.
MONTREAL, LE 20 SEPTEMBRE 1989
JOHN A.H. GORDONSMITH
Secrétaire-trésorier

FCA INTERNATIONALE LTÉE
AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
AVIS EST par les PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires (« l'assemblée ») aura lieu à l'Hôtel Maritim, 1155, rue Guy Montréal, (Québec), le 10ème jour de novembre 1989 à 10:00 (heure normale de l'Est), pour les fins suivantes:
1. Recevoir et considérer les états financiers consolidés de la société pour l'exercice terminé le 30 juin 1989, ainsi que les rapports des administrateurs et des vérificateurs sur ces états;
2. Étudier et, si on le juge à propos, adopter une résolution approuvant, ratifiant et confirmant le Régime d'options d'achat d'actions;
3. Élire les administrateurs de la société pour l'exercice suivant;
4. Nommer les vérificateurs de la société pour l'exercice suivant; et
5. Traiter toute autre question qui pourra être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.
Par ordre du conseil d'administration
JOHN A.H. GORDONSMITH, C.A.
Secrétaire-trésorier

La TPS fera grimper le prix d'une maison neuve de \$3,000, disent les constructeurs

OTTAWA (PC) — La nouvelle taxe de vente fédérale fera grimper le prix d'une maison neuve type de \$ 3,000.

C'est ce qu'a affirmé hier l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, lors de sa comparaison devant le comité parlementaire chargé d'étudier la taxe de vente sur les produits et services (TPS).

Ce chiffre est six fois plus élevé que celui avancé par le ministre des Finances Michael Wilson dans le document technique qu'il a rendu public en août.

« Compte tenu d'une telle augmentation des prix, la nouvelle taxe de vente nuira à l'accessibilité à la propriété », a affirmé le président de l'association, M. Tom Cochren.

Le ministre Wilson avait prévu une hausse de 0,3 % du prix d'une maison neuve type au Canada, soit \$ 480.

À Montréal, il avait prévu une hausse de 0,8 %, soit \$ 750. L'association affirme que cette hausse sera plutôt de 2,2 %, soit \$ 2,200. À Trois-

Rivières, la hausse sera de 1,3 %, soit \$ 1,000. Le document technique prévoyait une hausse de 0,6 % seulement.

À Toronto, le prix d'une maison neuve type devrait bondir de \$ 9,200, alors que le document technique mentionnait une hausse de \$ 4,450.

M. Cochren a expliqué que le ministère des Finances était arrivé à des chiffres erronés parce qu'il avait surestimé l'importance de la taxe de vente actuelle dans le prix des maisons neuves.

Il a ajouté que le ministère avait faussement supposé qu'il n'y aurait plus trace de cette taxe dans le prix des maisons neuves à partir du 1er janvier 1991. L'association a soutenu au contraire que la taxe actuelle continuera à se refléter dans le prix des maisons pendant quelques temps, parce que de nombreux matériaux achetés sous le régime actuel continueront à être utilisés dans les années à venir.

Selon l'association, la nouvelle taxe créera des distorsions dans le marché de l'habitation parce qu'elle ne frappera pas la vente de maisons

déjà existantes. Elle a réclamé un traitement plus équitable.

M. Cochren a notamment demandé au gouvernement de consentir une ristourne de 6,2 % aux acheteurs d'une maison neuve, au lieu de la ristourne de 4,5 % prévue. Il a également réclamé une baisse du taux de taxation.

Pour sa part, l'Association canadienne de l'immobilier a affirmé hier que la nouvelle taxe de vente fédérale fera grimper les loyers dans les immeubles d'habitation neufs ou existants, et qu'elle fera également augmenter les frais liés à l'achat et à la vente d'une maison, comme les frais de courtage.

La première semaine des audiences publiques du comité parlementaire s'est terminée hier avec la Chambre de commerce du Canada et la Société des comptables en management.

La presque totalité des organisations qui se sont présentées cette semaine, qu'il s'agisse de l'Association des consommateurs du Canada, du Conference Board du Canada ou du Mouvement Desjardins, ont appuyé le gouvernement dans son projet de réforme de la taxe de vente.

Elles ont également exprimé les mêmes réserves. Elles ont été presque unanimes à déplorer le fait que le gouvernement fédéral n'ait pas été capable de s'entendre avec les provinces pour harmoniser les taxes de vente fédérale et provinciales. Elles ont pressé le gouvernement conservateur de reprendre ces négociations au plus tôt.

Les organisations ont dénoncé le taux élevé de la taxe de vente, soit 9 %, et ont recommandé de le réduire en élargissant l'assiette de taxation.

Enfin, plusieurs organisations ont profité de l'occasion pour demander au gouvernement de couper dans ses dépenses.

Les audiences du comité se poursuivront à Ottawa la semaine prochaine. Par la suite, le comité se déplacera dans l'Ouest du pays, puis dans les provinces de l'Atlantique, pour rencontrer les organisations locales.

Connaught se prononce lundi sur l'offre de Ciba-Geigy

TORONTO (AFP-CP) — Le conseil d'administration du fabricant de vaccins torontois Connaught BioSciences a annoncé hier qu'il fera connaître lundi aux actionnaires ses recommandations au sujet de l'offre publique d'achat (O.P.A.) lancée par la firme pharmaceutique suisse Ciba-Geigy associée à l'entreprise californienne de biotechnologie Chiron.

L'offre qui a été présentée par la société en co-participation JV Vax, il y a dix jours, vise à acquérir 100 % des actions de Connaught. Elle s'élève à \$ 764 millions, soit \$ 30 l'action. JV Vax détient déjà 9,6 % du capital de Connaught BioSciences.

Cette offre est conditionnelle au rejet par les actionnaires de Con-

naught du projet de fusion proposé il y a plusieurs semaines par l'Institut Mérieux de Lyon (vaccins et sérum), qui appartient au puissant groupe nationalisé français Rhône-Poulenc (produits chimiques).

Une assemblée générale des actionnaires de Connaught doit avoir lieu le 28 septembre prochain. Elle devait à l'origine se prononcer sur l'offre de Mérieux. On ignore encore quel sera le nouvel ordre du jour. Les titres de Connaught BioSciences n'a pas cessé de monter ces derniers jours. Ils gagnaient 72 cents pour clore à \$ 33,87, hier, à la Bourse de Toronto où 485,000 actions se sont échangées.

SPORTS

GARDIEN NO 1 DES NORDIQUES

Fiset et Tugnutt ont un cran d'avance

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

SI LA SAISON devait commencer aujourd'hui, Stéphane Fiset et Ron Tugnutt auraient une longueur d'avance sur le Soviétique Sergei Mylnikov pour protéger la forteresse des Nordiques cette saison.

Depuis une semaine, les deux jeunes gardiens de l'organisation fleurdelisée pètent le feu à l'entraînement. Il se livrent même une lutte de tous les instants pour le poste de gardien numéro un. « Stéphane a montré dès le départ qu'il voulait faire le saut cette saison. Pour sa part, Ron est en train de nous montrer qu'il ne veut absolument pas céder sa place après avoir connu un lent début. C'est agréable de les voir aller puisqu'ils excellent tous les deux quand la compétition est forte », a dit l'entraîneur des gardiens Serge Aubry, hier.

Après avoir vu son coéquipier de 19 ans connaître une fin de match extraordinaire à Kitchener contre Toronto, mardi, Tugnutt a récidivé mercredi à Denver contre les Kings de Los Angeles où il a multiplié les arrêts acrobatiques dans un match nul de 3-3.

Tugnutt était d'ailleurs très satisfait de sa tenue lorsqu'il s'est entretenu avec les journalistes, hier.

« J'avais besoin de ce genre de performance pour garder le même rythme que Stéphane », a reconnu le gardien qui fêtera ses 22 ans dans un mois exactement. « Il s'agissait d'une situation parfaite pour moi puisque je devais affronter l'une des meilleures offensives du circuit. J'aurais voulu donner une première victoire à l'équipe en match pré-saison mais, dans les circonstances, on se doit d'être satisfaits de ce match nul », a-t-il mentionné.

La lutte dans laquelle se sont engagés les trois gardiens des Nordiques est intéressante jusqu'ici. Bien que Fiset et Tugnutt aient été ceux qui ont le mieux fait depuis le début de l'entraînement, il ne faut pas éliminer Mylnikov. Les Nordiques ont déployé de grands efforts pour qu'il

sorte de l'Union soviétique.

« Il s'agit d'un agréable problème », a reconnu Michel Bergeron.

« Stéphane et Ron connaissent de bons moments présentement et nous avons le sentiment que Sergei a la capacité pour évoluer dans la LNH. Cependant, il faudra être patient avec lui puisqu'il doit s'adapter à tellement de choses à la fois. »

Quant à savoir qui sera devant le but quand les Nordiques s'aligneront à Buffalo le 5 octobre pour leur premier match de la saison, il est encore trop tôt pour le dire.

On serait porté à croire qu'en retrouvant tous ses moyens, Tugnutt pourrait être l'homme de Bergeron. Le gardien d'origine ontarienne occupait le poste de commando à la fin de la dernière saison et il fut l'un des seuls à ne pas avoir abandonné en cours de route.

« Si je joue comme j'en suis capable, je serai le numéro un », a prédit Tugnutt avant d'ajouter : « Mais je suis convaincu que Stéphane et Sergei pensent de la même façon. »

Un autre épisode de la bataille des hommes masqués aura lieu ce soir, au Forum, alors que Fiset sera envoyé dans la mêlée face aux puissants joueurs du Canadien.

■ Sans vouloir nommer personne, l'entraîneur Michel Bergeron a rappelé, hier, que le match de ce soir contre le Canadien marquera la fin de la période d'évaluation de son personnel en vue de la prochaine saison. « Nous devons prendre de grandes décisions à l'issue de cette rencontre. »

■ Plus le camp d'entraînement prend de l'âge, plus l'entraîneur Michel Bergeron a l'impression de reculer neuf ans en arrière alors qu'il effectuait ses débuts à titre d'entraîneur des Nordiques dans la Ligue nationale. Fier de la combativité démontrée par ses hommes la veille à Denver contre les Kings de Los Angeles, Bergeron racontait hier comment il y avait beaucoup de similitudes entre l'édition des Nordiques de cette saison et celle qu'il dirigeait en 1980-81.

Les Expos devront négocier un nouveau contrat sous peu

Pascual lance un ultimatum

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

PITTSBURGH — La plupart des joueurs des Expos sont frustrés et déçus par la fin de saison que connaît l'équipe. Pascual Perez va jusqu'à dire qu'il pourrait fort bien ne pas être de retour l'an prochain.

Perez pourra devenir joueur autonome à la fin de la saison et il déclare que si les Expos n'entament pas des négociations prochainement ou si on ne lui offre pas de nouveau contrat avant la fin de la campagne, il pourrait ne pas être de retour.

« J'ai rencontré mon agent Adam Katz à Pittsburgh et il m'a confié que plusieurs équipes sont intéressées à mes services, a dit Perez. Je voulais négocier avec les Expos, mais maintenant Katz me suggère d'attendre. Je ne sais pas si je veux être de retour avec cette équipe. »

Perez, qui est avec les Expos depuis trois ans, a connu une drôle de saison. Il s'est présenté à un centre de réhabilitation à West Palm Beach juste avant le début du camp d'entraînement et a rejoint les siens avant le début de la saison. Après un

départ qui l'a laissé avec une fiche de 0-7, il est redevenu un des meilleurs lanceurs de la Ligue nationale en deuxième moitié de saison.

Il s'interroge. Il ne comprend pas pourquoi les Expos se sont empressés de faire signer un contrat de trois ans à Spike Owen, par exemple, et qu'ils tentent par tous les moyens de mettre le gaucher Mark Langston sous contrat.

« Owen et Langston sont des bons joueurs, mais pourquoi les Expos ne s'intéressent-ils pas à moi. Je me le demande. »

Perez mentionne par ailleurs que certains joueurs de la formation des Expos ont démontré au cours des dernières semaines qu'ils ne voulaient pas gagner.

« Je pense qu'il y a trop de gars au sein de cette équipe qui ne veulent pas gagner, a dit Perez. Avec les joueurs que nous avions et le personnel de lanceurs, nous formions la meilleure équipe. Soudainement tout s'est effondré. Je ne comprends pas. Je pense que cette équipe ne gagnera jamais. Je veux jouer pour une équipe qui va gagner, une équipe qui veut gagner. »

Perez estime qu'il est l'un des

meilleurs lanceurs du circuit et il veut être payé en conséquence. Il n'hésite pas à dire : « Si on ne me paye pas, je ne jouerai pas. »

Par ailleurs, Perez, comme certains autres joueurs, a mentionné que Buck Rodgers avait agi différemment cette saison et qu'il avait lui aussi connu une campagne difficile.

« Buck n'a pas dirigé son personnel de lanceurs aussi bien cette saison, a dit Perez. Et je ne comprends pas pourquoi il n'a pas utilisé tous ses réguliers tout le temps. J'ai toujours pensé que c'est ce qu'il fallait faire pour gagner. »

Perez dit par ailleurs qu'il a toujours voulu gagner quand il se présente au monticule et que les autres équipes font toujours tout pour le battre.

« Les autres équipes n'aiment pas me voir agir sur le monticule. Les joueurs adverses n'aiment pas me voir à l'oeuvre. Ils savent que je veux gagner et ils veulent me battre à tout prix. C'est comme cela que ça doit se passer. Je veux gagner et je le montre. C'est pourquoi les amateurs de Montréal aiment me voir à l'oeuvre. »

DROGUE

«Flo-Jo» accusée

NEW YORK (AP) — Le sprinteur américain Darrell Robinson a accusé hier Florence Griffith-Joyner, la triple médaillée d'or des Jeux de Séoul, de lui avoir acheté des hormones de croissance. L'Américaine championne olympique sur quatre distances à Séoul qui s'est toujours défendue d'avoir pris des produits interdits, a répliqué aux attaques de Robinson en les qualifiant de propos de menteur invétéré.

Robinson a détaillé ses révélations dans le magazine ouest-allemand Stern, où il annonce aussi que Tom Tellez, l'entraîneur du Santa Monica Track Club et de Carl Lewis, lui aurait proposé de prendre des stéroïdes anabolisants. Robinson, ex-champion du monde junior du 400 mètres (avant Steve Lewis), a renouvelé ses accusations hier lors d'une émission à la chaîne américaine NBC.

« Je ne lui ai jamais versé un centime pour quoi que ce soit », a répondu Griffith-Joyner lors de ce programme télévisé. Robinson a affirmé que Griffith-Joyner l'avait contacté pour se procurer des hormones de croissance et lui avait payé \$ 2.000 en coupures de \$ 20 et de \$ 100. La sprinteuse a alors dit : « Darrell, tu es un menteur invétéré, fou et cinglé. »

Ludwig met le Canadien en garde

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

CRAIG LUDWIG, ce grand méconnu discret, est un excellent analyste et hier, il a abordé d'une façon nouvelle la vie sur la glace en l'absence de Robinson, Green et Gaiety.

Pour commencer, selon lui, c'est surtout dans le vestiaire que l'absence de ces vieilles personnes se fera sentir et « tous devront prendre la relève, pas seulement Carbo et Chelly (Chris Chelios) ». Sur la glace, croit-il, le Canadien possède des jeunes suffisamment talentueux pour assurer la relève.

« S'il y a un problème, prévient-il cependant, c'est que certains voudront en faire trop. Chelly et Carbonneau sont d'excellents joueurs, explique-t-il, mais s'ils se mettent à vouloir jouer comme Larry Robinson ou Bob Gainey, nous serons dans le trouble. Ce qui fait la force de notre équipe, c'est que chacun sait ce qu'il a à faire et il ne faut pas que ça change. »

Mais pourquoi mentionner les noms de Chelios et Carbonneau ?

« Parce que c'est sur eux qu'il y aura le plus de pression, rétorque Ludwig. Sur eux et sur des joueurs comme Richer et Courtnall. Or il ne faut surtout pas s'éloigner de notre jeu d'équipe. On gagne et on perd en équipe », insiste-t-il.

Ludwig ne s'attend pas à ce que son rôle soit modifié à la suite du départ des deux défenseurs d'expérience. Tout au plus, s'attend-il à être utilisé encore plus souvent en désavantage numérique, « un aspect du jeu que j'aime beaucoup », dit-il. Pour le reste, il s'en remet à la relève.

Agé de 28 ans, il est aujourd'hui le vétéran de la brigade défensive du Canadien et il en est bien conscient. Il entend sa huitième saison à Montréal et ça joueur fiable à tous les points de vue n'a raté que 36 rencontres en sept ans.

Il est prêt à aider les jeunes qui se tourneront vers lui.

« Je pense que je peux les conseiller sur l'aspect défensif du jeu, dit-il. Chelly pourra faire de même pour le jeu offensif. »

« Je ne suis pas du genre à crier dans le vestiaire, répond-il en sou-

riant. D'ailleurs, plus je pense au match qui va commencer, plus je joue mal. Quand il commence à y avoir des cris d'encouragement et des discussions avant un match, poursuit-il, je préfère me retirer ailleurs. »

Atteint à une cheville par un tir frappé de Stéphane Richer à l'entraînement, Ludwig a pris part à son premier match pré-saison mercredi à Pittsburgh et il affrontera les Nordiques ce soir au Forum.

EN BREF...

Longo: battre son record avant sa retraite

MEXICO (AFP) — Jeannie Longo, championne du monde sur route en titre, est arrivée à Mexico, où elle tentera de battre son propre record du monde de l'heure avant de prendre sa retraite sportive. La Française a prévu de s'attaquer, sur le même vélodrome utilisé par l'Italien Francesco Moser, aux records des trois et cinq kilomètres puis au record de l'heure. Elle s'est fixée le 5 octobre pour date limite à son retour en France. Avant de venir au Mexique, Jeannie Longo, qui est accompagnée de son mari et entraîneur le Français Patrice Ciprelli, s'est entraînée pendant une dizaine de jours à Colorado Springs, à plus de 2.800 mètres d'altitude.

Washington 5,
Armée rouge 4

LENINGRAD (AP) — Trois buts de Geoff Courtnall ont permis aux Capitals de Washington d'effacer un déficit de trois buts et de vaincre une formation de l'Armée rouge 5-4, hier, à Leningrad, dans le dernier match d'une tournée effectuée par deux équipes de la Ligue nationale de hockey en territoire soviétique. Washington et les Flames de Calgary ont remporté six des huit rencontres disputées en Union soviétique. Les Capitals ont accusé un recul de 3-0 dès la première période et ils tiraient de l'arrière 4-1 au milieu de deuxième engagement. Mais ils sont revenus avec deux buts avant la fin de la période qui a pris fin 4-3 en faveur des Soviétiques.

FOOTBALL

Ligue nationale

Lundi
Denver 28, Buffalo 14
Dimanche
Atlanta à Indianapolis
Buffalo à Houston
Chicago à Detroit
Minnesota à Pittsburgh
Nouvelle-Orléans à Tampa Bay
Phoenix à Giants de NY
San Francisco à Philadelphie
Seattle en Nouvelle-Angleterre
Washington à Dallas
Jets de NY à Miami
Green Bay à Rams de LA
Kansas City à San Diego
Raiders de LA à Denver

Lundi
Cleveland à Cincinnati

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi
Philadelphie 9, Chicago 8
Pittsburgh 9, Montréal 1
San Diego 3, Cincinnati 1
Houston 7, Atlanta 6
St. Louis 5, New York 3
S. Francisco 9, L. Angeles 7
Hier
San Diego 11, Cincinnati 7
Chicago 9, Philadelphie 1
Houston à Atlanta
Montréal à Pittsburgh
New York à St. Louis
L. Angeles à S. Francisco

Ligue Américaine

Mercredi
Milwaukee à New York, 2
remis, pluie
Baltimore 9, Detroit 2
Oakland 8, Cleveland 6
Boston 10, Toronto 3
Californie 9, Minnesota 1

Aujourd'hui

Pittsburgh, Drabek (13-11) à Chicago, Bielecki (16-7), 14 h 20
Montréal, Perez (9-13) à New York, Darling (13-13), 19 h 35
Cincinnati, Robinson (4-3) à Atlanta, Lilliquist (8-9), 19 h 40
Philadelphie, Howell (11-12) à St. Louis, Magrane (18-8), 20 h 35
San Diego, Hurst (15-10) à Los Angeles, Belcher (13-12), 22 h 35
Houston, Portugal (6-1) à San Francisco, Garrelts (14-3), 22 h 35

Ligue Américaine

Mercredi
Milwaukee à New York, 2
remis, pluie
Baltimore 9, Detroit 2
Oakland 8, Cleveland 6
Boston 10, Toronto 3
Californie 9, Minnesota 1

Chicago 7, Kansas City 2

Texas 3, Seattle 2

Hier

Californie à Cleveland
Oakland au Minnesota
Seattle au Texas

Aujourd'hui

Seattle, Holman (7-9) et Swift (6-3) à Kansas City, Sabers (20-6) et Gordon (16-8), 18 h 05
New York, Terrell (4-5) à Baltimore, Johnson (4-6), 19 h 35
Californie, Witt (9-13) à Cleveland, Black (11-11), 19 h 35
Boston, Dopson (11-7) à Detroit, Alexander (6-17), 19 h 35
Oakland, Stewart (19-9) au Minnesota, Dyer (3-6), 20 h 05
Toronto, Stieb (15-8) à Milwaukee, Reuss (9-7), 20 h 30
Chicago, Hilgates (7-10) au Texas, Barfield (0-1), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	mo	diff.
CHICAGO	86	67	562	—
ST. LOUIS	82	70	539	3 1/2
NEW YORK	79	72	523	6
MONTRÉAL	78	74	513	7 1/2
PITTSBURGH	71	80	470	14
PHILADELPHIE	62	91	405	24

Section Ouest	g	p	mo	diff.
SAN FRANCISCO	88	64	579	—
SAN DIEGO	84	69	549	4 1/2
HOUSTON	82	70	539	6
LOS ANGELES	72	80	474	16
CINCINNATI	70	83	458	18 1/2
ATLANTA	59	93	388	29

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	mo	diff.
TORONTO	84	69	549	—
BALTIMORE	83	70	542	1
MILWAUKEE	76	74	507	6 1/2
BOSTON	75	77	493	8 1/2
NEW YORK	68	82	453	14 1/2
CLEVELAND	67	85	441	16 1/2
DETROIT	57	96	373	27

Section Ouest	g	p	mo	diff.
OAKLAND	91	60	603	—
CALIFORNIE	89	63	586	2 1/2
KANSAS CITY	87	65	572	4 1/2
TEXAS	78	73	517	13
MINNESOTA	76	76	500	15 1/2
SEATTLE	66	85	437	25
CHICAGO	65	87	428	26 1/2

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, MAURICE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 10h00 de l'après-midi au lieu d'arbitrage, au no 159 rue Minerve, en la cité de Repentigny, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 lot de reproduction de peintures locaux sur papier de haute qualité de couleur blanc & noir, 1 lot de même reproduction sur cartes. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN DUBÉ, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à 11h30 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 2110, rue Des Flamands, Ste-Rose, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion Ranger Ford X 4, 2 tons de bleu, 2 portes avec boîte à outils blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 20 septembre 1989.

Province de Québec, District de Baie-Comeau, COUR, SUPPLÉMENTAIRE, No. 500-04-00000-86, SYLVIE MORIN, demanderesse, vs. ROBERT RAINVILLE, défendeur. Le 3 octobre 1989 à